

France Forum

**Les femmes dans la société
d'aujourd'hui et de demain**

**Réflexion sur la démocratie
aux Semaines Sociales**

Religions, spiritualités et vie économique

**Sang contaminé : retour sur une affaire
d'exception**

Portrait de M. Guitton

Le monde comme il va : la tente et le temple

Mots et humeurs

Arts et lettres - Notes de lecture

**2^e Trimestre
1999**

**Anne-Marie IDRAC -
Jean AUBRY - Pierre-
Noël GIRAUD - Jean
BOISSONNAT -
Bertrand BADRÉ -
Philippe CHALMIN -
Nicolas TISSOT -
Claude RIVELINE -
Gérard WORMS -
René PUCHEU - Pierre
de BOISDEFFRE -
Maurice BLIN - André
LE GALL - Philippe
SÉNART - Anne VAHL -
Christian SAVÈS - Jean-
Louis DUTRONC - Jean
CHÉLINI - René FOCH**



DOSSIERS ET ETUDES

- Statut et rôle des femmes dans la société : égalité et différence** p. 2
par Anne-Marie IDRAC
- «Démocratiser la République». Semaines sociales de novembre 1998** p. 6
par Jean AUBRY
- L'exercice de la démocratie face à la contrainte économique** p. 10
par Pierre-Noël GIRAUD
- Le temps des démocrates** p. 21
par Jean BOISSONNAT
- «La mondialisation a-t-elle une âme» ?** p. 24
Introduction p. 24
par Bertrand BADRÉ, Philippe CHALMIN, Nicolas TISSOT
- Le judaïsme** p. 28
par Claude RIVELINE et Gérard WORMS
- Retour sur une «affaire» d'exception** p. 36
par René PUCHEU
- Portrait de M. Guitton** p. 45
par Pierre de BOISDEFFRE
- La tente et le temple** p. 53
par Maurice BLIN

MOTS ET HUMEURS

- Le Dictionnaire du sens interdit** par André LE GALL p. 60

ARTS ET LETTRES

- La Vie littéraire** par Philippe SÉNART p. 64
- Une histoire «pleine de bruit et de fureur» :**
Raimond d'Orient, les Balkans, Byzance et les croisades p. 73
par Anne VAHL
- Boris Vian en liberté** par Christian SAVÈS p. 79
- Lucia di Lammermoor ou les audaces de l'Opéra Bastille** p. 82
par Jean-Louis DUTRONC

NOTES DE LECTURE

- Charlemagne d'Arthur Kleinclausz** par Jean CHÉLINI p. 84
- Jésus en direct de Jean Onimus** par René PUCHEU p. 85
- Philosophie de la République de Blandine Kriegel** par René PUCHEU p. 86
- La construction européenne de Robert Toulemon** par René FOCH p. 88

Comité de Direction : Henri BOURBON - Jean AUBRY

133, bis rue de l'Université - 75007 PARIS
C.C.P. Paris 14.788-84 N - Tél. 01 53 59 20 60

Abonnement annuel : 120 F - Abonnement de soutien : de 150 F à 200 F

Directeur de la Publication : René Plantade - Secrétariat-Abonnements : Thérèse Desplanques

ISSN : 0046 - 4910 - Commission Paritaire n° 60361 - Dépôt légal n° 2918

Composition et impression : VIENNE IMPRIM' - 23, quai Jean-Jaurès - 38200 VIENNE - Tél. 04 74 85 47 06 - Télécopie 04 74 31 65 64

Photos : Roger-Viollet - Agence de presse Bernard

Statut et rôle des femmes dans la société : égalité et différence

par Anne-Marie IDRAC

Le débat organisé par *France Forum* à l'occasion de son 40^e anniversaire entre Maurice BLIN, Michel DRANCOURT, Jean-Marie DOMENACH, Michel CROZIER et René RÉMOND avait, à juste titre, fait apparaître, parmi les phénomènes les plus marquants des dernières décennies, l'évolution du statut et du rôle des femmes dans notre pays.

Les problématiques en cause ne concernent pas que les femmes mais bien l'ensemble de la société : puisqu'il n'y a plus de places assignées aux femmes ou qui leur soient au contraire interdites, tout l'espace social s'en trouve recomposé.

A l'échelle mondiale, comme en ont témoigné le Concile de Vatican II, en 1965, puis la Conférence de Pékin, tenue en 1995 sous l'égide de l'ONU, l'affirmation de l'égalité des sexes a accédé à la conscience universelle, avec la dénonciation des comportements d'oppression et de discrimination. Le sort fait aux femmes - qui reste marqué par la violence et l'écrasement culturel dans de trop nombreux régimes - est devenu l'un des critères d'appréciation du niveau de démocratie et de développement humain.

L'égalité

Les femmes françaises ont acquis en quelques décennies la totalité juridique des droits civils, patrimoniaux et professionnels. Il est notable que cela se soit fait sans drame, la « guerre des sexes » n'a pas eu lieu et c'est tant mieux. Quant aux textes concernant la contraception et l'encadrement de l'interruption volontaire de grossesse, ils ne sont plus en question sur le plan politique : l'ordre des choix éthiques personnels se distingue bien de celui des lois.

Les revendications « féministes » - dont l'expression n'a heureusement pas connu en France les excès américains - sont ainsi devenues des

réalités sociales que nul ne songe sérieusement à contester. J'y vois, pour ma part, un développement des valeurs de liberté et d'égalité.

Comparés à la situation d'autres pays européens, nos systèmes socio-éducatifs (rythmes scolaires, garde d'enfants, protection maternelle et infantile) sont tels que notre pays combine l'un des plus forts taux d'activité féminine avec l'un des meilleurs niveaux de fécondité (la progression de l'emploi féminin est d'abord le fait des mères de famille, jusqu'à 2 et même 3 enfants : la moitié des mères de 3 enfants travaille).

L'accès des femmes, non seulement au travail mais à des fonctions ou des niveaux de responsabilité qui leur étaient précédemment fermés, s'est développé par une sorte « d'imprégnation culturelle » dynamique, alimentée par des symboles : la 1^{ère} femme conducteur de bus, présentatrice du journal télévisé, major de l'ENA ou de l'X, - la première année où le concours fut accessible aux filles ! -... ont marqué les esprits.

Tout ceci s'est fait au nom de l'égalité, sans discrimination positive mais au prix, pour les femmes, d'exigences particulièrement lourdes de conciliation entre tous les aspects de leur vie et avec, pour elles et pour les hommes, la découverte de nouvelles relations.

L'évolution de la place des femmes dans la société ne peut être isolée de changements structurels globaux, qui concernent l'un et l'autre sexe : l'urbanisation, la société de consommation, la recherche de l'autonomie personnelle - avec son excès qui est l'individualisme -...

Sur le plan économique, la progression du niveau de participation des femmes à la vie active est évidemment en corrélation - à la fois en termes de causalité et de conséquence - avec plusieurs phénomènes : la capacité du secteur marchand à fabriquer et commercialiser à des

prix de plus en plus bas des produits qui, comme le disait une publicité fameuse, «libèrent la femme», ou d'autres qui relevaient autrefois de l'activité domestique (confection des vêtements et des repas) ; dans le même sens, la tertiarisation de l'économie, dont les femmes ont tiré d'autant mieux parti qu'elles ont amélioré, plus que les hommes, leur niveau de qualification : les diplômes représentent pour elles tout particulièrement une assurance contre le chômage ; on pourrait citer également les facilités offertes par la grande distribution, ou encore le développement de l'accession à la propriété - qui nécessite deux salaires -, elle-même favorisée jusqu'à la période récente par l'inflation et les taux d'intérêt réels négatifs.

A l'échelle mondiale, les femmes représentent 1/3 du travail salarié et les 2/3 du travail total. Leur capacité à créer des entreprises est soulignée aussi bien par la *Small Business Administration* américaine que par la remarquable «banque des pauvres» dans les pays en développement.

Les différences

Il n'est point besoin d'évoquer la persistance d'inégalités salariales - même si la situation s'améliore lentement - ni le «plafond de verre» auquel se heurtent les femmes pour l'accès aux fonctions supérieures.

Plus profond est le fait que les situations sociales - en dépit des progrès de l'égalité - ne sont pas neutres : ainsi le temps partiel subi concerne-t-il surtout les femmes et pourrait conduire à l'émergence d'une catégorie de «travailleuses pauvres» en situation mal rémunérée et précaire de faux chômage. De même, les «familles monoparentales» et les «parents isolés» - selon la terminologie administrative - sont bien évidemment des femmes que l'on n'ose plus appeler «mères célibataires» ou «filles mères», - ou encore les «personnes âgées dépendantes» - sont-elles surtout des vieilles dames tandis que la question des retraites ne peut éluder la spécificité de la longévité féminine.

Les textes sur l'aménagement du temps de travail quant à eux concernent particulièrement les femmes dont le combat quotidien est la lutte pour le temps et contre le temps.

Dans les pays en développement, l'enjeu essentiel à tous égards de l'alphabétisation des filles éclaire bien la nécessité d'approches différenciées.

Les politiques sociales décentralisées et de proximité que nous souhaitons ne peuvent ignorer la réalité des acteurs : les enseignants en première ligne dans les banlieues sont en majorité des enseignantes et l'ont fait le rôle particulièrement positif qu'y jouent les «beurettes».

Faire fi de la spécificité, le cas échéant sexuée, des personnes relèverait d'une vision désincarnée et technocratique de l'action sociale ; cela serait d'autant moins conforme à nos valeurs que la dimension communautaire, au sens du personnalisme, de la personne humaine de sexe féminin, dans son rôle familial notamment, mais aussi associatif, résiste particulièrement bien à l'individualisme.

Des équilibres nouveaux sont donc à trouver dans la gestion du binôme égalité/différences : il s'agit, une fois brisée la vieille différence inégalitaire, d'aller plus loin que le stade actuel de l'égalité indifférenciée.

Cette nouvelle frontière de l'articulation entre égalité et différence ne se réduit d'ailleurs pas sur le plan politique au seul sujet de cet article : l'intégration des communautés étrangères - entre assimilation et communautarisme -, le droit à l'expérimentation locale que notre famille politique souhaite voir inscrire dans la Constitution, l'idée de décentralisation à la carte et d'organisation des structures de pouvoir local de manière différenciée selon les territoires, la question des langues régionales ou le statut de la Corse..., tout cela relève des mêmes problématiques.

Dans le cas des rôles sexuels dans la société, cette recherche de nouveaux équilibres a un fondement de valeurs particulièrement profond.

L'évolution des valeurs

L'accès des femmes à tous les espaces coïncide par ailleurs avec l'émergence de comportements et de valeurs traditionnellement qualifiés de «féminins».

Dans de nombreux domaines, le prototype caricatural du «macho» - plein de certitudes

rigides, imbu d'affirmation hiérarchique et mû par le volontarisme frontal - fait place à un nouveau profil de dirigeant efficace : l'esprit de coopération, l'autorité persuasive et incitative, le sens de l'écoute et du dialogue deviennent les clés du management et redéfinissent le courage ; le décideur pur fait place au catalyseur et les capacités de médiation supplantent le dirigisme. Certains ont vu avec *Lionel Jospin* succédant à *Alain Juppé* une illustration de telles évolutions ! La condamnation des comportements archaïques de *Marc Blondel* à l'égard de *Nicole Notat* en est une autre expression.

Beaucoup de grandes préoccupations de l'opinion aujourd'hui et demain - l'environnement, la sécurité, la cohésion sociale, l'éducation - concernent la population féminine, et ce d'un double point de vue : elles sont souvent en première ligne, en acteurs ou en victimes, sur ces fronts nouveaux des débats politiques et sociaux ; ces sujets méritent des modes de traitement modernisés, plus horizontaux que les habituelles pratiques publiques, intégrant des dimensions certes techniques mais aussi de sensibilité et de doigté dans la mise en œuvre.

Dans ce contexte, je témoigne de ce qu'il pèse sur les femmes en politique - de manière évidemment indue - une exigence de modernité et de « vertu » particulièrement forte ; il ne s'agit en réalité que d'une conséquence de la dégradation générale de l'image du politique, faisant abusivement fi des personnalités et ne rendant pas compte par exemple de la différence d'attitude sur les 35 heures entre une *Martine Aubry*, jacobine, et *Gilles de Robien*, pragmatique et décentralisateur.

Quoi qu'il en soit, au-delà des caricatures et de tout sexisme à l'envers, la réalité de l'évolution des références culturelles dominantes suscite deux types d'appréciation :

- Il est - ou serait - positif que se développent les valeurs du partage des responsabilités, du débat démocratique, de la participation, du respect mutuel, de la décentralisation... et qu'importe le sexe (si tant est que cela ait un sens), de telles valeurs.

- Il serait dangereux et absurde d'en déduire une hypothèse de société fondée sur une « féminisation des hommes » - alors que tant de

femmes et d'enfants souffrent, au contraire, du déclin de la virilité et de l'autorité paternelle. De même, ni les hommes, ni les femmes, ni leurs enfants ne sauraient trouver leur juste positionnement dans l'existence via l'abandon - heureusement hypothétique (« la féminité, croyez-vous que cela se laisse comme un sac à main sur une commode !!! » s'exclamait *Françoise Giroud*...) - de l'ontologique spécificité féminine.

Les rôles sexuels ne sont toutefois plus aussi clairement que jadis attribués dans la société. Le féminisme de conquête est depuis longtemps à bout de souffle et n'a jamais proposé de modèle alternatif au patriarcat évidemment dépassé.

La pilule n'a pas tué la maternité, ni le travail la féminité. Ni l'un, ni l'autre, s'ils l'ont bien sûr modifiée, à la fois positivement et négativement, n'ont tué la famille : elle est plébiscitée par tous les Français comme lieu de bonheur, dans la diversité des formes familiales qui toutes ont en commun la présence de plusieurs générations et pour priorité les enfants. En revanche, les déplacements de frontières intervenus entre hommes et femmes doivent amener à repenser la singularité et la différence des sexes : l'indifférenciation - pour ne pas écrire l'indifférence... - ne ferait l'épanouissement de personne.

La question des femmes en politique

Comment articuler égalité et différence, tel est bien le débat sous-jacent à la question des femmes en politique et spécifiquement à la parité. Je l'aborde, pour ma part, avec quatre préalables :

- L'égal accès des femmes aux mandats et fonctions ne saurait résumer les préoccupations des femmes : la conciliation de la vie professionnelle et familiale, les conditions de travail, la reconnaissance de la famille comme la cellule la plus personnalisante de la société, l'éducation de leurs enfants et la prise en charge de leurs parents les concernent bien davantage.

- Cette question n'est pas non plus le seul ni même le plus important sujet de modernisation de la vie politique : débureaucratiser la gestion publique, améliorer le rapport qualité/prix des administrations, libérer les forces d'initiative locales, faire vivre la subsidiarité à toutes les dimensions du pouvoir (de l'Europe à la com-

mune), retrouver les chemins de la délibération démocratique... voilà de grands chantiers essentiels.

- Elle ne concerne pas que les femmes, pas plus que l'éducation des enfants ou le double salariat des couples.

- Enfin, il n'y a pas de monopole d'un camp politique sur un autre en la matière, pas plus qu'il n'y en a eu dans le passé sur les grands textes marquant l'évolution du statut des femmes. Il me semble pour ma part que l'UDF, qui est le parti de *Simone Veil* et de *Valéry Giscard d'Estaing* et veut aujourd'hui apporter «du nouveau pour l'opposition», ne devrait pas être à la traîne en la matière.

Cela posé, point n'est besoin d'insister sur les chiffres de la sous-représentation féminine en politique : 10,9 % des députés, 5,9 % des sénateurs mais aussi 7,5 % des maires, 6 % des conseillers généraux et tout de même, via la proportionnelle, 21 % des conseillers municipaux et 17,6 % des conseillers régionaux.

Il est désormais acquis - cela s'est fait en quelques mois, le fruit devait être mûr... - que cette situation n'est pas bonne : certains y voient une injustice, d'autres regrettent que l'on se prive de la capacité de renouvellement («changez les têtes !») qu'apporteraient les femmes, tous au moins ont conscience du mauvais impact en image que cela représente pour les partis et pour la politique. Il y a donc accord, de fait et de raison sinon de conviction, entre l'opinion qui espère des femmes politiques, et les dirigeants.

Au point que, pour la constitution des listes pour l'élection au Parlement Européen du 13 juin prochain, un nombre égal de candidats et de candidates est un «must» absolu, une condition sine qua non ! Cela ne va pas sans difficulté car le «vivier» de femmes à l'instant est, par définition, plus étroit que celui, longuement constitué, des hommes, tandis que cette règle nouvelle conduit à évincer des candidats masculins nombreux et légitimes.

Le débat intellectuel qui a précédé et accompagné cette évolution et qui se conclura - au moins formellement - par l'inscription prochaine de la parité dans la Constitution n'est pas sans valeur.

Pour certains, et certaines, à droite comme à gauche, il s'agirait d'une entorse à l'universalisme républicain et d'une approche catégorielle de la citoyenneté, porteuse de tous les risques du communautarisme.

J'ai, pour ma part, après mûre réflexion, penché en faveur des tenants d'une autre thèse - tout aussi opposée à l'approche communautariste si peu française : celle fondée sur l'idée que les femmes ne sont pas une catégorie, ni une minorité - comme le sont les Bretons, les personnes de couleur ou celles qui portent des lunettes - : elles sont aussi «universelles» que les hommes car il y a toujours et partout deux façons d'être une personne humaine.

C'est donc bien au nom de l'universalisme (qui aujourd'hui en matière de représentation politique n'est ni universel, ni neutre, il est masculin) que l'on peut, me semble-t-il, accepter la modification constitutionnelle.

Au-delà même de ce débat spécifique, c'est la problématique de l'équité, renouvelant l'égalitarisme traditionnel, qui s'est trouvée une nouvelle fois posée, avec une tension du même type que celle qui existe dans bien d'autres domaines de la vie sociale.

Quoi qu'il en soit sur le plan théorique, l'essentiel sera dans la mise en œuvre ; il est notamment de la responsabilité des partis de repérer, former, mettre en valeur des personnalités féminines, notamment au niveau local. La préparation des prochaines élections de 2001 et 2002 est bien plus importante que toutes les prises de position non dénuées d'hypocrisie médiatique.

Le «nouveau» statut des femmes dans la société n'est pas réversible. Les enfants nés depuis 1970-80 ne comprennent même pas qu'ait pu se poser à la génération de leurs parents la question de savoir si une fille devait faire des études !...

La liberté et l'égalité y ont gagné, l'énergie et la créativité collective aussi ; la nouvelle génération devra faire que la fraternité - celle de Baudelaire : «mon enfant, ma sœur, songe à la douceur d'aller là-bas vivre ensemble» - y trouve tout son compte d'équilibre.

Anne-Marie IDRAC

«Démocratiser la République»

Semaines Sociales de novembre 1998

par Jean AUBRY

Une fois de plus, il faut souligner la richesse et l'originalité des contributions et des débats des Semaines sociales, fruit d'une longue préparation collective, du choix judicieux des conférenciers, animateurs et «grands témoins», d'une organisation très rodée de la session annuelle à laquelle participent activement, en séance plénière et au sein des nombreux carrefours et ateliers spécialisés, quelque 1.800 «semainiers», pour la plupart militants engagés dans la vie associative, sociale, syndicale, économique, politique,... Au point, serait-on tenté d'écrire, que toute réflexion sur la manière de sauver et de faire vivre la démocratie dans ce monde changeant et déroutant, à la charnière de deux siècles et de deux millénaires, devra désormais tenir compte des 230 pages constituant les actes de cette 73^e session (1).

L'objet des lignes qui vont suivre ne saurait être d'en offrir un résumé : le sérieux qui a présidé à la préparation de ces travaux n'a d'égal que le soin apporté à l'édition de ce livre - qui ne se limite pas à reproduire le texte intégral des rapports mais retrace l'essentiel des débats des séances plénières et même rend compte des plus significatifs des travaux des «carrefours» et «ateliers». Au reste, une excellente «synthèse» de l'ensemble de la session, due à Luc Ziegler, clôt l'ouvrage. Les impressions, nécessairement subjectives, ici présentées ont pour seule ambition d'attiser la curiosité du lecteur potentiel.

Première remarque, les Semaines ont su éviter

les écueils sur lesquels risque d'achopper aujourd'hui tout discours sur la démocratie : notamment celui d'analyses trop souvent outrageusement simplistes assénées par le tam-tam médiatique et qui ne permettent guère d'apprécier la bonne distance à laquelle il convient de se tenir, de l'irénisme de ceux qui ont cru être arrivés à la fin de l'histoire comme du catastrophisme de ceux que la technicité croissante des problèmes à résoudre et «le déficit», de plus en plus visible à tous niveaux, de la «vertu» conduisent à désespérer de l'avenir de la démocratie. René RÉMOND, dans la première «leçon» de la session, a su, en historien, faire la part des lumières et des ombres qui caractérisent la situation contemporaine : expansion géographique remarquable du régime démocratique dont la supériorité sur tous les autres ne souffre plus désormais de contestation de principe, mais «fragilité» par essence d'un système qui n'est pas «naturel» et demeure exposé en permanence à toutes les dérives, rôle disproportionné des experts ou des juges, notamment constitutionnels, prédominance des intérêts catégoriels, déclin du militantisme sous la poussée de l'individualisme... D'où l'importance de l'éducation à la citoyenneté : sa «dépendance de la raison et de la volonté fait la relative fragilité de la démocratie ;... elle doit à chaque instant être réinventée». La démocratie est une culture... - et cela

(1) Publiés en mars 1999 par Bayard Editions - Centurion sous le titre : «Semaine Sociales - Démocratiser la République - Représentation et participation du citoyen».

s'apprend, pas forcément sans peine.

Mais, précisément, quelles «valeurs» *enseigner, transmettre, intérioriser* pour établir et faire fructifier une *culture* démocratique ? Plus exigeante est «l'utopie», plus sa pratique, son «incarnation» sont exposées aux multiples tentations des paresseuses et des égoïsmes innés. Le Père VALADIER a souligné comme à plaisir qu'en ce domaine il ne fallait pas espérer tirer quelque confort que ce soit de la référence aux valeurs chrétiennes - explicitement celle des Semaines sociales. Il serait illusoire et trop facile de croire qu'une bonne conduite démocratique peut se déduire simplement de principes intangibles et indiscutables. Car ce qui est premier, c'est la dignité éminente de l'homme, de tout homme, et plus encore du plus faible et du plus démuné. Commentant le récit de la Genèse, saint Augustin remarquait : «Dieu... ne veut pas que l'homme domine sur l'homme».

Dès lors, les Semaines sociales - le Père Valadier en tout cas - ont été conduits à s'écarter du discours habituel des politologues théorisant sur la conciliation toujours difficile entre le respect de la liberté de chacun et la nécessité de faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers et qui, logiquement, se focalisent sur les problèmes du et des pouvoirs, de leur équilibre, de leur délégation, de la représentation des citoyens... bref sur les règles et institutions visant à supprimer les causes d'agitation et à faire régner la paix civile.

Au contraire - serait-on tenté d'écrire -, le Père Valadier assigne à une démocratie se réclamant des valeurs chrétiennes le devoir de privilégier le débat, la recherche de compromis, constamment perfectibles et donc révisables. «Il s'agit moins de croire que la décision prise ou le compromis atteint répondent à la vérité absolue, mais d'admettre qu'ils cernent au plus près ou au moins mal le bien qui nous est accessible ici et maintenant».

Ce type de démocratie est naturellement *laïque*, notons-le au passage, puisque l'état d'esprit et l'attitude qui viennent d'être décrits sont parfaitement à leur place dans «une société philosophiquement et religieusement pluraliste». Mais surtout - et il n'y a là plus rien de «naturel» - cette sorte de démocratie suppose

une tension permanente, car, martèle le Père Valadier, notre tradition est celle «qui ne se satisfait pas de la tradition». Après les «questions brûlantes des prophètes d'Israël» et «le séisme que provoque la parole de Jésus par rapport à tout pharisaïsme des satisfaits», nos consciences doivent être «tarabuscées en permanence» par ces «questions qui ne trouvent pas, ne peuvent pas trouver, ne doivent pas trouver (Diable ! ne se retiendront peut-être pas de dire les irrévérencieux) leurs réponses définitives, irréformables, à jamais closes». Tant il est vrai que le «citoyen démocrate est par nature vigilant et critique de son propre système». Donc ouvert - là aussi en permanence - à la discussion avec tous pour la recherche de la vérité et de la justice.

D'où l'autre point fort de ces Semaines sociales, sur lequel - et sous des angles différents - ont insisté plusieurs intervenants : la *participation* est une composante essentielle de la démocratie. Au point que, en dépit de son titre-programme - «Démocratiser la République : représentation et participation du citoyen» -, la 73^e session, se démarquant là encore de la doctrine classique des politologues et spécialistes du droit constitutionnel, a plus traité de participation que de représentation. Il fut un temps où la conquête du vote était l'alpha et l'oméga de la démocratie. Le citoyen, aujourd'hui, semble quelque peu désabusé à cet égard, et s'intéresse manifestement davantage à la participation - sous toutes ses formes - qu'à la représentation, qui le condamne en fait à n'intervenir politiquement que de manière limitée et sporadique : une démocratie ayant l'ambition de se fonder sur l'éminente dignité de l'homme ne saurait en rester à ce stade - ni se contenter de la prolifération galopante des sondages, ersatz illusoire et pervers d'une véritable participation : il est indispensable sur ce point de se reporter à l'étude très documentée, débouchant sur des solutions concrètes, qu'en a présentée aux semainiers Henri ROCHEFORT, directeur du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC). Tout au long de la session, théologiens, hommes politiques, universitaires, journalistes, décideurs économiques..., m'ont paru, au niveau de la théorie comme à celui de la pratique, obsédés, plus ou moins explicitement, par la nécessité - et la

recherche des moyens - d'organiser une participation réelle, à défaut de laquelle il ne saurait y avoir qu'apparence de démocratie.

Cette exigence s'est déclinée sous de multiples formes. Pour le Père Valadier, si l'Eglise a un rôle à jouer, c'est celui de faire prendre conscience à ses fidèles du devoir politique de ne pas s'abandonner à la fatalité. Comme Jacques JULLIARD, il s'est référé à la formule de Rousseau selon laquelle le citoyen ne devrait «obéir qu'à lui-même en obéissant à la loi». Or, précisément, Jacques Julliard a déploré que nous soyons engagés dans la démarche contraire, et qu'au lieu de «réduire le fossé entre gouverné et gouvernant», «le pouvoir (soit) considéré de façon croissante comme une instance extérieure. On en attend tout mais on refuse d'y participer» : bref, le *citoyen* cède la place à l'*individu* qui s'intéresse exclusivement à la garantie de ses droits. «L'apparent triomphe de la société civile n'est que l'autre face du déclin de la société politique».

Les hommes politiques n'ont pas été en reste. N'était-ce pas aller dans le sens d'une plus grande participation que de réclamer comme Bernard STASI une décentralisation réelle, dont nos institutions actuelles, en dépit de la réforme de 1982, demeurent encore très éloignées ? Très explicitement, Michel ROCARD rejoint l'universitaire américain, Benjamin Barber (proche des Clinton et auteur de *Démocratie forte*), qui critique la démocratie libérale, «pauvre en signification humaine» parce qu'elle ne s'intéresse qu'à l'*homo economicus*, et préconise «une démocratie participative», intégrant mieux les autres dimensions humaines - sociale, affective, esthétique... Il faut donc réhabiliter le *compromis*. «J'ai cru vingt ans de ma vie à la possibilité de réaliser des changements radicaux au sein de nos sociétés - certains appelaient ça la révolution. Ça ne marche pas. Je suis maintenant convaincu que ce sont les évolutions lentes, les enracinements progressifs qui font évoluer les choses. J'ai envie de comparer le métier que je fais à l'arboriculture» (pp. 137-138). Et François BAYROU en est venu à regretter d'avoir, en sa jeunesse et avec toute sa famille politique, voté non au dernier référendum du général de Gaulle en 1969. «Nous n'avons pas assez réfléchi, parce que c'est à ce moment-là

que s'est exprimée la modernité la plus originale de la pensée du général». Seule en effet la démocratie de participation, en invitant «les citoyens à se faire acteurs de premier plan de la décision et de l'action», parviendra à «diffuser du sens dans la société politique française» (thèse précédemment défendue dans *Le droit au sens*) (2).

Et n'est-il pas significatif que l'une des rencontres «grands témoins» (organisées pour la première fois en 1998 dans le cadre de la session des Semaines), celle qui s'est tenue autour d'un chef d'entreprise aussi riche d'expériences que Francis MER, président-directeur général d'Usinor, en soit venue, face aux bouleversements, incessants imposés à l'entreprise par le consommateur (qui aujourd'hui «exerce impitoyablement sa rationalité économique... foncièrement égoïste») et par l'actionnaire épargnant, à la conclusion que la recherche de solutions aux problèmes quotidiens posés à l'intérieur de la sphère de production devient désormais prioritaire. «Le monde économique évolue ainsi vers l'exigence d'une plus grande reconnaissance de l'autre alors que le monde politique en reste à la conception dépassée (cela n'était pas celle en tout cas - on vient de le voir - des hommes politiques précités) de la démocratie selon laquelle la majorité absolue est toute-puissante... Et cela passera par la reconnaissance et la responsabilisation des salariés» (pp. 194-195).

Ces nouvelles tendances, - ou mieux ces nouvelles exigences-, même si leur apparition et leur forte mise en lumière ne résultent pas seulement d'une meilleure appréhension de quelques valeurs essentielles de référence mais aussi très concrètement de l'observation d'évolutions majeures en cours du monde politique et économique, conduisent logiquement à repenser deux problèmes classiques et cruciaux ; celui de l'éducation des démocrates, celui du pouvoir.

Dans une intervention particulièrement dense - «Eduquer à la démocratie» -, Michel FALISE, recteur honoraire de l'Université catholique de Lille, adjoint au maire de Lille, a bien sûr insisté sur la nécessité «d'apprendre à participer», notamment en donnant et développant, dès

(2) Cf. *France-Forum* n° 315 - 1er trimestre 1997.

l'école et l'université, mais aussi au sein de la famille, des entreprises, des associations, des centres de décision publics, «le goût de la responsabilité participative». Et de préciser que, si les décideurs publics «disposent... du monopole de la capacité d'obliger, de forcer par la loi, la réglementation, l'impôt,... ils n'ont pas pour autant le monopole de la préoccupation, de l'initiative et de l'action concernant le bien commun...». Leur «mission irremplaçable» n'est pas d'être des «*monopoleurs* du bien commun» mais «d'en devenir surtout les *catalyseurs*. C'est ce que l'on peut qualifier d'exercice participatif du pouvoir». Et, se référant à son expérience municipale, il va jusqu'à faire sienne une expression de Patrick Viveret (3) qualifiant une telle activité de «sorte de coopération ludique où l'on aborde la question de la responsabilité publique à partir d'une culture de la dépossession du pouvoir».

Reste que, plus on remonte les degrés de l'échelle des pouvoirs - centres de décision intercommunaux, départementaux, régionaux, nationaux, inter ou supranationaux -, plus la complexité technique des questions à résoudre, l'importance des enjeux, la virulence des conflits d'intérêts, l'urgence des décisions à prendre, la pression de «systèmes médiatiques simplificateurs, et surtout symbolisateurs» (Michel Rocard) contrarient l'établissement et le fonctionnement de la démocratie de participation souhaitée. La notion de bien commun, d'intérêt général s'estompe. Il pourrait même sembler parfois que le poids des réalités ne laisse plus aucune possibilité de mettre en œuvre cette façon de concevoir la politique. Voire ! Soucieux en tout cas de ne pas se contenter d'incantations, les organisateurs des Semaines n'ont pas esquivé la question, quitte à examiner de plus près la réalité de ces contraintes, notamment dans le domaine économique. Telle fut la tâche confiée à *Pierre-Noël GIRAUD*, professeur d'économie à l'École nationale supérieure des mines de Paris et à l'université Paris-Dauphine (4). Vous trouverez ci-après le texte intégral de son rapport - «L'exercice de la démocratie face à la contrainte économique» -

qui traite de l'une des questions-clefs de notre temps, plusieurs fois évoquée dans nos derniers numéros.

C'est à l'obligeance de notre ami *Jean BOISSONNAT*, de l'auteur et de Bayard Editions/Centurion, à qui nous exprimons nos très vifs remerciements, que nous devons l'autorisation de reproduire cette contribution, à nos yeux particulièrement stimulante.

Au terme de cette recension, inévitablement partielle et lacunaire, mais qui s'est voulue introduction et incitation à une étude plus approfondie des travaux de la dernière session des Semaines sociales, il convient d'insister sur leur actualité et leur portée. Nul n'était plus qualifié que Jean Boissonnat pour le faire. Il nous a également autorisé à publier l'intégralité de son intervention, «Le temps des démocrates», point d'orgue de deux journées intenses de travaux et de débats. «La démocratie n'est pas dans la nature de l'homme. C'est un produit, éminemment périssable, de sa culture. Quelle est, d'ailleurs, la nature de l'homme - seule espèce vivante de ce type - sinon sa culture ?».

Choisir la démocratie et vouloir la faire vivre, c'est beaucoup plus qu'opter pour un système jugé techniquement meilleur que les autres. Une telle décision s'enracine dans une vision de l'homme qui conduit à privilégier le régime et les institutions susceptibles de lui redonner sa liberté et sa dignité.

Pari ? Espérance plutôt, telle que la concevait Péguy, justement cité par Michel Falise. Si peu «naturelle»... «... l'espérance, dit Dieu, voilà ce qui m'étonne... Une flamme tremblante a traversé l'épaisseur des mondes. Une flamme vacillante a traversé l'épaisseur des temps. Une flamme anxieuse a traversé l'épaisseur des nuits...».

Jean AUBRY

(3) Revue *Projet* - 1993 - n° 247 - pp. 47-48.

(4) Pierre-Noël Giraud a été l'une des personnalités mises à contribution lors des séminaires organisés ces deux dernières années à Paris-Dauphine sur les rapports entre les diverses spiritualités et la vie économique (cf p. 10 du présent numéro).

L'exercice de la démocratie face à la contrainte économique

par Pierre-Noël GIRAUD

Les Etats sont-ils devenus impuissants, en matière économique, en raison de la mondialisation ? Le véritable pouvoir économique est-il désormais aux mains d'acteurs nomades et incontrôlables qui n'ont d'autre but que l'accumulation illimitée d'argent ? L'économie dicte-t-elle désormais ses lois à la politique ?

«Oui» répond aujourd'hui à ces questions un très large et surprenant consensus. Large, car il s'étend des ultralibéraux à ce que l'on nomme depuis peu «la gauche des gauches». Surprenant, car il rassemble des gens dont les conceptions du monde et de l'économie sont par ailleurs fort différentes. Les libéraux, ayant toujours milité par un Etat minimal, se félicitent que la mondialisation rogne enfin les pouvoirs des Etats providence. Mais ceux, à gauche, qui soutiennent la thèse que «les marchés financiers exercent aujourd'hui une dictature inadmissible sur les Etats», partagent en vérité la même analyse, même s'ils en apprécient différemment les conséquences. Localiser dans la spéculation et les marchés financiers la source de tous nos maux, et ne proposer par conséquent que des mesures de régulation mondiale, telle une taxe «Tobin» sur les mouvements de capitaux, c'est exempter en fait les Etats nationaux de leurs responsabilités internes. C'est en fin de compte entériner la thèse de leur impuissance.

Je ne suis pas de cet avis. Je pense qu'il faut briser ce consensus si l'on veut combattre le sentiment d'impuissance et les angoisses qu'il engendre. Il ne sert à rien d'avoir peur de la mondialisation. Il faut d'abord en comprendre les mécanismes. Il faut ensuite identifier les

marges de manœuvre qui restent incontestablement aux mains des Etats pour en influencer le cours. Enfin et surtout il faut savoir, à l'intérieur de cet espace des possibles, ce que nous voulons et le prescrire à nos gouvernements, donc faire de la politique.

Je ne saurais évidemment que proposer, sur ces très vastes questions, que quelques éléments de réflexion, en cinq points. Il me semble qu'il est utile en préambule de préciser l'intérêt, mais surtout les limites, de l'analyse économique, de tracer des frontières entre l'économie et la politique, et d'affirmer le caractère politique de toute politique économique. J'indiquerai ensuite quels sont à mes yeux les principaux mécanismes à l'œuvre dans la mondialisation économique. Je tenterai alors de critiquer la part de fantasme et d'occultation des responsabilités gouvernementales qui s'exprime à mon avis dans la démonisation de la spéculation et des marchés financiers. J'illustrerai l'existence de marges de manœuvre internes des gouvernements par le cas du principal «scandale économique» en Europe : le chômage de masse. Enfin, après avoir suggéré ainsi que les gouvernements sont objectivement beaucoup moins impuissants qu'on ou qu'ils le prétendent, je proposerai quelques hypothèses sur les raisons pour lesquelles, malgré cela, ils ne mettent pas en œuvre les politiques qui permettraient de réduire les effets incontestablement négatifs pour beaucoup de la mondialisation, et ce tant au niveau de la régulation internationale qu'au niveau des politiques économiques internes. Ceci nous entraînera au cœur des interrogations de ces journées sur la démocratie contemporaine.

1 - L'analyse économique ne peut produire ni lois universelles ni normes de comportement des gouvernements

Les économistes, pris dans leur ensemble, sont aujourd'hui largement responsables de l'incompréhension, voire du rejet manifesté à l'égard de leur discipline. Nombre d'entre eux en effet font dire à l'analyse économique beaucoup plus qu'elle ne peut. Il est en particulier faux de prétendre que l'analyse économique peut établir des lois générales valables en tout temps et en tout lieu. Mais d'abord des lois de quoi ? De la création de richesse matérielle et de sa répartition, dit-on depuis les classiques fondateurs : Smith et Ricardo. A mon avis, puisque la notion de richesse est toute relative - on n'est pauvre, au-delà du minimum vital, que par rapport à des riches -, la question centrale en économie est en réalité celle de l'inégalité : inégalité entre nations et au sein des nations. Peut-on formuler des lois générales expliquant l'évolution de ces deux types d'inégalités et leurs rapports. Non ! On trouve d'ailleurs dans l'histoire une grande diversité de situations. A certaines périodes, dans certains pays, les inégalités sociales internes se réduisent et des inégalités entre nations s'accroissent, comme dans l'après-guerre, ou c'est l'inverse, comme aujourd'hui ; ou encore les deux types d'inégalités se réduisent, ou les deux s'accroissent. La raison en est qu'il n'existe rien qui puisse se nommer «le» capitalisme. Il a existé, il existe aujourd'hui, et il existera demain «des» capitalismes très différents les uns des autres du point de vue de la dynamique des inégalités. Ces différences viennent fondamentalement de deux types de facteurs : les rapports entre territoires, en particulier leur degré d'ouverture les uns aux autres - ici intervient la mondialisation -, et les politiques économiques conduites par les Etats, elles-mêmes influencées par des facteurs culturels. Entre la période de l'après-guerre et aujourd'hui, nous avons changé de capitalisme. Les dynamiques des inégalités ne sont plus les mêmes. Celles qui sont aujourd'hui à l'œuvre sont : rattrapage rapide de milliards d'hommes dans les pays émergents, ce dont il faut se réjouir, mais creusement partout des inégalités internes. Ces tendances ne vont se poursuivre que si le type de rapports entre territoires et le type de politiques économiques suivies par les

gouvernements ne changent pas. Mais s'ils changeaient, on aurait d'autres dynamiques économiques. Bref, il n'existe pas de lois économiques générales, comme prétendait en formuler Marx pour «le» capitalisme ou comme prétendent en formuler les économistes néoclassiques non seulement pour «le» capitalisme mais pour toutes les sociétés humaines envisageables, mais on peut énoncer les lois «d'un» capitalisme particulier, spatialement et temporellement localisé.

Ensuite, l'analyse économique ne peut, en général, prétendre être normative, c'est-à-dire prescrire aux gouvernements ce que, en tout état de cause, «il faut» faire. Ce à quoi elle peut prétendre est de prévoir quelles seront les conséquences de telle ou telle mesure de politique économique. Si elle se permet alors de prononcer «il faut», c'est uniquement dans un sens instrumental. Ainsi, elle peut dire aux gouvernements européens : si vous voulez réduire le chômage, alors «il faut» faire ceci ou encore cela, et si vous choisissez telle mesure plutôt que telle autre, voici quels seront les autres effets, par exemple sur la répartition, de la mesure choisie. Un économiste ne pourrait dire «il faut», de manière absolue, que s'il découvrait une mesure qui améliore le bien-être de certains sans léser personne. Ce serait le cas par exemple d'une mesure «miracle» qui permettrait de doubler le rythme de croissance et qui supprimerait le chômage sans que personne n'y perde. Une telle mesure ne pourrait en effet que faire l'unanimité. Or des mesures de ce type sont en vérité plutôt rares. Les politiques keynésiennes passaient pour telles, mais ce n'était pas le cas. D'ailleurs Keynes lui-même proclamait bien haut que ce qu'il visait était «l'euthanasie des rentiers» au profit des entrepreneurs et des salariés : il ne s'agissait donc pas de contenter tout le monde.

On peut certes juger «juste» une politique économique qui défavorise une petite minorité de nantis au profit d'une majorité. En tant qu'homme, c'est d'ailleurs mon avis. Mais on doit rester conscient que ce jugement n'est en rien économique. Il est politique. La question de savoir ce qu'est une politique économique «juste» a fait couler des flots d'encre. Amartya Sen, le dernier prix Nobel d'économie, s'y est illustré. Mais Sen a bien soin de préciser qu'il

considère ce genre de travaux comme de la philosophie morale et politique et non comme de l'économie. Si tous les économistes avaient le souci d'explicitier en permanence la portée et les limites de leurs analyses et traçaient une nette démarcation entre l'analyse économique et le choix politique, une large part des incompréhensions actuelles serait levée et le débat proprement politique en serait grandement clarifié.

2 - La mondialisation

Elle est provoquée par la mobilité de plus en plus grande des marchandises, des capitaux et des informations codifiables, tandis que les hommes restent, eux, pour l'essentiel attachés à un territoire. Cette mobilité croissante a une double dimension : technico-économique et politique. Le progrès technique la favorise en abaissant les coûts de transport des marchandises et en rendant possible la circulation à coût dérisoire d'énormes quantités d'information codifiées. Mais il a également fallu qu'elle soit autorisée par les Etats, qui, depuis la fin de la dernière guerre, ouvrent de manière croissante leurs frontières, sauf aux hommes. Après quarante ans, la liberté de circulation des capitaux est ainsi devenue totale entre pays à devises convertibles. Celle des marchandises est telle qu'on peut désormais faire fabriquer une prothèse dentaire en Chine. Celle des informations codifiées, par Internet, est en passe de bouleverser profondément de nombreux services qui jusqu'ici exigeaient la présence simultanée en un même lieu du producteur et du consommateur.

En quelques mots, quelles en sont les conséquences ? Fondamentalement, que les éléments fixes de l'économie, à savoir les hommes et les ressources fixes du territoire qu'ils habitent (infrastructures, ressources naturelles,...) sont désormais mis en compétition de manière croissante par la circulation des éléments mobiles : capitaux, marchandises et informations codifiées. Concrètement, un épargnant, quel que soit l'endroit où il vit, peut désormais, grâce à un système financier mondial, mettre en compétition l'ensemble des emprunteurs du monde, et d'abord les entreprises et les Etats. D'autre part, un nombre croissant d'entreprises dites « globales », avant de décider de la localisation d'une de leurs activités, comparent désormais à

l'échelle mondiale le rapport qualité/prix des ressources fixes, et en particulier des hommes, dont elles ont besoin pour cette activité.

Peut-on pour autant parler d'économie mondiale, d'une économie mondiale unique ? Non, malgré la fortune du mot. En effet, on ne pourrait en parler que si les hommes eux aussi circulaient sans aucune entrave. Ce n'est pas le cas. L'espace mondial reste découpé en territoires, sous souveraineté d'Etats. Chaque Etat garde un pouvoir considérable sur les éléments fixes de son territoire, mais aussi dans une certaine mesure, parce que les mobilités ne sont pas parfaites, sur les éléments mobiles qui traversent ses frontières. Nous ne vivons pas, et nous ne vivrons pas à un horizon prévisible, dans un monde sans frontières. Les phénomènes économiques résultent donc toujours à la fois de l'interaction des comportements d'acteurs individuels, de firmes, de banques, poursuivant leurs objectifs propres, mais aussi des interventions des Etats dans leur territoire et aux frontières de celui-ci. Les politiques économiques conservent donc le pouvoir d'influencer les dynamiques économiques. Mais il me faut maintenant quitter ce niveau élevé d'abstraction et illustrer mon propos par deux exemples : la crise financière qui a débuté en Asie durant l'été 1997 et le chômage en Europe.

3 - Spéculation et crises financières

Pour certains, la mondialisation financière et le développement des marchés dérivés ont permis le développement d'une économie « virtuelle », de « casino », engendrant une succession de bulles spéculatives et de krachs qui déstabilisent et entravent gravement le fonctionnement de l'économie réelle, et qui seraient ainsi la cause principale du mal dans le domaine économique. Voilà vraiment un domaine où règne dans l'opinion une grande confusion. Pour tenter d'y mettre un peu d'ordre, je procéderai par quelques mises au point :

- Tout d'abord, il faut s'entendre sur ce dont on parle. Appelons « sphère réelle », au sein des activités économiques, l'ensemble des activités de production de biens et services, et « sphère financière » l'ensemble complémentaire du précédent, c'est-à-dire ces activités économiques où l'argent s'échange contre des titres et les

titres contre de l'argent et ainsi de suite, sans passage par des investissements dans des moyens matériels de production. La première chose qu'il faut alors souligner avec force, c'est que la sphère réelle ainsi définie a absolument besoin d'une partie au moins de la sphère financière pour fonctionner. L'activité productive serait gravement entravée s'il n'y avait pas des activités financières pour faire circuler l'épargne, des acteurs qui la constituent vers les acteurs qui l'investissent de façon productive. Quant aux marchés dérivés, la protection qu'ils permettent contre les risques de prix est indispensable. Tous les acteurs soumis à des fluctuations imprévisibles des prix des monnaies, de certaines marchandises comme le pétrole, ou des taux d'intérêt ont besoin des marchés dérivés pour se couvrir contre ces risques. Ce ne sont pas des marchés où seuls des spéculateurs jouent entre eux. Cela dit, il est vrai qu'il existe aussi au sein de la sphère financière d'autres types d'activités qui consistent à tenter d'augmenter une somme d'argent initiale uniquement en la déplaçant rapidement d'un instrument financier à un autre pour essayer de profiter d'une évolution favorable attendue du prix de certains de ces instruments. Faut-il qualifier cette activité de spéculative ? Incontestablement oui.

- La spéculation consiste en effet à prendre délibérément un risque de prix. Elle consiste à acheter un actif financier ou un bien en espérant que son prix va monter, alors qu'on sait que ce prix peut aussi bien baisser. Mais dans ces conditions, tout épargnant qui place son épargne dans autre chose que l'actif le plus sûr et donc le moins rentable (par exemple un livret A de caisse d'épargne ou des bons du Trésor), qui la place par exemple dans des actions dont les prix peuvent monter ou baisser, est un spéculateur.

- Aujourd'hui, la mondialisation des marchés financiers et le développement des marchés dérivés ont considérablement accru, pour quiconque détient une épargne et cherche des placements risqués mais potentiellement rentables, les possibilités de spéculer. De fait, une bonne partie de l'épargne mondiale, y compris celle des classes moyennes, voire des salariés les moins bien payés, épargne gérée par des fonds de pension et des établissements financiers, est placée et actifs risqués, par exemple en actions

ou en obligations à risques. Un ménage français sur deux a désormais de l'épargne placée en Bourse, et la proportion est encore plus grande dans les pays à système de retraite par capitalisation. Les spéculateurs aujourd'hui sont donc extrêmement nombreux, et il n'a sans doute jamais été aussi facile de spéculer.

- On ne peut donc à la fois trouver souhaitable qu'une partie de l'épargne parvienne à être rémunérée à des taux élevés (supérieurs à la croissance mondiale) et s'étonner que les marchés financiers connaissent régulièrement des krachs succédant à des bulles spéculatives. A partir du moment où une très large part de l'épargne mondiale cherche, en circulant d'un marché à l'autre, une rentabilité maximum, les marchés financiers connaîtront inévitablement une succession de phases d'emballlement suivies de sévères corrections.

- Ne faut-il pas cependant, pourrait-on m'objecter, faire une différence entre le petit épargnant qui demande à son fonds de pension de lui préparer la meilleure retraite possible et les «grands spéculateurs» qui, eux, manient des milliards de dollars et auraient ainsi les moyens de dicter leur loi aux gouvernements ? Tout d'abord je répondrai que les fonds de pension eux aussi manient des milliards de dollars et que les différences de comportement entre eux, les grandes banques et les fonds ouvertement «spéculatifs», tels LTCM qui a fait récemment une faillite retentissante, sont souvent assez difficiles à identifier. Mais là n'est de loin pas le tout de la question. Les moyens techniques existent aujourd'hui pour que la spéculation se développe à grande échelle, c'est entendu. Mais quelles sont les raisons économiques pour lesquelles elle se développe de manière que beaucoup jugent excessive et déstabilisante ? Dans de très nombreux cas, ces raisons concernent ce que nous avons appelé la sphère réelle. Prenons justement l'exemple de «grands» spéculateurs qui attaquent massivement une monnaie et, selon l'opinion, provoquent ainsi sa baisse. Sans entrer dans le détail technique, il faut savoir que cela ne réussit que si, d'une part, la monnaie en question est objectivement surévaluée et que, d'autre part, les gouvernements demandent à leurs banques centrales de défendre malgré tout cette monnaie, donc d'acheter, pour en maintenir le cours, les quantités que les spéculateurs

vendent. Les spéculateurs ne font que déclencher une crise. Les raisons qui rendent la crise possible n'ont rien à voir avec eux. Ils déclenchent la crise et sont également responsables de la forme brutale qu'elle peut prendre. Mais les responsabilités fondamentales reviennent aux gouvernements, qui ont laissé s'accumuler les facteurs de crise (conduisant, par exemple, à la surévaluation d'une monnaie) et ne les ont pas traités à temps.

- Prenons un autre exemple pour l'illustrer, celui de la crise asiatique de 1997. On a, à juste titre, souligné le rôle qu'ont joué les spéculateurs dans le déclenchement de cette crise. On a aussi souligné que l'effondrement de la valeur des actions, de la valeur des biens immobiliers, de la valeur des monnaies d'un certain nombre de pays du Sud-Est asiatique est en réalité la sanction inévitable de bulles spéculatives antérieures. La question devient donc : « Pourquoi y a-t-il eu des bulles spéculatives ? ». On avance des raisons qui relèvent de la politique monétaire des gouvernements de ces pays : ils n'ont pas suffisamment contrôlé leurs systèmes bancaires. Se croyant à l'abri des risques de change, en raison de l'engagement qu'avaient pris leurs gouvernements de maintenir une parité fixe entre le dollar et leurs monnaies, les banques de ces pays ont emprunté massivement à l'étranger et ont prêté en monnaie locale à des acteurs internes qui ont utilisé ces prêts pour acheter ou construire des immeubles, acheter des actions. C'est exact. Mais il existe une autre raison plus fondamentale à mon avis, et moins fréquemment soulignée dans les analyses de cette crise, c'est le caractère très inégal de la répartition dans ces pays. Les riches y sont très riches et cherchent donc à placer l'essentiel de ce qu'ils gagnent pour s'enrichir encore. Pour placer cet argent, ils ont deux possibilités : le placer dans l'économie réelle ou chercher à valoriser au mieux cette épargne sur les marchés financiers ou immobiliers en spéculant. S'ils n'ont pas plus investi dans l'économie réelle et donc s'ils ont alimenté par leur épargne la bulle spéculative, c'est que les perspectives de la rentabilité des investissements dans la sphère réelle leur paraissaient insuffisantes par rapport aux espoirs de gains risqués dans le domaine de la spéculation. En effet, pour investir dans la production de manière rentable, il faut qu'il existe,

en face de la production croissante, une demande de consommation croissante. Or c'est là que l'on retrouve l'inégale répartition des revenus. Si les fruits de la croissance dans ces pays se concentrent excessivement en un petit nombre de mains, il est clair que les revenus des pauvres, qui eux consomment l'essentiel de leurs revenus, n'augmentent pas assez vite pour justifier des investissements massifs dans la sphère réelle. Une large part de l'épargne des riches, augmentée des crédits que des banques mal contrôlées leur accordent généreusement, va donc être investie en actifs spéculatifs. Il s'agit bien sûr, dans un premier temps, d'un phénomène auto-entretenu : ces investissements font monter le prix de ces actifs, ce qui les justifie *a posteriori* et en attire d'autres. C'est la bulle qui gonfle. Mais elle finit toujours par crever, car on ne peut distribuer, *in fine*, plus de richesse qu'il n'en a été réellement créée. Le krach détruit massivement le capital excédentaire, celui qui a été artificiellement créé par la bulle spéculative et ne correspond à aucune augmentation de la richesse réelle. La sphère réelle a imposé sa loi.

- Les gouvernements ne peuvent-ils vraiment rien faire pour limiter ces phénomènes spéculatifs ? A l'évidence, ils le peuvent. La crise asiatique, par exemple, délivre des leçons de portée générale. Si les pays asiatiques souhaitent éviter le renouvellement de ce genre d'épisode, il est clair que trois mesures de politique économique sont à mettre en œuvre : premièrement, un contrôle beaucoup plus étroit de leur système bancaire afin qu'il cesse d'alimenter pratiquement sans frein les investissements à rentabilité douteuse et les opérations spéculatives ; deuxièmement, adopter des politiques de taux de change plus flexibles et réalistes (la volonté de maintenir coûte que coûte un taux de change fixe entre le dollar et les monnaies du Sud-Est asiatique est l'une des causes de la crise) ; troisièmement, soutenir beaucoup plus que cela n'a été fait jusqu'à présent la consommation intérieure, de manière que la demande offre des perspectives telles que les investissements opérés dans la sphère productive apparaissent comme des investissements plus rentables que ce qu'ils ont pu apparaître précédemment. Le premier ministre de la Malaisie, plutôt que de tenir des propos ouvertement antisémites sur la spéculation,

tion internationale. ce qu'il a fait en 1997, serait plus crédible s'il faisait un bilan approfondi des raisons pour lesquelles des bulles spéculatives ont pu se déployer dans son pays. Les discours sur la dictature des marchés financiers, quand ils sont tenus par des hommes d'Etat, manifestent une large part d'hypocrisie. Il s'agit très souvent de masquer que d'autres politiques auraient été possibles, qui n'auraient pas conduit aux situations de crise que l'on connaît ici ou là.

- Reste que le système monétaire international fonctionne mal. En effet, d'une part une création monétaire mal contrôlée alimente la spéculation tandis que les investissements de long terme sont financés de manière excessive par des crédits de court terme. D'autre part, lors d'une crise, le FMI se précipite pour prêter aux banques en faillite et aux Etats au nom du risque «systémique», c'est-à-dire du risque de faillites en chaîne. Ce faisant, il «sauve» certains spéculateurs, qui sont ainsi dispensés d'assumer les risques qu'ils ont pourtant pris en connaissance de cause. C'est ce que résume la formule : «Dans le système actuel, les gains (d'opérations financières risquées) sont privés, mais les pertes sont socialisées».

- Après les crises asiatique, puis russe, et devant les crises latino-américaines qui menacent, le problème est bien identifié. Dans un capitalisme, on n'empêchera jamais la spéculation. La seule chose à faire est de s'assurer que ceux qui veulent prendre des risques aient les moyens d'assumer eux-mêmes les pertes et qu'ils les assument effectivement. Cela limiterait sans aucun doute la spéculation, et surtout réduirait les conséquences en chaîne de risques non assumés. Quant aux moyens pour le faire, ils sont dans leurs grandes lignes parfaitement connus, et les propositions raisonnables ne manquent pas (la taxation systématique des mouvements internationaux de capitaux que proposent certains n'en fait pas partie, à mon avis). Tout le monde ou presque convient que les Etats doivent contrôler beaucoup mieux les systèmes bancaires et réformer les instruments d'intervention d'urgence en cas de crise de liquidités, sans exclure la possibilité d'entraver temporairement les mouvements de capitaux à court terme. Ces moyens relèvent tous du pouvoir des Etats.

- En conclusion, qu'il s'agisse des causes profondes des crises financières, des moyens d'en limiter l'ampleur ou de ceux d'en circonscrire les effets destructeurs à ceux-là seuls qui tiennent à être des joueurs, on trouve la responsabilité, individuelle ou collective, des Etats. Pourquoi n'agissent-ils pas mieux et n'en font-ils pas plus ? Nous y reviendrons.

- Cela dit, il est incontestable que la globalisation financière, en mettant tous les territoires en concurrence pour attirer l'épargne mondiale, modifie les marges de manœuvre des Etats en matière de politique monétaire. En fait, en promouvant ou en acceptant la globalisation financière, les Etats se sont interdit de recourir à un instrument très particulier de politique économique : l'inflation. Or on ne dira jamais assez quel merveilleux instrument - pour les gouvernements - était l'inflation ! Elle leur permettait d'opérer des transferts pratiquement invisibles, donc sans douleur. Elle leur permettait de s'endetter largement, car elle se chargeait ensuite d'alléger la dette publique. Elle permettait aux entreprises du territoire de bénéficier d'une épargne locale gratuite, voire rémunérée à des taux négatifs, car cette épargne était «piégée» dans le territoire par le contrôle des mouvements de capitaux. Il est clair que la globalisation financière rend l'inflation inutilisable et même perverse.

- La politique monétaire, c'est-à-dire l'action de la banque centrale sur les taux d'intérêt à court terme, n'a cependant pas perdu toute efficacité. Nous avons eu cette impression en France, à juste titre, lors de la phase de convergence vers l'euro. La politique monétaire en France était alors dictée par ce que faisait la Bundesbank. En effet, les gouvernements français successifs, pour réussir ce qui fut à l'origine un projet français - le passage rapide à l'union monétaire-, ne pouvaient pas se permettre de «décrocher» le franc du mark ni de manifester le moindre écart par rapport à la conception de l'orthodoxie monétaire qui était celle du gouvernement allemand. C'était la condition *sine qua non* du ralliement de l'Allemagne à une union monétaire rapide. Mais, avec l'euro, l'Europe devrait retrouver une liberté en la matière au moins aussi grande que celle des Etats-Unis.

4 - Le chômage en Europe

C'est à propos du principal problème économique en Europe, le chômage, que je voudrais montrer l'existence de marges de manœuvre, cette fois internes, des gouvernements.

Et d'abord, le chômage a-t-il quelque chose à voir avec la mondialisation ? La majorité des économistes professionnels pensent que non. Pour eux, c'est le progrès technique qui en est l'origine. Ce n'est pas mon avis. Je dirai en quelques mots pourquoi.

Lorsque les territoires étaient beaucoup plus fermés qu'ils ne le sont aujourd'hui, et surtout lorsque la mise en compétition de ces territoires par les éléments mobiles de l'économie était beaucoup plus modérée, les entreprises d'un territoire étaient certes en compétition entre elles, mais dans la même zone monétaire, et dans des conditions d'identité des coûts salariaux et des règles de la concurrence. Les entreprises modéraient donc la compétition par les prix, car cette forme de compétition est l'horreur pour un chef d'entreprise, au profit d'une compétition par la différenciation des produits. A partir du moment où la globalisation met en compétition des entreprises localisées dans des territoires très différents, la compétition par les prix fait rage et les entreprises sont toutes obligées de s'aligner rapidement sur la productivité des meilleures d'entre elles. Si le retard de productivité d'une entreprise vient de son insuffisante productivité du travail, elle va procéder à des licenciements massifs. Il n'est pas d'autres raisons à la vague récente de *down sizing*, de *reengineering*, mais aussi à l'obsession de la *shareholder value*, que la nécessité, engendrée par la globalisation de la compétition, de l'alignement de chaque firme, dans chaque territoire, sur les normes de la plus productive et de la plus rentable pour ses actionnaires. Dans un premier temps, le processus de globalisation engendre donc une accélération du rythme de destruction d'emplois dans les pays riches. Il en est ainsi beaucoup plus, soulignons-le ici pour éviter des malentendus, en raison de la compétition entre les pays riches eux-mêmes qu'en raison de la concurrence des pays à bas salaires, même si le rôle de celle-ci est loin d'être aussi négligeable que certains le prétendent et va de plus, à mon avis, s'accroître avec l'entrée sur la scène mondiale de pays émer-

gents tels que la Chine et l'Inde, énormément plus peuplés que les premiers «dragons». Mais cette destruction initiale d'emplois n'est qu'un premier temps, car dans tout territoire il existe en permanence à la fois un processus de destruction d'emplois et un processus de création d'emplois. Si ces deux mouvements s'équilibrent, il n'y a pas de chômage.

Pour comprendre ce qui se passe ensuite, après cet effet initial, il faut faire une distinction, qui me paraît aujourd'hui fondamentale, entre les emplois que j'appelle «compétitifs» et les emplois que j'appelle «protégés». Les emplois compétitifs sont ceux qui, au sein d'un territoire, sont soumis à une compétition avec des emplois qui sont situés dans d'autres territoires. S'ils se maintiennent dans un territoire, c'est qu'ils sont capables de soutenir la compétition des emplois compétitifs situés dans les autres territoires, sinon ils disparaissent dans le premier territoire et se développent dans les autres. Les emplois compétitifs se battent entre eux à échelle mondiale directement pour des parts du marché mondial. Les emplois protégés sont ceux qui, au sein d'un territoire, ne sont en compétition, d'ailleurs éventuellement très vive, qu'avec des emplois situés dans le même territoire. Ils se battent entre eux pour des parts d'un marché local, tout au plus national, dont la taille ne dépend que des revenus distribués sur le territoire. Nous avons donc dans le même territoire des emplois compétitifs et des emplois protégés. Or, dans un pays riche, le premier effet de la globalisation est, comme nous l'avons vu, d'accélérer d'abord le rythme de destruction des emplois compétitifs. Toute la question est alors : est-ce que dans un territoire donné la création de nouveaux emplois compétitifs est assez rapide pour compenser le mouvement de destruction, qui s'est lui-même accéléré en raison de la globalisation ? Si oui, il n'y a aucun problème, il n'y a pas de chômage et il n'y a pas de croissance des inégalités. Sinon, il y a une destruction nette d'emplois compétitifs. Il faut alors, pour que le chômage n'augmente pas, que les salariés «expulsés» du secteur compétitif retrouvent un emploi dans le secteur protégé, c'est-à-dire le secteur qui produit les biens et les services qui ne sont pas soumis à la compétition internationale.

Aux Etats-Unis, par exemple, l'industrie

manufacturière, un secteur soumis à la compétition globale, a perdu énormément d'emplois. Ces emplois ont été remplacés par des emplois dans les services de proximité, en particulier dans les services aux ménages, qui sont donc des emplois protégés. Mais, afin que ce secteur arrive à créer suffisamment d'emplois protégés pour éviter la croissance du chômage, il a fallu que la demande pour ces services augmente rapidement. Pour cela, il a fallu que le prix de ces services baisse de manière continue et donc que les salaires dans le secteur protégé baissent par rapport à ce qu'ils sont dans le secteur compétitif. Dans ce cas, on n'a pas de chômage, mais on a une croissance des inégalités entre ceux qui restent compétitifs et la masse de ceux qui ont dû se «recaser», si je peux me permettre cette expression, dans le secteur protégé. Bref, dans les années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, les Etats-Unis mais aussi la Grande-Bretagne n'ont pas connu d'explosion du chômage comme en Europe continentale, mais les inégalités de salaires s'y sont beaucoup plus fortement creusées, et le phénomène des *working poors* s'est développé.

Je voudrais souligner que le processus que je viens de décrire n'est pas fatal. J'insiste sur le fait que si, dans un territoire, les acteurs économiques sont suffisamment dynamiques pour créer en permanence suffisamment d'emplois compétitifs, le phénomène d'accroissement du chômage ou des inégalités ne se produit pas. Les gouvernements ne sont pas sans pouvoir pour établir leur territoire dans cette heureuse situation. Certes, les politiques macro-économiques classiques sont ici de peu de secours. Ce dont il s'agit en effet est d'améliorer la capacité de rétention et «l'attractivité» du territoire pour les emplois compétitifs. Aménagement du territoire, formation, recherche publique bien transférée, stimulation de la création d'entreprises sont ici les instruments adéquats. On remarquera que ces politiques économiques, si elles réussissent, sont *a priori* de la catégorie rare et bénie des politiques qui ne font que des gagnants. En effet, plus les emplois compétitifs sont nombreux dans un territoire, mieux c'est pour tous. Elles font donc l'unanimité, et on les trouve, avec des variantes techniques, au programme de tous les partis. Le problème, puisqu'il s'agit d'améliorer l'attractivité d'un territoire par rap-

port aux autres, est que tous ne peuvent y parvenir en même temps. C'est le cas de l'Europe où les gouvernements ont donc à traiter un grave problème de chômage.

Quels sont les moyens dont disposent les Etats pour le combattre ? La question centrale me semble aujourd'hui être la suivante. Existe-t-il des politiques qui permettraient de supprimer le chômage sans que personne y perde ? Je suis de ceux qui pensent que la réduction du chômage en Europe ne pourra, en aucun cas, résulter uniquement de politiques macro-économiques de relance de la consommation ou de l'investissement. Avec une politique macro-économique aujourd'hui louée pour son pragmatisme et son efficacité, les Etats-Unis parviennent à une croissance moyenne de 3 % par an. Même après l'euro, il n'y a aucune raison que l'Europe puisse faire mieux. Or une croissance de 3 % par an en France réduirait le chômage de 150.000 à 200.000 personnes par an.

En d'autres termes, le chômage, en Europe, a une dimension structurelle et non pas simplement conjoncturelle. Il faut donc pour le supprimer des politiques ayant un contenu structurel. Tout le monde sait ce que l'on pourrait faire. La réduction du chômage n'est pas un problème pour la théorie économique. De plus, il n'y a pas de solution unique. Plusieurs types de politiques économiques seraient susceptibles de réduire le chômage structurel. Très schématiquement, trois types de solution sont possibles ainsi que toute combinaison des trois. La première est la solution libérale : suppression du salaire minimum et flexibilisation des marchés du travail afin que le marché fixe librement le prix de chaque catégorie de force de travail. Elle admet une variante : baisser drastiquement les charges sur les bas salaires. La deuxième est la réduction du temps de travail. Cette solution mériterait, à elle seule, tout un développement, car les modalités de réduction peuvent être très différentes. Il y a un vaste débat quant aux moyens, mais il est clair que la réduction du temps de travail est une option. Et enfin, le troisième type, qui peut apparaître provocateur, est de créer de nouveaux emplois publics. Là encore, il y a de fortes différences dans les méthodes envisageables. On peut simplement créer des emplois de fonctionnaires, mais aussi, solution en vogue chez certains économistes et hommes politiques en

France, subventionner le développement d'un «tiers secteur».

Chacune de ces politiques, et, bien sûr, toute combinaison des trois est susceptible de réduire le chômage structurel. Mais il est essentiel de bien comprendre qu'elles entraîneraient toutes, inévitablement, des modifications dans la répartition telles que certains y perdront. Ainsi de la troisième solution. Je suis personnellement convaincu que les programmes qu'on nous présente - où l'on nous explique qu'«il n'y a qu'à» prendre les 700 milliards de francs que représenterait, selon certaines sources, le coût du chômage, et les utiliser à financer le tiers secteur pour faire disparaître l'essentiel du chômage - sont des présentations démagogiques. Très certainement le troisième type de solution impliquerait une augmentation de la pression fiscale sur ceux qui ont un emploi. Quant à la deuxième solution, le partage du travail, il est clair qu'elle n'est pas réaliste si elle ne s'accompagne pas, au moins pour certains, d'une réduction proportionnelle, ou presque proportionnelle, des revenus. On ne peut pas imaginer de système de partage du travail susceptible de réduire le chômage avec maintien des revenus de tous. Enfin, s'agissant de la première solution, il va de soi que, si on adopte la version consistant à baisser les charges sur les bas salaires, il faudra financer par d'autres prélèvements les prestations que ces charges finançaient, ou alors accepter une baisse des prestations. Et si ce ne sont pas les charges mais les salaires qui baissent, alors là c'est limpide : ce sont les bas salaires qui paieront la solidarité avec les chômeurs. Il est vrai qu'on pourrait compenser cette baisse des plus bas salaires par un impôt négatif. C'est une mesure qui, quoique d'inspiration libérale, a aujourd'hui des défenseurs dans les partis de gauche. Le marché fixerait le niveau des plus bas salaires, mais l'impôt négatif instituerait un plancher aux revenus de chacun, qui pourrait être, par exemple, égal au SMIC actuel. Dans ce cas, tout employé payé en dessous du plancher recevrait de l'Etat un versement, donc un impôt négatif, égal à la différence existant entre son salaire et ce plancher. Cependant, il faudrait alors relever les impôts payés par ceux qui sont au-dessus du plancher. Quoi qu'on fasse, il y aurait une modification de la répartition. Ce ne sont donc pas des politiques grâce

auxquelles personne ne perd. Autrement dit, à l'issue de l'application de chacune de ces politiques et des transferts éventuellement associés, certains s'en trouveront mieux - bien évidemment les chômeurs -, mais d'autres moins bien : ce sont ceux sur lesquels aura pesé le coût de la solidarité nationale accrue qui aura permis de résoudre le problème du chômage. C'est là toute la difficulté. Pourquoi ne parvient-on pas à la résoudre ?

5 - Pourquoi les Etats ne font-ils rien ?

Nous voici désormais au cœur de la question. Des marges de manœuvre existent incontestablement, tant au niveau international qu'au niveau des nations, pour donner à la mondialisation un cours différent ou en compenser les effets négatifs pour beaucoup. Pourquoi ne sont-elles pas beaucoup mieux utilisées ? Je passerai rapidement sur le niveau international, qui est celui par exemple de la réforme du SMI, car la réponse est malheureusement assez simple, pour tenter de percer le profond mystère de la paralysie de certains gouvernements au niveau national.

Au niveau international, il faut absolument abandonner l'utopie que pourraient émerger dans les prochaines années ne serait-ce que des embryons d'un pouvoir supranational capable d'imposer sa volonté aux Etats nationaux. Toute évolution à ce niveau ne peut résulter que d'un laborieux compromis entre les principales puissances. Or la mondialisation, on l'a dit, met les territoires en compétition. Chaque gouvernement, avant d'envisager d'œuvrer pour un bien commun fort difficile à cerner, cherche d'abord à ce que son territoire tire son épingle du jeu. Il lui est alors plus facile de régler ses éventuels problèmes internes. Malgré tout, la compétition peut être destructrice et la coopération s'avérer finalement la meilleure option. Mais, pour le reconnaître, il faut généralement de graves crises qui manifestent clairement le caractère destructeur pour tous de la compétition, comme ce fut le cas dans les années trente. Malgré les discours actuels sur la réforme du SMI, je doute fort que les soubresauts financiers que nous connaissons soient perçus comme suffisamment alarmants pour que les excellentes idées émises ici ou là soient mises en œuvre avec détermination et continuité. Il est à craindre, hélas !, qu'il

faillie pour cela une crise d'une tout autre ampleur. La structure actuelle du jeu interétatique exclut en tout cas toute capacité d'anticipation, tout au plus permet-elle certaines réactions en cas de crises graves. Le seul moyen de changer cet état de choses serait que se développent des organisations politiques internationales. Mais cet internationalisme, qui ne serait plus classiste, reste à imaginer.

Quant aux causes de l'étrange paralysie de la plupart des gouvernements européens à l'égard du chômage, j'aimerais vous soumettre une hypothèse. J'observe que, dans la période d'après-guerre et jusqu'à aujourd'hui, la plupart des gouvernements n'ont été capables de mener des politiques économiques actives, ayant d'importants effets de répartition, que dans des situations où il existait dans le pays un puissant «sentiment économique national». Le sentiment économique national ne se définit que par rapport à l'étranger. Selon moi, et en cohérence avec la conception purement relative de la richesse que je crois indispensable d'adopter, ce sentiment économique national ne peut prendre que deux formes. Il s'exprime soit par la volonté de rattrapage, s'il s'agit d'un pays pauvre par rapport à un pays riche, soit par la volonté de ne pas «décrocher», quand le pays est déjà riche et se situe dans le peloton de tête des pays riches.

C'est la volonté collective de rattrapage des Etats-Unis qui fut à mon sens le moteur des politiques économiques actives en Europe et au Japon dans l'après-guerre. Aujourd'hui, ce sont les pays pauvres dits émergents qui sont dans ce cas. Il est incontestable que les gouvernements des pays émergents mettent en œuvre de véritables politiques économiques. Ils font des choix qui ont des conséquences de répartition interne très importantes, ils sont protectionnistes, ils ont une politique monétaire et industrielle active, etc.

Quant aux exemples de politiques économiques actives dans les pays les plus riches ces dernières années, nous avons Ronald Reagan et Margaret Thatcher. Je suis frappé de constater que, sous ces deux gouvernements, on a assisté à un véritable changement de politique économique, que les promoteurs de ce changement avaient annoncé leurs intentions, se sont fait élire sur des programmes et, contrairement à

d'autres hommes politiques de beaucoup d'autres pays d'aujourd'hui, ont fait ce qu'ils ont dit qu'ils feraient. Pourquoi ? La possibilité qu'ils ont eue de mettre en œuvre de nouvelles politiques est à mon avis étroitement liée au sentiment de déclin, voire de décadence, de décrochage, qu'avaient les Etats-Unis à l'endroit du Japon, à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, et que ressentait la Grande-Bretagne à l'endroit du reste de l'Europe quand Margaret Thatcher est arrivée au pouvoir.

Le Japon aujourd'hui, pays dont la richesse par habitant est la plus élevée du monde (mis à part quelques émirats pétroliers), est un extraordinaire exemple du phénomène inverse. On sait qu'il connaît un marasme économique certain depuis plusieurs années en raison de la situation de quasi-faillite dans laquelle se trouve une bonne partie de ses institutions financières. La restructuration et l'assainissement de celles-ci coûterait plusieurs dizaines de fois ce qu'il en a coûté de restructurer le Crédit Lyonnais. On avance des chiffres en apparence astronomiques, mais qui ne représentent en fait «que» 10 % du PIB japonais. Un plan de restructuration en trois ans, déplaçant chaque année 3,3 % du PIB, réglerait donc le problème. C'est beaucoup, mais techniquement faisable. On dit que le système politique japonais est incapable de le faire. Mais pourquoi en est-il ainsi ? Parce qu'il est incapable de décider qui va payer et, s'il est incapable de le décider, c'est qu'il n'y a aucun consensus là-dessus dans la société japonaise. Un pays qui a su, quand il était dans une phase de rattrapage des Etats-Unis, traiter avec résolution et rapidité ses problèmes de répartition interne et s'unir au nom du rattrapage, n'est plus capable de le faire aujourd'hui qu'il a atteint les sommets de la richesse. Je suis prêt à prendre le pari que, si, le marasme continuant, le Japon dans son ensemble avait le sentiment de «décrocher» des Etats-Unis, son problème actuel serait très vite réglé.

Mon hypothèse est donc que, jusqu'ici, ce n'est que dans les pays riches menacés de déclin, donc d'un accroissement des inégalités externes, et dans les pays pauvres en situation de pouvoir rattraper les pays riches, donc de réduire les inégalités externes, que les conditions ont pu être réunies pour trouver des com-

promis sur les inégalités internes. Autrement dit, ce n'est que dans ce type de pays qu'est parvenu à se constituer quelque chose comme une conscience nationale fondée sur l'économie, dans un projet orienté vers l'extérieur, conscience qui permet que soient conçues et mises en œuvre des politiques économiques actives. *A contrario*, dans les pays riches non conscients d'un déclin relatif, toute politique économique active apparaît d'abord et avant tout comme une brutale intervention sur les inégalités internes. Elle est donc immédiatement conflictuelle, et ces conflits ne peuvent être transcendés par un objectif économique d'ordre supérieur. Dans une telle situation, les conflits de répartition sont à nu : il n'existe aucun plan supérieur dans l'ordre de l'économie, comme le rattrapage, auquel on puisse se placer pour les résoudre.

Est-ce sans espoir ? Non, mais la seule solution est de réussir à nous placer sur un autre plan. Car les conflits de répartition peuvent aussi se résoudre à un niveau politique. Par exemple, lorsque les questions de solidarité ne peuvent plus être réglées en expliquant à ceux qui donnent : «Vous verrez, vous-mêmes vous en trouverez mieux à la fin», elles peuvent cependant l'être en répondant aux questions suivantes : «Dans quelle société voulez-vous vivre ? Est-ce le modèle américain que vous voulez pour l'Europe ? Quel est le degré d'inégalité qui vous paraît acceptable ? Si les inégalités actuelles vous paraissent inacceptables et si vous êtes en haut de l'échelle, de quoi êtes-vous prêts à vous priver pour qu'elles soient réduites ?»

Pour certains, tels Brender dans *L'impératif de solidarité*, Lipietz dans *La société en sablier*, ou même Fitoussi dans *Le débat interdit*, une solidarité accrue unissant les compétitifs qui bénéficient de la globalisation et les autres reste pourtant un impératif économique. A leurs yeux, en effet, les multiples formes des inégalités croissantes (chômage, pauvreté de masse, banlieues à l'abandon, réduction de la sphère des services publics, inégalités régionales, etc.) finiront par peser sur la compétitivité des compétitifs, soit directement, soit par la perte de cohésion sociale et politique qu'elles engendreront inévitablement. Pour eux, laisser se développer ces inégalités serait donc, du point de vue même de l'économie, un fort mauvais calcul.

Je crains fort au contraire qu'au sein d'un territoire puissent parfaitement se côtoyer pendant fort longtemps, d'une part, des groupes d'ultra-compétitifs, vivant et travaillant dans des ghettos dorés et protégés, ayant leurs propres écoles, hôpitaux, espaces de loisirs, etc., parfaitement connectés entre eux et avec les compétitifs des autres territoires par les infrastructures de communication adaptées à leurs besoins, et, d'autre part, une masse de gens paupérisés tenus en respect par de puissants appareils répressifs. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à se tourner vers le passé où ce modèle est très largement dominant, par exemple Venise et quelques autres villes d'Europe du XV^e siècle, ou à observer aujourd'hui le Brésil, ou ce qui est en train de se produire dans certaines provinces chinoises, ou encore tout simplement les Etats-Unis.

En raison de la globalisation, il est clair que la possibilité et la tentation, pour des groupes privilégiés, de faire économiquement sécession du reste des habitants d'un territoire sont sans doute plus grandes qu'elles n'ont jamais été, du moins dans les pays les plus riches. Dans les pays les plus riches, y a-t-il un intérêt économique quelconque, pour les plus compétitifs, à ce que le chômage disparaisse, par exemple ? Aucun : le surcroît de demande interne que cela entraînerait serait négligeable pour des gens qui se battent avant tout, entre eux et avec les compétitifs des autres territoires, directement pour des parts du marché mondial. Au contraire, l'existence du chômage, en pesant sur les plus bas salaires dans leur territoire, est plutôt un facteur favorable à leur propre compétitivité. Dans les pays les plus riches, ce qui disparaît ainsi, avec la globalisation, ce sont les fondements économiques du sentiment national. La crise du sentiment national et donc de l'idée de nation dans les pays riches est pour moi due à la disparition du sentiment économique national. Le roi est nu : si sentiment national et donc nation il doit y avoir, ils doivent désormais être fondés sur autre chose que l'intérêt économique mutuel bien compris des habitants d'un territoire.

Pierre-Noël GIRAUD

Le temps des démocrates

par Jean BOISSONNAT

Après l'âge de la République, nous devons construire celui de la démocratie. Mais nous ne le ferons pas sans démocrates. Voici donc venu le temps des démocrates. Faute de quoi le système vainqueur des totalitarismes au XX^e siècle risque de dépérir sous l'effet de ses contradictions du XXI^e siècle. Car la démocratie n'est pas dans la nature de l'homme. C'est un produit, éminemment périssable, de sa culture. Quelle est, d'ailleurs, la nature de l'homme - seule espèce vivante de ce type - sinon sa culture ? La république n'est pas une garantie contre cette dérive, car nous connaissons des monarchies démocrates et des républiques autoritaires. Démocratiser la république, aujourd'hui, c'est la peupler de démocrates conscients des *valeurs* qu'ils incarnent, formés aux *comportements* qui les traduisent de nos jours, et organisés dans des *institutions* qui assurent la pérennité de ces valeurs.

Les valeurs

Nous avons tellement pris l'habitude de définir la démocratie par des règles (le règne de la loi) ou par des procédures (le choix des détenteurs du pouvoir par voie d'élection) que nous oublions volontiers les valeurs qui la fondent : la liberté, la justice, l'égalité dignité des personnes, ce que nous appelons les droits de l'homme. Ces valeurs sont fragiles, réversibles, éventuellement contradictoires. Bergson avait déjà observé la contradiction entre deux des termes de notre devise nationale - la liberté qui peut nier l'égalité et l'égalité qui peut étouffer la liberté - et il avait souligné que seule la fraternité permettait de dépasser cet antagonisme. Quand un

ennemi menace nos valeurs, nous nous levons pour les défendre ; beaucoup de nos pères sont morts pour elles en ce siècle. Mais, sans adversaires déclarés, elles dessèchent. Le même citoyen qui participe à la définition de l'intérêt général se dresse pour revendiquer la satisfaction de ses intérêts particuliers. Nous proclamons nos droits ; nous ignorons nos devoirs.

La consanguinité des valeurs démocratiques et des valeurs évangéliques encourage le chrétien à s'en sentir plus particulièrement responsable et à les incarner avec persévérance. Ne cherchons pas ailleurs les raisons de la résistance présente de nombreux chrétiens aux tentations extrémistes de gens proches de leurs milieux sociaux. Chrétien que j'appelle démocrate - mais par ailleurs libéral ou socialiste -, on ne pactise pas avec le racisme, le nationalisme exacerbé ou la xénophobie. Pour autant le chrétien ne sacralise aucun régime politique. Il n'attend pas du pouvoir qu'il définisse une religion civile. Pas plus que lui-même ne veut revenir à ce temps de l'histoire où l'on n'avait pas encore décrypté tous les développements du message évangélique sur la distinction des deux royaumes (celui de Dieu et celui de César) et où l'on compromettait la pérennité de l'Eglise dans la précarité des systèmes politiques.

Les comportements

On n'exaltera pas la démocratie en entretenant le mépris de la politique. Celle-ci souffre aujourd'hui d'un discrédit dangereux - contrepartie de ses prétentions hégémoniques dans la première moitié du XX^e siècle.

L'opposition que l'on voit grandir entre la société politique (celle des pouvoirs publics, des élus, des partis) et la société civile (celle des entreprises, des familles, des Eglises, des associations de toutes sortes) n'est pas saine. En abaissant la première, sans vraiment stimuler la seconde (car elles souffrent toutes deux des mêmes maux : recul du militantisme et désintéressement), on se détourne de la définition d'un projet collectif qui permettait de dépasser les conflits d'intérêts particuliers. Or, quelle que soit la nécessité d'acquiescer en France cette culture du compromis qui permet à certains de nos voisins de lutter plus efficacement que nous contre les maux de notre époque, en particulier contre le chômage, on ne saurait ramener la vie démocratique à une mécanique des relations sociales. Certes, dans la vie ordinaire des jours, le débat vaut mieux que le combat ; le contrat est souvent mieux adapté que la loi. La définition de la volonté générale passe d'abord par l'organisation de la délibération générale. Mais nous ne pensons pas que l'administration des choses puisse durablement se substituer au gouvernement des hommes. Même si l'on révisait à la baisse les ambitions d'un destin collectif, elles demeurent nécessaires à la survie et même au progrès des sociétés humaines.

C'est pourquoi, malgré les contraintes et la technicité de l'économie moderne, celle-ci n'élimine pas la nécessité de choix politiques. C'est parfois une commodité pour les détenteurs du pouvoir que de se défausser sur des lois de marché qui n'en sont pas ou sur des experts sans autre légitimité que celle du savoir.

Il est vrai qu'on ne peut attendre de chaque citoyen qu'il dispose de toutes les connaissances nécessaires pour se prononcer sur des sujets compliqués. Nous avons besoin de médiateurs, ce qui explique le rôle déterminant des médias dans la vie de nos démocraties. Méfions-nous de tout ce qui prétendrait les contrôler. Mais exigeons qu'ils se fixent à eux-mêmes des règles qui limitent les risques si fréquents de dérive. L'autogestion n'est plus à la mode - peut-être à tort, car nous vivons dans des sociétés où le savoir sera de plus en plus partagé -, mais l'autorégulation devrait l'être. Qu'une profession se donne à elle-même un code de déontologie (avec les moyens de le faire respecter)

serait une avancée démocratique. Par exemple, pourquoi ne pas s'imposer, lors de la publication des sondages à la veille des scrutins décisifs, de mettre en évidence les marges d'erreur et les fourchettes d'estimation qui en découlent ?

Les institutions

Légiférer dans des sociétés devenues très mobiles comporte le risque d'appliquer à des réalités neuves des règles archaïques. Ne devrait-on pas fixer plus systématiquement la nécessité d'évaluer, à date fixe, les effets et la pertinence d'une loi, au vu de son expérimentation ? Etant entendu que le développement du contrat devra réduire le champ de la loi.

Il ne suffira pas de rapprocher les règles des faits. Il faudra aussi réduire les distances entre le citoyen et le pouvoir. L'empilement des collectivités publiques sur un territoire comme celui de la France, d'un demi-million de kilomètres carrés, bien loin de contribuer aujourd'hui à ce rapprochement, semble le contrarier. Nous n'avons pas voulu choisir entre la région et le département. Nous ne pourrions pas indéfiniment éluder ce choix. Nous n'avons pas su décentraliser réellement le pouvoir avec les responsabilités financières (c'est-à-dire avec les moyens) qui devraient l'accompagner. Pourquoi ne pas étudier les avantages et les risques d'une élection directe du maire, du président du conseil général ou du président du conseil régional ? Ce serait un utile complément à la nécessaire limitation du cumul des mandats électifs.

Les corps intermédiaires, représentants de cette société civile dont on parle tant, ne devraient-ils pas être mieux associés à la recherche de l'intérêt général ? Charles de Gaulle avait eu, au mauvais moment il est vrai, de bonnes intentions sur ce sujet en proposant de fusionner le Sénat et le Conseil économique et social. Le problème mériterait un nouvel examen dans la perspective de cette démocratie participative dont on aura beaucoup parlé pendant cette session.

S'agissant de l'Eglise, le pape Jean-Paul II vient de rappeler aux évêques autrichiens qu'elle n'était pas une société démocratique au sens

commun du terme. C'est évident puisqu'elle a reçu son message et son mandat d'en haut. Mais elle vit dans des sociétés démocratiques, avec des fidèles qui ont trouvé dans leur propre foi des raisons d'être de bons démocrates. Ils ne cessent pas de l'être en franchissant le seuil de leur église. Collégialité, synodalité, subsidiarité sont des thèmes dont on redécouvre chaque jour la richesse. Nous devons les développer en nous inspirant de l'histoire de l'Eglise elle-même depuis ses origines.

La même démarche pour appliquer des principes démocratiques ailleurs que dans la vie politique nationale nous conduirait à chercher les moyens spécifiques pour démocratiser l'Union européenne dans l'ordre politique ou l'entreprise dans l'ordre économique.

Mais, s'il n'y a pas de démocratie sans démocrates, cela signifie qu'il n'y en aura pas sans éducation. Nous venons d'en examiner tous les

aspects en clôture de notre session. Ce sera déterminant, car si chacun n'a pas expérimenté à tous les niveaux la tolérance, la transparence, le débat, le contrat, rien ne se passera au niveau politique. A l'âge de l'informatique, une nouvelle société politique naîtra de la société civile sans s'identifier avec elle. Mais cela suppose que les progrès de la liberté n'apparaissent pas comme la contrepartie d'une régression de la justice. Une société sera toujours jugée au sort qu'elle réserve au plus modeste ou au plus pauvre de ses membres.

On nous a rappelé la forte parole de saint Augustin : «Dieu ne veut pas que l'homme domine sur l'homme».

Jean BOISSONNAT

Les livres de nos collaborateurs et amis

Semaines Sociales de France

«Démocratiser la république»

Représentation et participation du citoyen

Bayard Editions - Centurion

«Pour sauver nos retraites : quels fonds de retraite pour les Français ?»

Actes du Colloque (octobre 1998)

organisé et présidé par **Philippe DOUSTE-BLAZY**

Ed. M & M Conseil Paris

«La mondialisation a-t-elle une âme ?»

France-Forum, qui, au cours des dernières années, a réservé une place importante aux études et interrogations sur la mondialisation, se doit d'appeler l'attention sur le livre portant ce titre, publié par Economica, et qui est l'ensemble des textes réunis à l'occasion du séminaire «**Morale, spiritualités et vie des affaires**» de l'Université Paris IX-Dauphine (novembre 1997-février 1998), organisé avec le concours de la Caisse des dépôts et consignations.

Pour en démontrer l'intérêt et inciter à sa lecture, rien ne nous a paru plus efficace que de mettre sous les yeux de nos lecteurs de larges extraits de son Introduction rédigée collectivement par Bertrand BADRÉ, inspecteur des Finances, chargé de cours à HEC et à l'IEP, Philippe CHALMIN, professeur à Paris-IX Dauphine et président de la Société d'Economie Politique, et Nicolas TISSOT, inspecteur des Finances, chargé de cours à HEC et à l'IEP, qui ont dirigé ce séminaire auquel ont participé de très nombreuses personnalités, dont certaines bien connues de nos lecteurs, et dirigé la publication des interventions et des débats.

Pour en donner une idée et à titre d'exemple, nous avons choisi de reproduire ci-après ceux de la séance ayant pour thème le judaïsme - avec Claude RIVELINE, ingénieur du corps des mines, professeur de gestion à l'Ecole des Mines de Paris, rabbin honoraire, et Gérard WORMS, ingénieur du corps des mines, ancien PDG de Suez et président du Conseil des commanditaires de Rothschild.

France-Forum remercie très vivement les auteurs et l'éditeur de l'avoir autorisé à le faire.

A signaler enfin qu'en raison du succès obtenu, un nouveau séminaire, organisé selon les mêmes principes, s'est déroulé à Dauphine de novembre 1998 à mars 1999 : les actes n'en ont pas été publiés.

Introduction

par Bertrand Badré, Philippe Chalmin et Nicolas Tissot

Depuis quelques années, la mondialisation est auscultée, analysée, disséquée. Pour certains elle est le symptôme de «l'horreur économique». Pour d'autres au contraire «elle est une formidable chance à saisir». Ces jugements sont formulés à propos d'un phénomène que l'on peine encore à vraiment comprendre sous toutes ses facettes. Nous ne nous inscrirons pas dans cette jeune tradition.

Le propos du présent ouvrage est à la fois plus modeste et plus ambitieux.

Il est d'abord plus modeste. Loin de nous, en effet, l'idée de prendre l'exacte mesure de la mondialisation et de ses conséquences. Il ne sera question dans les pages qui suivent ni de procès en béatification, ni de procès à charge. Les auteurs ne veulent être porteurs d'aucune thèse définitive. La mondialisation n'en sortira ni grandie ni amoindrie, ni glorifiée ni condamnée, même si, et c'est notre souhait, le lecteur pourra peut-être, à l'issue de sa lecture, la considérer sous un autre jour, sous une autre lumière même ?

Mais notre propos est aussi plus ambitieux. Le titre n'a pas été choisi au hasard. La mondialisation a-t-elle une âme ? Parler d'âme ne peut que nous entraîner plus haut : on n'en peut parler sans une certaine exigence, une certaine éthique même.

Nous ne cherchons pas à expliquer les techniques ou les enchaînements à l'œuvre derrière les bouleversements en cours et qui affectent tous les pays et chacun de nous. Ce livre n'est pas un manuel d'économie. Il n'est pas non plus un manuel de sociologie ou, pire encore peut-être, une analyse d'une éventuelle psychologie de la planète. Reconnaissons d'ailleurs qu'il ne s'agit pas d'un manuel mais plutôt d'un témoignage ou d'une somme de témoignages. Il veut donner à comprendre plus qu'à apprendre.

Mais qu'est-ce donc alors que cette âme de la mondialisation ? N'est-il pas absurde ou excessif de juxtaposer deux termes opposés, le plus concret, la mondialisation, au plus éthéré, l'âme ?

L'homme s'est constamment interrogé sur son âme : de quoi était-elle faite ? Quelle était sa texture, son apparence ? Était-elle ou non dissociée du corps ? S'en échappait-elle, comme un cygne, au moment de la mort ?

A notre tour donc, nous sommes partis à la recherche d'une âme. Et à notre tour nous avons admis que les questions sur l'âme appelaient des réponses d'ordre spirituel. C'est donc aux religions et aux grandes spiritualités que nous nous sommes adressés. Et comme la mondialisation est, pour l'instant du moins, essentiellement affaire d'économie - qui est aussi au cœur de nos activités professionnelles respectives - nous avons choisi d'interroger ces spiritualités sur leurs rapports aux affaires. Et nous avons légèrement transformé notre interrogation initiale : la mondialisation est-elle aussi une affaire spirituelle ?

A l'origine de notre démarche, un constat : la mondialisation de l'économie, l'ouverture des frontières, la multiplication des contacts entre les hommes ont permis et même favorisé le choc des cultures mais ont pu aussi se traduire par une *confrontation des spiritualités*.

Pour le meilleur le plus souvent mais aussi

parfois pour le pire. Le meilleur ce sont des initiatives comme les rencontres d'Assise par exemple. Le pire fait hélas encore trop souvent la une de l'actualité pour qu'il soit utile d'en rappeler ici les détails.

Alors nous avons souhaité organiser un dialogue entre les grandes traditions spirituelles du monde pour mieux les connaître, voire parfois les découvrir. Un séminaire ouvert à tous nous est apparu comme une formule appropriée. Un rythme lent, une découverte progressive des discours et des interrogations ont semblé plus adaptés qu'un colloque magistral de quelques heures.

C'est ainsi qu'est né le séminaire «Morale, spiritualités et vie des affaires», organisé à l'Université Paris IX-Dauphine, avec le soutien d'*Economica* et d'*Enjeux les Echos*. Le lundi, à l'heure du déjeuner, pendant douze séances entre décembre 1997 et mars 1998, un «théologien» et un chef d'entreprise, représentant, à tour de rôle, la plupart des grands courants spirituels, sont venus parler de leur croyance. Ils ont essayé de comprendre et d'expliquer l'influence que celle-ci exerce ou non sur leur perception et leur pratique de la vie des affaires. Au final : ni cours, ni discours mais vingt-quatre témoignages éclairés qui nous ont permis d'aborder successivement le catholicisme, le protestantisme, le judaïsme, l'islam, le bouddhisme, l'hindouisme, le cas japonais, le confucianisme et les traditions chinoises, les traditions africaines et la franc-maçonnerie.

Les guides de poche présentent souvent en quelques lignes tout ce que l'homme d'affaires averti doit connaître avant d'attaquer un nouveau marché : comment se moucher ? faut-il enlever ses chaussures ? comment interpréter un «oui» ou un «non» ? comment échanger les cartes de visite ? Ces renseignements sont tous utiles, mais ils passent à côté de l'essentiel en méconnaissant les aspects spirituels, trop souvent résumés dans un paragraphe «religions», «coutumes» ou «impairs à éviter».

Une véritable approche des grandes spiritualités ne peut pas se résumer à quelques «trucs à connaître». Plus exigeante, elle nous déconcerte souvent. Alors même qu'une connaissance en vérité de la spiritualité d'un pays ou d'une

région est souvent une nécessité et peut aussi contribuer à éviter maladresse, gaffes ou incompréhensions.

Beaucoup de questions ont été posées : qu'est-ce que l'argent ? quelle est sa place ? et le profit ? tout est-il permis ? y a-t-il des choses qu'en affaires on peut faire, qu'on peut ne pas faire, qu'on ne doit pas faire ? et comment s'organise au quotidien une entreprise de culture initiale «confucianiste» quand elle choisit de se développer en terre d'Islam par exemple ? y a-t-il une éthique universelle des affaires ? peut-il seulement y en avoir une ? peut-on, même finalement, tenter de tracer les lignes d'une morale universelle ou faudra-t-il plutôt, comme certaines entreprises multinationales en ont déjà pris le parti, se contenter d'un code de déontologie, plus pragmatique ?

Quelques réponses ont, bien sûr, été apportées à ces interrogations. Mais il est très vite apparu difficile de donner à chaque question «la» réponse : c'est à un voyage stimulant mais difficile au cœur des conceptions et des pratiques économiques des grandes religions et philosophies que nous avons participé. Quelques tendances se dessinent certes. Mais moins que nous ne le pressentions ou que nous ne l'espérions. D'une certaine manière nous avons découvert que l'important n'était pas la conclusion ou la synthèse mais le débat lui-même, que ce n'était pas le but mais le chemin.

Ce livre veut restituer la substance mais aussi, même si cela est beaucoup plus difficile, la texture et la couleur de ces dialogues à plusieurs voix. Car ces entretiens et ces débats ont été des temps forts. Les invités, pour la majorité d'entre eux, n'étaient pas des orateurs professionnels mais des hommes de foi ou d'action, des «honnêtes hommes» au sens des Lumières. Leurs textes portent la marque de leurs enthousiasmes et de leurs incertitudes. Ils ont été corrigés pour les besoins de l'édition mais ils n'ont pas été retravaillés ou réécrits.

Le lecteur découvrira vite que l'exercice était en général plus difficile pour les chefs d'entreprise que pour les «théologiens». Peut-être ces derniers sont-ils plus habitués aux «prêches», aux «sermons» ou aux discours ? Peut-être aussi est-il plus facile d'être théorique et de décrire le

monde tel qu'il devrait être ? Alors que le chef d'entreprise doit, pour sa part, faire son affaire du monde tel qu'il est. Il n'est pas facile pour un homme d'affaires de faire la part de ce qui, dans sa vie professionnelle, relève de ses convictions religieuses. Est-on plus ou moins honnête suivant que l'on est protestant, musulman ou hindouiste ? On verra, d'ailleurs, que la réponse n'est pas évidente et qu'elle dépend largement du sens que l'on donne au mot honnêteté.

Il faut aussi apporter quelques précisions méthodologiques qui devraient aider à lire les pages qui suivent.

D'abord toutes les religions n'ont pas été abordées. Cela a tenu à la durée forcément limitée du séminaire et au souci d'avoir le panorama le plus large possible et donc d'éviter des approches pas trop connexes. Au-delà, l'ordre même dans lequel elles ont été abordées ne doit pas être interprété : nous sommes partis des religions dites du Livre, qui nous sont incontestablement plus familières, puis nous avons poursuivi avec les sagesses et spiritualités asiatiques avant de conclure avec la franc-maçonnerie, dans sa version non déiste, et les traditions africaines.

Ensuite il n'a pas toujours été possible dans les intitulés comme dans les interventions de faire la part du culturel et du spirituel. Les séances consacrées au Japon (le «cas» japonais) ou à l'Afrique (les traditions africaines) ont opté pour un point de vue plus culturel dans la mesure où il était effectivement difficile de distinguer, dans un laps de temps réduit, toutes les données des spiritualités propres à ces deux régions du monde. Mais nous nous sommes refusé à donner un «tout culturel» qui, même s'il peut sembler à bien des égards séduisant, nous apparaît tout à fait insuffisant : une éthique des affaires, par exemple, est sous-tendue par une morale, elle-même liée à une vision spirituelle de l'ordre des choses. Se cantonner au seul culturel nous aurait limité à produire quelques cartes postales nationales - les affaires au Japon, en Inde ou en Afrique - et à rester à la surface des choses. L'approche spirituelle convenait beaucoup mieux à une problématique que nous souhaitons mondiale ou universelle.

Enfin, il faut souligner que les propos tenus

n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas leur religion, leur spiritualité ou leur courant de pensée dans son ensemble. La vie des affaires, nous le verrons, est, d'ailleurs, un sujet que ces dernières ne font, en général, que commencer à défricher. Les questions sont souvent récentes ou ont changé de perspectives. Le débat sur le profit, par exemple, a ainsi changé d'échelle en cette fin du vingtième siècle. La place de la corruption aussi. Tout comme les demandes d'un ordre mondial. Que ce séminaire, et ce livre, puissent avoir, à leur échelle, favorisé la prise de conscience et la réflexion sur ces sujets est le vœu que nous pouvons former.

Que retenir alors ? Le choix est difficile et chacun saura faire son miel des exposés qui suivent.

Comment éviter le détour par Babel pour conclure cette introduction ?

Il est en effet dans la Bible, au chapitre XI de la Genèse, un texte qui, mieux que tout autre, éclaire la situation actuelle, c'est le récit fameux de la tour de Babel :

«Tout le monde se servait d'une même langue et des mêmes mots (...) les hommes se dirent l'un à l'autre : «Allons, faisons des briques et cuissons-les au feu !» La brique leur servit de pierre et le bitume leur servit de mortier. Ils dirent : «Allons, bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet pénètre les cieux ! Faisons-nous un nom et ne soyons pas dispersés sur toute la terre.» N'est-ce pas là l'image actuelle de l'humanité adoptant un même langage technologique, bâtissant un réseau mondial d'échanges de marchandises et de services, une humanité qui peut croire que simplement la technique et le marché lui permettront d'atteindre le ciel, c'est-à-dire en quelque sorte l'immortalité !

Mais la suite du récit biblique est plus inquiétante :

«Yahvé descendit pour voir la ville et la tour que les hommes avaient bâties, et Yahvé dit : «Voici que tous font un seul peuple et parlent une seule langue et tel est le début de leurs entreprises ! Maintenant, aucun dessein ne sera irréalisable pour eux. Allons ! Descendons ! Et là confondons leur langage pour qu'ils ne s'en-

tendent plus les uns les autres.» Yahvé les dispersa de là sur toute la surface de la terre et ils cessèrent de bâtir la ville.»

Osons une interprétation qui fera certainement frémir les exégètes. Ce que les hommes avaient bâti, c'était une mondialisation uniforme, un plus petit commun dénominateur qui pouvait cependant donner à certains l'ivresse de la puissance ; c'était la porte ouverte aux dictatures, moins des armes que des idées et des modes. C'était, et c'est, si nous n'y prenons garde, une sorte de «meilleur des mondes» comme le décrivait Aldous Huxley.

Yahvé, quelle que soit la tradition spirituelle à laquelle on se réfère, c'est l'âme, c'est l'esprit qui fait que chaque homme est différent de son voisin, que chaque brique de la tour est posée en fonction du génie propre de chaque artisan. Yahvé donne à l'humanité sa richesse en confondant les langues, en lui permettant de s'exprimer dans sa diversité. Chaque fois que l'on se contente d'additionner les hommes comme les briques de la tour, on fait l'impasse sur ce qui est la richesse véritable. Ni le marché, ni les technologies les plus avancées ne peuvent comprendre cela puisqu'ils sont composés de mécanismes banalisés faits du langage binaire le plus simple, celui qui reconnaît 0 et 1, la hausse ou la baisse d'un prix. Ils ne sont rien au fond, et la tour qu'ils construisent en aveugle s'effondrera un jour dans le grand fracas de quelque crise.

Elle s'effondrera si les hommes oublient leur âme, leur capacité à tendre la main, à accepter l'autre dans ce qu'il a de différent, y compris dans sa langue ou sa race, à l'aider, à l'aimer.

Le tour de Babel n'était qu'horreur économique mais il aurait suffi de si peu pour qu'elle soit bonheur. N'est-ce pas là le destin des hommes que d'hésiter toujours entre la désespérance froide de leur logique et l'espérance, parfois exaltée, de leurs passions. Mais c'est l'espérance qui fait avancer...

Bertrand BADRÉ

Philippe CHALMIN

Nicolas TISSOT

Le judaïsme

par Claude Riveline et Gérard Worms

Claude RIVELINE

Le judaïsme a beaucoup de choses à dire sur la vie des affaires, et cela pour trois raisons : l'histoire des juifs est étroitement associée au commerce et à la finance, ce qui a suscité, on le sait, toutes sortes de passions. Par ailleurs, ce qui est moins connu, c'est que la tradition religieuse comporte des enseignements et des impératifs précis en la matière. Enfin, ce qui est plus ignoré encore, mais non moins essentiel, c'est que les principes métaphysiques du judaïsme empruntent leurs catégories au monde des affaires. Je vais m'efforcer d'expliquer tout cela.

Mais auparavant, je dois souligner qu'il n'existe dans le judaïsme ni église, ni dogme, ni prêtres. Les rabbins ne sont que des juifs instruits, mais chaque juif a vocation à interpréter l'Écriture à sa guise. Cela étant, il existe un vaste corpus de textes et de principes, avec toute une échelle d'authenticité, depuis les lois indiscutées jusqu'aux gloses légères. Pour ma part, j'ai été officiellement investi par le Grand Rabbinat de France d'une sorte de magistère qui m'autorise à vous livrer ce qui suit, mais un autre juif pourrait légitimement situer tout autrement ses priorités.

Quelques lois fondamentales concernant la vie économique

Le travail productif est une obligation religieuse pour les juifs. Le quatrième des dix commandements dispose en effet : *«Durant six jours tu travailleras, et tu feras tout ton ouvrage»* (Ex. XX), mais il continue *«...mais le septième jour est un jour de chômage consacré à Dieu»*.

Cette alliance entre une activité de construction du monde, et de suspension d'une telle activité, ainsi prescrite au niveau de la semaine, se retrouve au niveau des années, et cela de deux manières : tous les sept ans, les Hébreux devaient observer une année de chômage de la terre ; tous les fruits étaient à la disposition de tout le monde, et toutes les dettes étaient abo-

lies. Par ailleurs, tous les cinquante ans, la terre retournait à son propriétaire originel. C'est l'institution du Jubilé, qui remettait en quelque sorte les compteurs à zéro par rapport aux aléas des affaires et de la fortune.

L'ensemble de ces préceptes illustre le fait que la dignité de la personne et sa disponibilité doivent être sauvegardées malgré les contraintes de la vie matérielle.

Un autre sujet a joué un rôle important dans la vie des juifs, il s'agit du prêt à intérêt. Dans la Torah, le prêt à intérêt entre juifs est prohibé, mais il n'est pas interdit de prêter avec intérêt à des non juifs. Cette distinction est évidemment choquante, mais l'impression désagréable qu'elle inspire est atténuée lorsque l'on est informé de quelques détails concernant les circonstances pratiques de sa mise en œuvre. Il est vrai qu'un juif ne doit pas prêter à intérêt à un autre juif ; cependant, en contrepartie, l'emprunteur a l'obligation religieuse de rembourser. Or, dans la mesure où le versement d'intérêt est interprété comme une prime de risque, ce risque est aboli car la communauté toute entière est solidaire du remboursement de l'emprunt ; les intérêts n'ont alors plus de fondement financier.

En outre, il existe un dispositif, connu en hébreu sous le nom de *«heter iska»*, permettant de s'associer afin de faire fructifier les capitaux. Il est vrai que la distinction entre le prêt à intérêt et la juste rémunération d'un placement se révèle extrêmement subtile - et le Talmud est prodigue en ce type de débats.

Par ailleurs, s'il est licite, vis-à-vis des non-juifs, de prêter avec intérêt puisque l'obligation de remboursement n'est pas préjugée, il faut également comprendre que cette pratique s'appuie sur la réciprocité, les interlocuteurs non juifs faisant de même. Il est, de toute façon, absolument prohibé par la religion juive d'abuser de l'éventuel état d'infériorité de son partenaire en affaires.

Ces précisions concernant la pratique des affaires dans la religion juive ne doivent pas faire oublier que le but fondamental de la vie juive n'est pas la vie des affaires. Le sommet, la raison d'être de cette vie juive est l'étude de la Torah. Toutefois, l'étude profane (l'astronomie, la médecine...) fait partie des choses qu'un juif est obligé de faire s'il en a les talents.

Cette prééminence de l'étude sur les affaires est clairement perceptible dans la vie des familles juives où, traditionnellement, le plus intelligent se consacrait aux études sacrées, et le moins intelligent faisait des affaires. Pour se faire pardonner de faire des affaires, ce dernier devait d'ailleurs entretenir son frère - la grande ambition des parents était ainsi de marier leur fille non pas à un riche mais à un savant, le beau-père devant faire en sorte que le couple ne manque de rien.

Les mœurs observées chez les juifs religieux de Russie aux 18^e et 19^e siècles sont plus frappantes encore. Chez eux, c'était les femmes qui travaillaient. L'une des éditions les plus célèbres du Talmud, l'édition dite de Vilna, a été l'œuvre d'une femme chef d'entreprise qui avait sous ses ordres, dit-on, 500 ouvriers. Pendant ce temps, son mari s'occupait des choses réellement sérieuses, c'est-à-dire l'étude du Talmud.

Règles éthiques découlant de la tradition juive

Peut-on tirer des règles éthiques des nombreux commandements de la tradition juive dont je viens de donner quelques exemples ? Il existe bel et bien quelques points saillants sur lesquels tous les juifs s'accordent, et je retiendrai quatre d'entre eux.

Premièrement, la sainteté est compatible avec la richesse. On en a une preuve évidente lorsque l'on sait que la Bible insiste à plusieurs reprises sur le fait que les patriarches, êtres modèles sur lesquels les juifs calquaient leur comportement personnel, étaient très riches. Abraham, Isaac et Jacob ont accumulé des fortunes immenses. Cependant, il ne faut pas croire que la richesse soit synonyme de bonté : l'affreux cousin de Moïse, Korah', révolutionnaire souhaitant prendre le pouvoir non pas à cause d'aspirations spirituelles mais simplement par cupidité et volonté de puissance, en est un bon exemple. Pour dépeindre sa richesse, le Talmud précise

qu'il «fallait plusieurs centaines de mules pour porter les clefs de ses coffres».

Le deuxième aspect concerne les devoirs du riche : 10 % des revenus du riche reviennent, de droit, aux pauvres. Lorsque le riche donne moins, il est considéré comme un voleur. La tradition juive n'a pas seulement fixé un plancher, elle a aussi imposé un plafond : il est en effet interdit au riche de donner plus de 20 % de ses revenus. Au-delà de 20 % de don, le riche mettrait alors sa fortune en péril ; or, s'il est riche, c'est parce que Dieu lui a confié la gestion du monde pour une part plus grande que les autres, et il n'a pas le droit de se dérober à cette mission.

Troisièmement, il est interdit d'abuser de la faiblesse de son interlocuteur en affaires. Nous l'avons déjà vu à propos du prêt à intérêt, ceci est également le cas vis-à-vis du salarié («Tu ne dois pas garder le salaire du journalier après la nuit»), des fournisseurs et des clients (il y a obligation de remboursement si l'on a pratiqué un prix excessif envers un client).

Le quatrième principe est justement celui d'un juste prix. On peut ici admirer l'ingéniosité du Talmud pour définir un juste prix. Il émet deux hypothèses : soit il existe un marché suffisamment transparent pour que le prix qui en résulte puisse être considéré comme juste, soit il y a recours à un tribunal, qui juge et apprécie la justesse du prix pratiqué.

Cela dit, les principes éthiques résultant de ces quatre obligations ne sont pas d'une originalité folle, et les orateurs présentant les autres religions diront sans doute des choses comparables. L'originalité repose beaucoup plus dans l'attitude juive vis-à-vis de la vie des affaires, qui est radicalement pessimiste à court terme, et optimiste à long terme.

Le radical pessimisme du judaïsme à l'égard de la vie des affaires nous introduit dans la partie théologique de cette présentation. La condition humaine a commencé par un meurtre. Les deux premiers hommes nés d'une femme, Caïn et Abel, se sont entre-tués ; or, il est frappant de noter que le texte biblique insiste, dès leur naissance, sur leurs métiers - même s'il peut paraître curieux qu'un nouveau-né ait un métier. Caïn est agriculteur, homme de la terre, et Abel est

berger, homme du mouvement. La tradition juive pense qu'il existe, entre ces deux manières d'être homme, une irrémédiable hostilité - l'hostilité entre les sédentaires et les nomades est d'ailleurs bien connue en anthropologie.

La Bible a pour théâtre le conflit entre deux immenses empires : l'Empire égyptien et l'Empire de Babel - avec pour rois emblématiques les Pharaons et Nabuchodonosor. L'Égypte est une vallée merveilleuse, c'est le comble de la sédentarité ; et Babel est le monde du mouvement car le Tigre et l'Euphrate changent de lits continuellement. Pour subvenir à ses besoins, l'homme doit se déplacer en permanence, il s'agit donc bien d'un monde de voyage et de commerce. Chacun de ces deux pôles est isolément sujet à violence (l'esclavagisme en Égypte, le vol, le meurtre et l'exclusion à Babel). Le but de l'Histoire est donc de les réconcilier, comme il est de réconcilier Caïn et Abel.

Il est intéressant de remarquer que l'histoire économique du dernier siècle donne des exemples frappants de la violence sédentaire et de la violence nomade. La vie sédentaire tourne autour de la fabrication et se traduit par l'exploitation de l'homme par l'homme. La violence nomade s'exprime à travers la globalisation, et les destructions ou les exclusions que celle-ci peut engendrer.

Le projet juif de l'État idéal

Le projet juif est donc de réconcilier ces deux modes de vie, car si chacun, isolément, est violent, leur réunion est proprement messianique.

Que propose le judaïsme afin de réussir cette symbiose ? A vrai dire peu de choses, si ce n'est l'impératif de l'amour du prochain. Au chapitre 19 du Lévitique, le verset 18 dit «*Tu aimeras ton prochain comme toi-même*». Pour interpréter un verset, les juifs regardent ceux qui l'entourent. Le verset suivant - et il s'agit, chose incroyable, de l'un des 613 commandements - dit : «*Tu ne porteras pas un vêtement où seront tissés ensemble le lin et la laine*». Quel rapport ceci peut-il bien avoir avec l'amour du prochain ? Un commentateur du 18^e siècle a expliqué ce verset ainsi : le lin est un végétal, c'est la production de Caïn, la laine est produite par le mouton, qui appartient à Abel, et pour faire en sorte que les

hommes s'aiment les uns les autres, il ne faut pas tisser ces deux productions ensemble afin de donner l'illusion d'avoir fabriqué une paix. Les activités de production ne fabriquent pas de la paix mais du silence. Un bon exemple en est la guerre en ex-Yougoslavie : sous Tito, les Serbes et les Bosniaques ne s'entre-tuaient pas, mais lorsqu'une sorte de liberté politique a vu le jour, ils se sont entre-tués, comme ils s'entre-tuaient il y a 1.000 ans de cela, simplement parce que les Serbes sont d'héritage romain - sédentaires - et les Bosniaques sont des musulmans - ils ont été islamisés par l'Empire ottoman et ont une culture d'inspiration nomade. En tricotant ensemble leur lin et leur laine, ces deux peuples ne se battaient pas mais ils ne se parlaient pas non plus. Remarquons d'ailleurs que Caïn et Abel ont essayé de se parler mais n'y sont pas parvenus.

Les juifs n'ont rien à dire de particulier sur la manière des autres peuples d'opérer, ils pensent que tous les hommes ont en commun non pas des réponses mais des questions. Le peuple juif est porteur de ses propres réponses mais n'a pas d'ambition œcuménique. Sa manière d'être a pour vocation de donner à penser aux autres hommes, mais pas de leur donner l'exemple ; le peuple juif est en ce sens un peuple témoin. Cela étant, les quelques indications transposables aux autres civilisations se résument à quelques lignes directrices ; j'en retiendrai quatre :

- *Premier principe* : le conflit entre les hommes est normal. Intéressons-nous au verset qui précède celui qui prescrit l'amour du prochain. Ce verset est étonnant car, dans ce contexte d'amour, il parle de haine. Le verset 17 du chapitre 19 dit en effet : «*Tu ne haïras pas ton frère dans ton cœur. Tu lui feras de grands reproches.*» Les commentateurs sont restés perplexes devant ce «dans ton cœur» qu'ils ont traduit par «de toute façon, tu va haïr ton prochain». Comme ce fut le cas pour Caïn et Abel, la relation naturelle entre deux frères est la haine, et cette haine ne doit pas rester en soi, on ne doit pas la nourrir dans ses méditations intimes mais l'exprimer. Cependant, l'expression de cet antagonisme naturel doit se faire dans l'ordre et cet ordre est administré par la justice, pilier de la condition juive.

En matière de vie des affaires, la justice juive

est en effet très différente de la justice moderne, cette dernière étant caractérisée par sa pompe et sa lenteur. La justice juive est une justice familiale, une justice de voisinage. Concrètement, sur le marché, deux interlocuteurs en affaires qui se disputaient avaient la faculté de convoquer trois hommes honorablement connus et de les instituer comme leur tribunal. Le verdict de ce tribunal, improvisé sur le lieu, dans les minutes qui suivaient le conflit, était authentifié par Dieu. L'appel et le pourvoi en cassation étaient bien sûr prévus, mais ces recours étaient d'exception et considérés comme pathologiques.

Je disais auparavant que le peuple juif n'avait pas de leçons à donner aux autres peuples de la Terre. Ceci n'est pas tout à fait exact : de leur propre point de vue, les juifs ont quelques leçons à donner. Les juifs considèrent comme universels les commandements donnés à Noé, le survivant du déluge. La tradition juive précise qu'il a reçu 7 commandements, dont 6 négatifs - parmi lesquels l'interdiction des trois formes de la violence : la violence vis-à-vis de soi-même (la débauche), la violence vis-à-vis des autres (le crime), et la violence vis-à-vis de l'au-delà (le blasphème) - et un impératif positif - avoir une justice. Le judaïsme considère que ces 7 commandements constituent le lot minimum pour qu'une civilisation se perpétue. L'impératif de justice est donc le seul impératif positif y figurant, tous les autres étant interdits.

- *Deuxième principe* : ne jamais perdre de vue le risque que constitue l'idolâtrie. Il serait naïf de croire que l'idolâtrie consiste à rendre un culte à des statues de pierres ou de bois. L'idolâtrie, c'est la pétrification des idées. Bien sûr, la pierre incarne cette pétrification, mais elle n'est pas indispensable. Le racisme en est une des formes les plus évidentes et les plus virulentes. Le judaïsme dit : «en affaires comme dans les autres sujets de la vie, il ne faut jamais cesser de briser les idoles».

- *Troisième principe* : il ne faut jamais perdre espoir : tout est important, tout a un sens, rien n'est irrémédiable. Beaucoup de gens sur Terre prennent la vie au tragique mais pas au sérieux, les juifs la prennent au sérieux mais pas au tragique.

- *Quatrième et dernier impératif* : il est défendu de se dérober au monde, il faut se mettre aux affaires. Bien sûr, étudier est préférable, encore que de nombreux enseignements de la tradition disent que celui qui étudie mais qui n'a pas de métier manuel est en situation de péril. Il faut avoir une action directe sur le Monde. En cela, les juifs font leur cet impératif de Dostoïevski, qui dit : «*Chacun est responsable de tout devant tous, mais moi plus que les autres*». Pour conclure, je citerai le philosophe Alain qui a dit également, d'une façon plus légère et plus française comparée à la gravité slave de Dostoïevski, en parlant des affaires et des juifs : «*Selon mon opinion, la puissance de réussir, si commune chez les juifs, vient d'une opinion métaphysique selon laquelle on n'est pas au monde pour s'amuser*».

Gérard WORMS

Je voudrais tout d'abord faire un bref historique sur le rôle des juifs dans la vie des affaires au cours des siècles. Je vous proposerai quelques commentaires d'ordre «psychologique» ou «culturel» à propos de ce rôle de l'imagerie qui en résulte. Je terminerai par une réflexion personnelle sur l'éthique des affaires aujourd'hui (ce que les anglo-saxons appellent le *business ethics*) et sur la question de savoir s'il existe un point de vue juif en la matière.

Histoire

En ce qui concerne le rôle des juifs dans la vie des affaires, j'observerai d'abord que les juifs ont en réalité eu un moindre rôle que celui qui leur est souvent attribué dans la naissance des grandes institutions financières. Il faut d'ailleurs rappeler que, du 16^e au 18^e siècle, les juifs n'avaient pas accès aux métiers de la finance en Espagne, en Angleterre, ni d'ailleurs dans certaines régions françaises. Les premières grandes institutions capitalistes telles que la Compagnie des Indes, ou la Banque d'Angleterre, ne doivent donc rien à des hommes d'affaires juifs. Plus proches de nous, la City ou Wall Street sont des constructions qui ne sont pas principalement d'origine juive. Cette constatation a été détaillée il y a 10 ans, lors d'un colloque entre intellectuels juifs, par un historien de Harvard, David Landes, à partir du livre d'un économiste alle-

mand nommé Sombart (1), et en démontrant que ce dernier prêtait un rôle trop important aux juifs dans la naissance des grandes affaires financières.

Cependant, David Landes lui-même est trop radical dans l'autre sens, car un certain nombre d'initiatives économiques et financières doivent beaucoup aux juifs, en tout cas dans certains pays. Rappelons d'abord le rôle joué par les *Hof Juden* en Allemagne, ces conseillers juifs des grands souverains allemands, mais aussi, et surtout, le fait que, dans les places financières qui leur étaient accessibles (Amsterdam, Francfort), leur activité s'est très vite développée. Les causes de ce développement peuvent être rapidement recensées : la connaissance des juifs entre eux au sein de ces places financières leur ouvrait des possibilités de mobilisation des capitaux exceptionnelles ; d'autre part, le fonctionnement de leur système constituait une sorte de collectif de formation et de sélection commerciales. Même si, comme Claude Riveline l'a rappelé avec humour, certains parmi les plus doués s'orientaient vers l'étude, d'autres n'en étaient pas moins soigneusement choisis pour s'initier à la finance, après quoi le crédit était octroyé en fonction des capacités de chacun. Dès lors, si Londres ne devait pas grand chose aux juifs, le développement et la croissance des banques juives ont beaucoup profité à des places telles qu'Amsterdam ou Francfort.

A partir de la fin du 18^e siècle, les juifs sont autorisés à travailler à Londres. S'ensuivent alors les succès de Baring, l'installation de Nathan Mayer Rothschild en Grande-Bretagne. Puis l'activité des banquiers juifs de la sphère financière s'élargit à un capitalisme plus industriel, plus «saint-simonien». Les Pereire constituent, en France, un bon exemple de ce mouvement. Il ne faut cependant pas, encore une fois, surestimer la participation juive dans l'émergence du capitalisme industriel puisque, durant cette période, le développement des *merchant banks* aux États-Unis ne doit que peu aux initiatives juives.

Il reste que, pendant le 18^e et le 19^e siècles, la banque juive, comme la banque protestante, déploient avec succès un grand activisme : la communauté huguenote et la communauté juive, toutes deux nées d'une diaspora, d'un

déracinement, sont poussées par une espèce de «rage» de vaincre liées à ce déracinement (2), et par la capacité d'initiative qui en découle.

On voit en somme, pour conclure ce bref historique, qu'il ne faut ni surestimer le rôle des juifs dans le développement de la vie des affaires ni le réduire de manière excessive.

Les aspects psychologiques et culturels véhiculés par le rôle des juifs dans la vie des affaires

Durant le Moyen Âge, le prêteur juif était - pour reprendre une expression de David Landes - une sorte «d'éponge monétaire» à qui l'on laissait volontiers ce rôle de prêteur - ne serait-ce que parce que cette activité était interdite par les autres religions - et que l'on pressurait (en le conduisant souvent à s'exiler) dès lors que l'on considérait qu'il y avait lieu de récupérer une partie des richesses qu'il avait accumulées.

La contrepartie de cette activité financière juive est, bien entendu, l'image de rapacité, de chacal qui s'est développée dans le milieu des petits commerçants. On peut rappeler que lorsque l'on négociait la baisse d'un prix dans le commerce anglophone, on décrivait cette pratique en disant «*We jewed it down*» (3). Cette référence à la capacité juive de négocier les prix à la baisse paraît assez éloignée de l'interdiction d'abuser de la faiblesse de l'interlocuteur que Claude Riveline nous a rappelée. Bien que la pratique de la plupart des prêteurs juifs de l'époque fût assez différente de cette caricature, l'imagerie populaire s'en est emparée et en a fait un des thèmes centraux de la critique des juifs, repris plus tard par l'extrême droite.

A partir du 19^e siècle, s'y ajoute la critique du rôle joué par les juifs dans la vie économique : on présente alors le juif qui fait des affaires comme un capitaliste au caractère tentaculaire, soupçonné d'être animé par un désir d'assujettissement du monde.

(1) *Le rôle des juifs dans la vie des affaires.*

(2) On retrouve d'ailleurs cette rage de vaincre dans de nombreuses communautés expatriées, telles que les communautés chinoises ou arméniennes à travers le monde.

(3) *Jewed* venant de *jew* qui signifie juif en anglais.

De cette double critique résulte, au cours de toute cette période, le sentiment que la considération sociale, pour un juif enrichi, est par essence fragile ; ce qui les conduit d'ailleurs à pratiquer davantage de mécénat que ne le font la plupart de leurs homologues non juifs. Le mécénat devient une façon de préserver et d'élargir la considération sociale à leur endroit. Il fait, encore aujourd'hui, partie des obligations ressenties par la plupart des hommes d'affaires juifs, même si les mécanismes qui conduisent par exemple Georges Soros à faire beaucoup de mécénat dans les pays de l'Est sont d'une autre nature.

J'en viens maintenant aux raisons pour lesquelles les juifs seraient « plus doués que d'autres » pour réussir dans les affaires. Quelles sont-elles ?

Tout d'abord, comme je l'ai déjà suggéré, la rage de vaincre propre à toute population diasporique.

Un deuxième élément - et qui est du même ordre - est celui qui se raccroche à un sentiment conscient ou inconscient de la précarité et qui fait que la notion de l'argent mobile, de l'argent qui doit circuler, est sans doute plus facilement assimilée chez les juifs - et chez les populations d'origine nomade en général. Ceci a pour conséquence une plus grande aptitude chez les juifs à intérioriser les mécanismes du capitalisme international.

Enfin, existe assez fréquemment chez les hommes d'affaires juifs la conviction que les affaires sont bonnes pour l'humanité. Le fait de s'enrichir et de se développer n'est donc pas une notion contraire à la venue du Messie - pour les juifs religieux - ou à l'ordre du monde - pour les juifs non religieux.

L'éthique des affaires dans la société contemporaine

J'en viens maintenant à un certain nombre de points de vue forcément personnels concernant ce que les anglo-saxons appellent le *business ethics*, et la question de savoir s'il y a une position juive en la matière.

A mon sens, il n'y a pas de preuve que les

hommes d'affaires juifs soient plus honnêtes, en moyenne, que les non juifs. Il n'existe pas non plus, d'ailleurs, de preuves qu'ils soient plus malhonnêtes, en moyenne, que les non juifs.

Il me paraît en revanche probable que les hommes d'affaires juifs pratiquants, ceux qui, en tout cas, se réfèrent à leurs racines religieuses et ont une connaissance de ce que Claude Riveline nous a décrit, soient en moyenne plus soucieux d'éthique et de morale des affaires que ne le sont leurs congénères juifs ou non juifs n'ayant pas cette imprégnation. Mais ceci est vrai aussi des autres doctrines religieuses : on peut de la même façon supposer que les hommes d'affaires catholiques pratiquants sont plus soucieux de morale que leurs coreligionnaires non pratiquants.

Bien que je ne dispose pas de preuves statistiques le confirmant, ce point me paraît assez plausible. Je tiens au fait que, lorsque l'on a un cadre religieux ou moral, on est plus sensible que la moyenne des hommes de ce monde au principe selon lequel « il y a des choses qui ne se font pas ».

Au fond, qu'est-ce que le *business ethics* ? Il s'agit de respecter des principes de comportement, inspirés certes de considérations morales, qui ne sont pas nécessairement contraires à l'intérêt.

Je citerai un exemple, celui bien compris de l'entreprise, de la déontologie bancaire. Je suis, au sein de la banque Rothschild, chargé de veiller à la déontologie du groupe, et en particulier à l'étanchéité qui doit exister entre le département de fusions-acquisitions et celui qui s'occupe de placer l'argent de nos clients. Il est évidemment capital qu'il n'y ait aucune communication d'un projet touchant une société cotée auprès des personnes chargées, dans notre établissement, de gérer les portefeuilles boursiers de nos clients.

La diffusion de ce type de surveillance et de règles déontologiques dans le monde bancaire vise d'abord à éviter tout délit d'initiés. Mais l'existence de règles très précises facilite aussi la prise de décisions. Lorsque les règles n'existent pas, on ne sait jamais ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. La déontologie a donc également un aspect pratique, et, de ce point de vue,

le personnel de la Lyonnaise des Eaux, par exemple, a reçu avec satisfaction le code d'éthique promulgué il y a trois ans par l'entreprise car celui-ci lui a fixé les règles à suivre lors de la négociation d'un contrat. Une telle clarification me paraît être tout à fait en harmonie avec les préceptes de la tradition juive tels qu'ils nous ont été rappelés par Claude Riveline.

Ce développement de l'éthique répond à une attente croissante de notre société, qui s'est fortement laïcisée mais qui, par «compensation», éprouve un besoin de plus en plus important de valeurs morales.

En guise d'illustration, et au risque de paraître polémique, il me semble que la gauche française d'aujourd'hui n'accueillerait plus Robert Maxwell comme la gauche l'a accueilli il y a 15 ans. Cet homme a été considéré comme un sauveur sans que l'on cherche vraiment à élucider certaines de ses pratiques (on ne savait certes pas encore qu'il allait utiliser les fonds de pension de son entreprise pour son enrichissement personnel, mais on connaissait déjà certains éléments concernant sa «vision» des affaires). La montée des préoccupations morales de ces dernières années me fait penser que Robert Maxwell ne serait sans doute plus «reçu» de la même façon aujourd'hui.

Cette imprégnation éthique est d'autant plus nécessaire dans la sphère financière que les tentations y sont plus insidieuses qu'ailleurs. Dans une entreprise industrielle, l'enrichissement personnel se fait nécessairement aux dépens de l'entreprise (*via* le prélèvement d'un pourcentage ou d'un pot de vin sur un marché passé par l'entreprise) et cet argent se trouve ainsi complètement détourné de son utilisation normale. Dans le secteur financier, les choses sont un peu différentes, et donc plus redoutables. Lorsqu'un *trader*, voyant le mouvement d'une action s'amplifier dans une journée, insère un ordre personnel parmi les ordres qu'il doit gérer pour la journée, il n'a pas le sentiment de nuire à son entreprise. Son ordre est en quelque sorte noyé au sein d'un vaste marché anonyme et ne causera pas de dommages sur le compte d'exploitation de sa banque. C'est dire combien les règles de la déontologie bancaire doivent être fermes et précises.

En guise de conclusion, je dirai que, même si cet exposé s'est assez éloigné des valeurs du judaïsme parce que je ne pense pas que l'on puisse en tirer de règles directement applicables à la vie des affaires aujourd'hui, il me paraît certain que les valeurs du judaïsme (telles que le *jubilé* et la *shmita*, la redistribution de la richesse, la prise en considération du partenaire et de l'interlocuteur) peuvent et doivent constituer un cadre fécond et précieux pour nous aider à délimiter et à respecter «les choses qui se font».

Au cours du débat, Claude Riveline a été notamment conduit à apporter les précisions suivantes.

Dieu et le rire

On rit beaucoup dans le Talmud, mais ce n'est pas pour autant que l'on s'amuse. Le rire est une des voies de la réflexion et de la sagesse ; il arrive même à Dieu de rire. Il y a un passage du Talmud célébrissime qui se situe après la destruction du Temple, et où une controverse très vive oppose deux rabbins. Devant l'assemblée de leurs collègues, l'un des rabbins laisse entendre par son propos que, depuis la destruction du Temple, le judaïsme est réduit à presque rien. Un de ses collègues lui répond : «Pas du tout. Nous sommes toujours le peuple dont Dieu attend des efforts». Le premier est tellement irrité qu'il demande à Dieu d'intervenir, et Dieu dit que c'est le premier qui a raison. Alors le second se dresse sur ses pieds et dit : «Dans la Torah, Seigneur, il est marqué que la Torah n'est plus au ciel, tu l'as confiée aux hommes et nous allons donc voter». L'assemblée vote et donne tort à Dieu. Le texte dit : «*Alors Dieu éclata de rire et dit «Mes enfants m'ont vaincu.»*» En réalité, ce passage peut également se traduire «*mes enfants m'ont vraiment rendu éternel*».

On rit donc dans le Talmud, qui dit même plus : «*On ne sert vraiment Dieu que dans la joie*». Cependant, il y a des années-lumière entre la joie et l'amusement. La joie est une sorte de pleine possession de sens, et c'est le cas dans les activités les plus précieuses à l'homme telles que la bonne chère, qui sont sanctifiées dans le judaïsme.

Je ne crois pas qu'il y ait une évolution sécu-

lière du sérieux vers le léger, ou du jugement vers le bonheur. Le bonheur est une sorte d'obligation pour les juifs. Un des enseignements, très étrange, pose la question suivante : «Quelle sera la première question que Dieu posera aux hommes lors du jugement dernier ?». Les réponses avancées sont diverses, bien entendu. L'une d'elles dit : «*Dieu demandera sévèrement à chacun, lors de ce moment solennel entre tous : de quelle jouissance t'es-tu volontairement privé alors que je t'y avais autorisé ?*».

Le judaïsme et l'argent

Question

Vous avez dit que le riche est riche car il a été

béni par Dieu et qu'il n'a donc pas le droit de donner plus de 20 % de ses revenus. L'Ancien Testament reste assez flou sur l'explication des différences de richesse entre les hommes. Quelle est votre position, Claude Riveline, sur la question de la rétribution par Dieu ?

Claude RIVELINE

Il n'y a pas de rétribution. Pour le juif religieux, la récompense de l'obéissance à un commandement tient exclusivement dans la satisfaction d'y avoir obéi, mais il n'y a aucun rapport entre l'obéissance à un commandement et des conséquences personnelles.

La question est «est-ce que ma richesse a un sens ?». La richesse n'est pas un paramètre significatif de la condition d'élu.

Les livres de nos collaborateurs et amis

Jean CLUZEL

«A propos du Sénat et de ceux qui voudraient
en finir avec lui»

Ed. L'Archipel

Bruno BÉTHOUART

«Des syndicalistes chrétiens en politique» (1944-1962)
De la Libération à la V^e République

*Presses Universitaires du Septentrion
59654 Villeneuve d'Ascq*

Retour sur une «affaire» d'exception

par René PUCHEU

La Guerre périmerait-elle, effacerait-elle, escamoterait-elle les questions et les problèmes débattus ou discutés avant qu'elle fût son attristant retour en Europe ?

Ou bien l'opinion et celles ou ceux qui tentent de l'influencer tout en prétendant l'exprimer, prendront-ils les mêmes et recommencera-t-on en renouant le fil interrompu ? Nul ne peut assurer ceci ou cela. Ainsi est-ce conscient de cet aléa que l'on va, quand même, évoquer cette affaire du sang contaminé dont on discutait avec passion en France au cours des dernières semaines de notre plus récent avant-guerre.

D'autant qu'il est, au surplus, certain que ce ne sont ni les révélations, toujours rebondissantes, de *Christine Deviers-Joncour* ni les éclats bruxellois d'*Edith Cresson*, ni le débarquement, en Europe, de *Monica* qui interrompirent le débat.

Il ne fallut rien moins que l'intervention de *Madeleine Albright* et de l'*OTAN* pour y couper court. Au moins provisoirement, selon toutes probabilités, puisqu'un troisième acte judiciaire est, d'ores et déjà, annoncé - le premier, le procès du *Centre National de Transfusion Sanguine*, ayant eu lieu à l'automne 1992.

Et puis, en tout état de cause, l'épisode politico-judiciaire de février-mars 99, mérite de n'être pas escamoté.

Des hommes qui avaient incarné le *Pouvoir*, comme on dit, un ancien *Premier Ministre* et deux anciens *Ministres*, comparaisant devant une *juridiction d'exception* - instituée, qui l'eût

dit ? qui l'eût cru ?, par *François Mitterrand* ! - pour «homicide involontaire», cela ne peut être tenu pour une phase banale du «jeu» politique, même en ces saisons des juges triomphants ! Il y a là matière à questionnement et à questions !

A la veille de l'ouverture du procès devant la *Cour de Justice de la République*, la plus haute plume du *Monde* croyait pouvoir pronostiquer : «Avec le procès du sang contaminé, la France s'apprête à vivre un moment grave de son Histoire...» (*J.-M. Colombani* 09/02/1999).

Le «moment (fut-il) grave» ? La place qu'il prendra dans la mémoire collective le décidera. Mais, incontestablement, ce moment fut *bizarre*, plein d'*étrangetés* et de *curiosités* d'une part, lourd de quelques *malentendus* majeurs, d'autre part.

ETRANGETÉS, BIZARRERIES ET CURIOSITÉS

Assurément, les mises en scène et spectacles judiciaires ne manquent jamais de comportements, faits et gestes, dits et non dits étonnants et déconcertants. Voire tragi-comiques. Dans le cas de cet épisode-ci, il y en eut, toutefois, davantage que d'habitude. A revoir et relire quelques articles, éditoriaux, commentaires. On en découvre même d'uniques en leur genre, dans l'historiographie des procès.

Ici et maintenant, on n'en retiendra, néanmoins, que trois, particulièrement notables selon nous :

- L'engagement de la Haute Intelligentsia en faveur de Laurent Fabius.

Dès la dernière semaine de janvier, la sémillante philosophe *Blandine Kriegel* montait au créneau en publiant un livre - *Le sang, la justice, la politique* (Ed. Plon) - proclamant quasi liminairement : «*Je ne biaiserai pas... J'ai de l'admiration et de l'amitié pour Laurent Fabius*» (p. 12). Le 25 janvier, dans *Libé*, elle agitait le spectre de «*l'affaire Dreyfus qui se prépare*», et *Le Monde* du 5 février valorisait le «*plaidoyer pour trois ministres*» de ladite BK - ainsi que celui d'*Olivier Baud* -.

Puis, le grand trio des directeurs des revues prestigieuses, *Jean-Pierre Casanova*, *Olivier Mongin* et *Pierre Nora* donnèrent de la voix : «*Sang contaminé : Laurent Fabius n'est pas coupable*» (*Monde* 29/01). Par la suite : «*C'est en prononçant la totale innocence du Premier Ministre dans l'affaire du sang contaminé que la Cour de justice définira la vraie responsabilité pénale des élites : Fabius doit être jugé et innocenté*» tranchèrent *Michel Crozier* et *Michel Bauer* (*Libé* 01/02/99) tandis que *Jean-Pierre Royer* et *Daniel Soulez-Larivière* s'inquiétaient : «*Procès Fabius : la grande mutation. Rien ne peut désormais, protéger la spécificité du politique face au raz de marée médiatico-judiciaire*» (*Fig.* 03/02).

Triomphe de l'intelligence, à coup sûr, cette accumulation de soutiens, savamment distillés et répartis. *Libé* (26/01/99) nous en a livré le secret :

«*L'ancien Premier Ministre a choisi la défense solitaire... (Il) n'a plus qu'une carte à jouer en dehors des murs de la Cour de Justice, l'élite... Les médias sont reçus un par un par les communicants et les avocats du président de l'Assemblée... Difficile aujourd'hui de trouver une sommité, un pamphlétaire, un responsable politique, un éditorialiste pour charger l'ancien Premier Ministre, ou tout au moins juger utile l'ouverture d'un tel procès. La bataille de l'élite est quasiment gagnée...*»

«*La politique, c'est un métier*», disait *François Mitterrand*, ou lui faisait-on dire !

- Le procès du procès, en continu

Cela que l'on vient de relater explique, proba-

blement, ceci.

Certes, dans tout grand procès on assiste à des pressions destinées à impressionner les juges. Pour ne citer qu'un exemple déjà, ancien, on avait assisté à de grandes manœuvres de la presse parisienne, en 1977, pour aider *M^r Badinter* à faire condamner la peine de mort par le jury de Troyes, dans le procès de *Patrick Henri*. Inutile de rappeler la clameur, évoquant le lynchage primitif, à l'encontre de *Maurice Papon*.

Parmi les procédés les plus simples figure, évidemment, l'insinuation soupçonneuse, du type de celle-ci : «*Des magistrats très contestés. Le Président de la Cour de Justice est-il un juge impartial ?*» (*JDD* 07/02).

Malgré ces précédents, rarement une Cour avait été aussi systématiquement «pilonnée» et décriée aussi systématiquement, en son existence institutionnelle même.

A refeuilleter rapidement les deux quotidiens parisiens «dominants», - car références pour les autres journalistes et étalons pour les revues de presse - on ne peut qu'être impressionné.

Inventorions quelques titres et parcourons quelques pages.

A l'orée du procès :

«*Vers l'erreur judiciaire ?*» (*Bruno Durieux Fig.* 08/02). «*Procès du sang : l'inquiétude des politiques... Le Président Le Guehec souligne les particularités «surréalistes» de la procédure... Beaucoup regrettent d'avoir mis en place cette procédure*» (*M.* 10/02). «*Naissance de la Cour de justice «surréaliste» de la République. Bon mots du président Le Guehec, incertitudes sur la motivation de l'arrêt (de renvoi)... le procès a débuté dans une extrême confusion*» (*M.* 11/02).

Au long des débats :

«*Le combat de Fabius dans un procès confus... Le président de la Cour de Justice ne maîtrise pas les débats*» (*M.* 13/02). «*Rien ne va plus à la Cour de Justice*» (*Libé* 14/02). «*La Cour tangué*» (*Fig.* 16/02). «*Les victimes ont toutes les raisons d'être déçues par la première semaine*» (*Libé* 15/02). «*Un énorme malentendu : requérant la relaxe des ministres, le procureur et l'avocat général critiquent l'impasse*

d'un procès réducteur» (M 26/2).

Certes, on put lire quelques nuances de-ci de-là : «*Malgré leur confusion, les audiences ont commencé à mettre en lumière les dysfonctionnements de l'Etat...*» (M 17/02), «*La deuxième semaine d'audiences, plus dense que la première...*» (M 24/02).

Ce ne furent là que pauses dans le pilonnage. A telle enseigne que l'on est, spontanément, amené à douter de notre bonne information. Ce n'est pas la «*Lettre aux esprits faux*» d'Anne-Marie Casteret (Express 20/02) qui est susceptible de neutraliser cette perplexité. Ni, non plus, ce diagnostic : «*Les débats... ont été caricaturés par les médias. Les idées préconçues ont prévalu et certaines explications ou témoignages capitaux n'ont pas été relayés. Résultat : le public est resté à la porte du procès*» (Télérama 10/03).

Quant au final, il fut, à l'instar du reste, décrié : «*La Cour de Justice condamnée. Juridiction d'exception, la Cour de Justice de la République a rendu une décision de caractère politique aussitôt critiquée par les victimes, la classe politique et les juristes*» (Libé 10/03). «*Un verdict mal compris. En ne retenant aucune faute à l'encontre de l'ancien premier ministre, la Cour de justice de la République a globalement blanchi le pouvoir. Les victimes dénoncent un «procès truqué»...*» (Fig 10/03). «*Echec*» (M 11/03). «*Selon que vous serez puissant ou misérable... Scandale. De cette affaire ficelée d'avance, c'est la justice qui sort empoisonnée et la Cour de justice condamnée*» (Valeurs Actuelles 13/3).

- La grosse bourde des maîtres ès droit

Voici bien l'étrangeté la plus singulière, la plus extraordinaire de cet épisode politico-judiciaire : les auteurs et concepteurs de la CJR, acculés, sinon au *mea culpa*, du moins à l'auto-critique !

Ah ! la jolie séquence que celle-ci ! Pour une fois que l'on peut être impertinent à bon escient, difficile de ne pas succomber à la tentation de chahuter des *profs* qui, parfois, en rajoutèrent dans l'autorité. On restera juste, cependant ! Ces *maîtres ès lois et jurisprudence* ont été beaux joueurs !

Même si, dans un premier temps, la confession fut emberlificotée : «*Nous avions à de nombreuses reprises mis en garde contre l'amalgame entre responsabilité politique et responsabilité pénale... Mais, constatant que nous prêchions dans le désert, nous sommes entrés, en le disant, dans la logique de l'absurde pour limiter les dégâts...*» (Olivier Duhamel, Georges Vedel. M 03/03).

Dur ! Pour des *profs* d'avouer que l'on a dû accepter de rédiger une mauvaise copie puisqu'il le fallait !

Par la suite, les aveux ont moins insisté sur les circonstances atténuantes :

«*La Cour de Justice de la République, notre erreur. Membre du comité Vedel, j'ai sous-estimé les aberrations du droit français. Et voilà le juge pénal dans la position de se substituer au pouvoir réglementaire... Il s'agit aujourd'hui du sang des malades ? Demain ce sera du sang des soldats. Le ministre de la Défense nationale se fera traîner devant la Cour de Justice...*» a avoué M^r Daniel Soulez-Larivière (Libé 05/03). Et pourquoi pas le ministre de la justice, Garde des Sceaux, est-on tenté d'ajouter ?

«*Le système qui a été proposé n'était pas le bon... Il faut reconnaître qu'on s'est fourré le doigt dans l'œil et on était plusieurs*» a reconnu le doyen Vedel lui-même (Libé 01/03/99). «*Je suis une fois de plus d'accord avec Georges Vedel...*» a souligné, sur la lancée Olivier Duhamel, le *prof* qui monte. Soyons indulgent, au demeurant ! La mise en œuvre de la responsabilité pénale des ministres est loin d'être une question juridique simple.

N'empêche, comme l'a déclaré excellemment le professeur Pierre Avril : «*L'expérience a été frustrante*» et comme l'a admis le professeur Michèle-Laure Rassat : «*On s'attendait au pire. Les craintes ont été dépassées... Un gâchis*» (Fig 08/03).

«*Et après ?*»

Cette question a donné lieu, le 4 mai dernier, à un «*débat public*», organisé par le Centre de Recherche de Droit Constitutionnel (Université de Paris 1) sous la présidence du professeur Didier Maus, avec un rapport introductif du président Robert Badinter.

Grosso modo, voici quelques-unes des conclusions de cette mise en examen approfondie :

- à la question : *doit-on conserver la CJR ?* Il a été répondu : vu son inscription dans la Constitution, trop difficile de faire autrement !

- à la question : *la CJR est-elle perfectible ?* Réponse affirmative. Deux modifications de la loi organique de 1993 ont même été soulignées impérativement indispensables : l'élargissement de la *compétence* de la CJR aux *co-auteurs* (*membres des cabinets, etc.*) des infractions des ministres ; la possibilité, sous des conditions strictes et précises, de *constitution de partie civile* des victimes.

- à la question : *ne devrait-on pas définir plus précisément les types d'infractions de la compétence de la CJR ?* Il a été répondu : oui. Un «oui» assorti, cependant, de considérations effarouchées sur l'énorme difficulté d'expliquer les éléments de *l'infraction non-intentionnelle*, les caractéristiques de la *faute d'omission*, du manquement au *principe de précaution*, notamment. Comme quoi le souhaitable n'est pas, toujours, immédiatement possible. Comme quoi il reste aux juristes matière à penser !

UN REDOUTABLE MOMENT DE VÉRITÉ... QUAND MÊME !

Bof ! Assurément, au cours de cette phase d'une *affaire d'exception* l'élite n'a pas fortement brillé. Cependant, pas de panique ! Intellectuels, journalistes et légistes se remettront vite et guillerètement de leurs embarras ou de leurs bourdes !

En revanche, la *Citoyenne*, le *Citoyen de base* n'en sort-il pas avec des perplexités plein son âme et conscience ? Ne se sent-il pas encore plus *paumé* ? Un peu plus sceptique sur ce qu'on lui déclare être la démocratie ?

On jurerait, de fait, que, sous ses bizareries et étrangetés, cet épisode a été un *moment de vérité*. En ceci, au moins, que s'y est trouvé mis à nu l'écart redoutable et énorme entre la *foi citoyenne* et le *magma décisionnel*.

- La foi citoyenne ?

Elle repose sur un postulat d'une naïveté désarmante. Elle imagine que les femmes et les hommes au *Pouvoir* ont le *Pouvoir*. Qu'il suffit qu'elles ou ils fassent *acte de volonté* pour que *ça existe, ça suive*.

Autrement dit, la *Citoyenne*, le *Citoyen* ont, spontanément, l'imagination monarchique. «*Ci-veut le Roi, ci-sera*» ! Stop ! Ne crachons pas sur le simplisme de la *Citoyenne* et du *Citoyen*. Le discours électoraliste et le discours technocratique exaltant les responsables, prétendant que «*gouverner c'est choisir*» - alors que *gouverner c'est compromettre* ou tout au moins *composer* quand ce n'est pas *surfer* - visent, bel et bien, à lui faire accroître qu'elle et il pense vrai.

Nul mieux que *John Steinbeck*, au chapitre V des *Raisins de la Colère* n'a évoqué le colossal malentendu qui est aux feux croisés de *l'imagination citoyenne* et des *processus concrets*.

Impossible de ne pas citer ce dialogue essentiel entre le métayer en passe d'être expulsé de sa terre et le conducteur du bulldozer qui a pour mission de raser sa maison :

«- A propos, disait le conducteur, vaudrait autant pas tarder à partir. J'y vais passer à travers votre cour, après dîner...

«- Essaie seulement de t'approcher trop près et je te descends comme un lapin.

«- Ce n'est pas moi. J'y peux rien. Je me ferai renvoyer si je ne le fais pas. Et puis, mettons que vous me tiriez un coup de fusil... Vous ne tuez pas le type qu'il faut.

«- C'est juste, disait le métayer. Qui te donne tes ordres, j'irai le trouver. C'est lui qu'est à tuer.

«- Pas du tout. Il reçoit ses ordres...

«- Mais où ça s'arrête-t-il ? Qui pouvons-nous tuer ?...

«- J'sais pas. Peut-être bien qu'il n'y a personne à tuer ? Il ne s'agit peut-être pas d'hommes...

«- Faut que je réfléchisse, disait le métayer. Faut qu'on réfléchisse tous. Y a sûrement moyen d'arrêter ça... et faudra bien que ça change,

nom de Dieu !...»

«Il ne s'agit peut-être pas d'hommes...». Mot impressionnant. Qui donne à penser. Qui en évoque d'autres. Notamment, ce diagnostic de Simone Weil (in *Oppression et Liberté*. Ed. Gallimard 1953) :

«Il semble que l'homme ne puisse parvenir à alléger le joug des nécessités naturelles sans alourdir d'autant celui de l'oppression sociale comme par le jeu d'un mystérieux équilibre. Et même, chose plus singulière encore, on dirait que, si la collectivité humaine s'est dans une large mesure affranchie du poids dont les forces démesurées de la nature accablent la faible humanité, elle a en revanche pris en quelque sorte la succession de la nature au point d'écraser l'individu d'une manière analogue...»

Ne sont-ce pas propos qui éclairent, bien davantage que les défaillances institutionnelles et les péripéties conjoncturelles, la dramatique de cette affaire d'exception ?

Aussi bien, dans leur sillage, Edgar Morin osait prétendre (M. 09/11/92 ; cité in JDD 31/01/99) :

«Il faudrait dire courageusement à tous, y compris aux victimes et à leurs familles qu'ils sont victimes d'une machine qui détruit la responsabilité, et qu'il faudrait trouver réparation non pas dans le châtement de «meurtriers», mais dans l'invention de dispositions de protection dans et contre la machine, afin qu'elle ne puisse commettre l'irréparable dans son propre fonctionnement, lequel entretient inconscience, irresponsabilité, laxisme et enfin cynisme.»

Eclairant. Intelligent. Profond même. Plus facile à formuler qu'à exprimer en actions, néanmoins. Comment la foi «du charbonnier» de la Citoyenne et du Citoyen dans la démocratie, dans la toute-puissance technologique, dans la fameuse transparence - dont on lui rabat les oreilles à longueur de discours et de promesses - ne virerait-elle pas à la hargne et à la rage contre le mur de l'opacité sociétale que les savants *Experts-ès-Sciences* humaines nomment complexité.

Indubitablement, ce n'est pas ce procès bizarre, étrange, qui fera chuter cette tension capitale.

Au contraire ! Car si, quand même, certains ont dû reconnaître que «les audiences qui ont duré trois semaines ont apporté des éclaircissements sur cette tragique affaire» (Fig 01/03/99), ces lumières n'en ont pas simplifié l'approche.

Plutôt elles en ont accru la complexité en élargissant les variables à prendre en compte.

- Le magma décisionnel ?

On savait déjà - et nous l'avons remarqué en incidence plus haut - que gouverner c'est moins choisir que naviguer entre les faiseurs de vagues du magma décisionnel : la Présidence, Matignon - si on n'y est pas -, la «forteresse Bercy», le «cabinet» dont on s'est - plus ou moins - entouré, les Directeurs du ministère dont on est en charge, les *Eléphants* ou les *Barons* de leur parti, les *Parlementaires*, les *Grandes Plumes*...

Et il est certain que l'on peut se demander dans quelles conditions, et jusqu'à quel niveau, et pour quelles décisions, un dirigeant peut avoir sa responsabilité engagée si son «administration» ne «répond» pas à ses décisions ou aux impératifs sociaux du secteur considéré. Pas facile de s'y retrouver dans ce que l'on s'est laissé aller à qualifier de magma.

Oui mais... cet étrange procès d'exception a introduit de nouveaux composants dans ce champ. On peut, en prenant le risque de simplifier le débat médiatico-judiciaire, soutenir qu'il était parti sur la mise en accusation de l'organisation institutionnelle. On insistait sur «le fonctionnement de l'Etat, son centralisme, le poids des cabinets ministériels...» (Libé 09/02), etc. Sur le «dysfonctionnement gouvernemental» (M 12/02), etc.

Bien sûr, jusqu'à la fin et au-delà, d'aucuns ont affirmé que «le puissant appareil de décision étatique renforcé par la V^e République (était) bel et bien mis en jugement» (M 02/03), que la «leçon à tirer de ce sombre drame (était) de mettre fin à l'incurie décisionnelle des sphères supérieures de l'administration» (J.R. Sulzer Fig. 10/03).

Toutefois, on n'en resta pas à cet aspect du grand «jeu» politico-administratif. A travers les débats ou à leur occasion a, irrésistiblement, émergé le rôle des facteurs dits culturels.

Comme quoi, les décideurs ont à reconnaître et à prendre en compte, aussi, les forces et les faiblesses des présupposés idéologiques dominants ainsi qu'à «faire avec» l'état des mentalités.

Peut-on les tenir responsables de ne pas les maîtriser ? Vaste problème !

En tout état de cause, deux facteurs culturels semblent avoir joué un rôle capital dans le nombre des victimes - proportionnellement plus fort en France que dans les Etats européens comparables - :

- *le refus de toute discrimination*, dérivant de la culture politique dominante. C'est ce rejet qui a interdit et neutralisé toutes les velléités et tentatives de sélection des donneurs. Or, «*le problème de sélection des donneurs (est) au début et à la fin de tout le processus du sang contaminé*» ainsi que le souligne Blandine Kriegel (*Le sang, la justice, la politique*, Ed. Plon 1999).

Sans doute, cette attitude est-elle, également, explicable par la «philosophie» française du «don du sang», par l'organisation du système de transfusion et par «*la désinvolture avec laquelle la société médicale a accueilli les recommandations ou directives émanant de l'administration*» (Aquilino Morelle in *Esprit*, janvier-février 1996). Cependant, ces résistances et ces réticences ont, aussi, eu leur source dans la hantise de l'*exclusion*. Celle-ci a été l'une des priorités dans la politique de lutte contre le sida jusqu'en 1990 (cf. in *Esprit*, juin 1993, les articles de Philippe Mocellin et de Sébastien Roché).

Cette option s'inspirait, assurément, de grands principes et de grands sentiments conduisaient à pencher vers elle. Il est certain, par ailleurs qu'elle était conforme à l'*idéologie* dominante dans ces années 80, en situation «*d'exacerbation idéologique*», ainsi que l'a finement analysé P.-A. Targuief (in *La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*. Ed. La Découverte 1987).

A l'évidence, cette hantise de l'*exclusion* se greffait, chez beaucoup, sur un *antiracisme* aux accents de religiosité (cf. P.A. Targuief, *op. cit.*) et débordant la *question raciste stricto sensu*. Dans ce climat de lutte idéologique, renforcée par les succès du *Front National*, l'obsession de

la *lepénisation* ne pouvait que rendre choquante toute idée de *populations à risque*, de *sélection* selon le sang.

L'*universalisme républicain* ne s'est-il pas, en ce temps là, sur cette question de la lutte contre le sida, laissé enfermer dans un manichéisme sommaire ? Même si cette question est osée, peut-on ne pas la formuler ?

- *Les faiblesses permanentes de la culture sanitaire française*. Voici un facteur qui a surgi en clair et qui ne manque pas d'en rajouter à la complexité. Il a été énoncé par plusieurs voix.

«*La France souffre d'une insuffisance de culture épidémiologique... Il ne s'agit pas d'une incapacité intellectuelle... Il s'agit surtout d'un problème de culture...*» et, après avoir remarqué que, depuis une épidémie de choléra, vers 1854, les professionnels de la santé du Royaume-Uni réagissent en tenant compte des probabilités, le professeur Lucien Abenheim (Fig 01/03) note qu'en France «*le modèle biomédical, déterministe plutôt que probabiliste, s'accompagne d'une certaine réticence à se prononcer en l'absence de certitude...*»

Cette problématique rejoint, en partie, celle des analyses développées par le Dr Aquilino Morelle dans un livre au titre impressionnant : «*La défaite de la santé publique*» (Ed. Flammarion 1996) et reprises, pour une part, dans plusieurs articles d'*Esprit* : «*Les faiblesses de l'Etat sanitaire français*» (janvier-février 1996) - «*Pour une politique de la santé publique*» (février 1997).

Ne se focalisant pas sur «l'affaire du sang contaminé», englobant les déficiences concernant la contamination par le virus de l'hépatite C, la contamination de l'hormone de croissance et la cancérisation par l'amiante, aucun acteur n'est épargné, ni «*la faiblesse de l'administration publique française*», ni la «*myopie de la société médicale*».

Cependant, c'est la mise en perspective historique qui laisse particulièrement songeur. Relatant l'élaboration de la première loi portant organisation de la santé publique en France - la loi du 15 février 1902, issue d'une proposition déposée le 26 juin 1886 - qui, notamment, rendait obligatoires la vaccination antivariolique, la

déclaration de certaines maladies contagieuses et instituait les règlements communaux devant permettre la lutte contre les maladies transmissibles en général et les logements insalubres en particulier, Aquilino Morelle s'écrie : «Cent ans de faiblesse», avant de commenter :

«La similitude des diagnostics portés à plus d'un siècle d'intervalle ne peut que sidérer tant l'on retrouve, dans les bouches et sous les plumes des observateurs du XIX^e siècle, des constats et des réflexions qui gardent - malheureusement - toute leur valeur et toute leur actualité cent ans plus tard. Cette continuité historique donne seule tout leur sens aux contaminations françaises des années 1980 qui apparaissent bien aussi comme les différentes illustrations d'une même «faillite sanitaire programmée»... Ces cent ans de faiblesse extrême de la santé publique française... ont pesé particulièrement lourd dans la mise en branle de ces contaminations...» (Esprit, janvier-février 1996).

Vertigineux ! n'est-ce pas ? On vous l'avait bien dit, précédemment ; entre la foi naïve du Citoyen dans le pouvoir de l'Important qui se présente comme le Pouvoir d'une part, et l'imbroglio, la multiplicité des acteurs et des composantes du magma décisionnel, il y a un abîme !

Ainsi il avait vu juste le conducteur du bulldozer des Raisins de la colère : «Il ne s'agit peut-être pas d'hommes...». Mais voilà qui n'apaise pas le désarroi de la Citoyenne et du Citoyen paumés. Voilà qui ne peut qu'être insensé, voire ressenti comme duperie et mystification quand on est, soi ou les siens, au nombre des victimes.

Dans cette situation, comment celles-ci, ceux-ci ne se mettraient-ils pas dans une formidable colère ?

La responsabilité, c'est fini ?

Précisément, pour faire face à cet accès de rage désespérée, désirant dire, vraisemblablement : «Je vous ai compris», Georgina Dufoix, devenue Présidente de la Croix-Rouge, lâcha, en novembre 1991, son mot désormais historique : «Oui, je m'en sens responsable mais nullement coupable».

Huit ans après, avec son impétuosité habituelle, le professeur Olivier Duhamel a un jugement catégorique (JDD 07/02/99) : «La formule «responsable mais pas coupable» est psychologiquement catastrophique, médiatiquement apocalyptique, politiquement désastreuse, mais... techniquement juste.»

Trancher n'est pas expliquer. A cet effet, plusieurs circonstances ont été avancées. Notamment deux :

- L'évanouissement de la responsabilité politique. C'est la cause que privilégie le professeur Guy Carcassonne qui géra, avec talent, les relations de Michel Rocard, Premier Ministre avec le Parlement : «Depuis de Gaulle... plus rien ! Voilà comment la responsabilité politique s'est évanouie dans notre pays ! Ce qui a conduit à la pénalisation de la vie politique que nous connaissons... (Nos ministres) sont indéboullonnables dans des cas où, à l'étranger, ils gicleraient tout de suite... (JDD 05/02).

Guy Carcassonne est loin d'être seul à prétendre cela. Cette explication a couru les pages, les ondes et les écrans. Elle a une part certaine de vérité. Elle ne suffit pas, ce nous semble. D'autant moins que, pour l'opinion, ce que les savants constitutionnalistes appellent «responsabilité politique» a, souvent, paru relever de la «magouille» parlementaire, voire du règlement de compte politicien et partisan.

- Les attermolements sur l'indemnisation. Leur existence est certaine. A les constater, Blandine Kriegel en a frémi d'indignation : «L'Administration française de la santé a d'abord obstinément refusé de reconnaître son erreur et d'indemniser. Puis elle s'est résignée à le faire, mais de façon indécente, tant en termes de montant que d'obligation à la renonciation juridique à toute poursuite. 1985-1991 : six ans et combien de gouvernements qui s'étaient succédé alors même que beaucoup plus rapidement nos voisins étaient engagés sur la voie de la réparation civile» (op. cit. p. 93-94).

Encore vaudrait-il mieux écrire 1985-1993, puisque c'est le 4 avril 1993 que le Conseil d'Etat a rendu son arrêt décisif. Impossible, assurément, de douter que pareil comportement de l'Administration ait contribué à transformer l'émotion en exaspération. Difficile, sous un

autre point de vue, de ne pas s'étonner qu'il ait été tel.

D'une part, Cabinets, Directions et Services des Ministères ne sont-ils pas peuplés de femmes et d'hommes qui furent les étudiants attentifs de *Michel Crozier* et de son école qui, depuis plusieurs décennies, dénoncent la tendance de l'Administration «à la française» à traiter les usagers de haut ? A quoi bon ?

D'autre part, et surtout - en tout cas, moins impertinemment -, voilà quelque cent années que les juridictions civiles et les juridictions administratives ont bousculé les régimes de *responsabilité civile* - autrement dit les voies et moyens d'une *réparation des dommages subis* - originels, pour les adapter à l'esprit du temps et, spécialement, à son impératif drastique : la satisfaction à donner à la victime.

A cet effet, la *Cour de Cassation* n'a pas hésité à bouleverser l'esprit et à «subvertir» la lettre des articles 1146, 1147 et svts du Code Civil, concernant la *responsabilité contractuelle* ainsi que les articles 1382-3 et 1384 et svts concernant la *responsabilité délictuelle*. De la *responsabilité pour faute*, on est passé à la *responsabilité pour présomption de faute*, puis à la *responsabilité pour risque*.

Qui connaît l'histoire de cette recréation jurisprudentielle des dispositions sur la responsabilité ne peut qu'être pris d'un inextinguible éclat de rire quand il lit ou entend des magistrats solennels ou sémiants affirmer sur un ton sérieux que les juges ne font qu'appliquer la loi. Il y a des décennies qu'ils la refont quotidiennement. La différence entre hier et aujourd'hui, est dans le fait que, jadis et naguère, ils la recréaient discrètement, sans avoir l'air d'y toucher !

Suivant des chemins parallèles, la *Haute Juridiction Administrative*, le Conseil d'Etat pour l'appeler par son nom, inventait la *responsabilité administrative* - autrement dit la possibilité d'obtenir *réparation* en cas de dommage causé par l'activité administrative ou par celle des services publics -. Certes, ce ne fut pas une création aisée. Les anciennes prérogatives de la Puissance publique en amont, le souci de ménager les dépenses publiques en aval obligèrent les

Commissaires du Gouvernement à cultiver, souvent avec talent, le byzantinisme. N'empêche, en droit administratif, aussi, on passa de la *responsabilité pour faute lourde prouvée*, à la *responsabilité pour faute simple*, à la *responsabilité pour risque*.

Il est vrai que ces évolutions se réalisèrent au cas par cas, aux feux croisés des inclinations de l'esprit du temps et de ce que le Professeur *Jean Rivero* a appelé *l'existentialisme du juge*. Du coup, elles étaient, toujours, nimbées de certains accents de précarité. Cela, d'autant plus, qu'épisodiquement les juges étaient saisis par l'angoisse. Ils en venaient à douter de leurs orientations. Ils se demandaient si, à force d'élargir le champ de la *responsabilité civile* (ou *administrative*) - tant en allégeant les causes qu'en multipliant les *dommages* ouvrant droit à réparation - ils n'ouvraient pas les vannes de l'*irresponsabilité*.

Cette question est, au demeurant, loin d'être périmée. Témoin ce pronostic de *Laurence Engel* (in *Esprit*, juin 1993. *Vers une nouvelle approche de la responsabilité*) : «Penser que la théorie de la responsabilité sans faute, qui a correspondu à des mécanismes de solidarité pourra être appliquée, sans être modifiée, pour répondre aux enjeux de sécurité, c'est sans doute se comporter en utopiste». D'autant que «la philosophie du risque a ceci de particulier, qui ne satisfait plus aujourd'hui, qu'elle fait l'impasse sur le problème de la vérité. Elle suppose que seule compte la compensation financière quand les victimes demandent en fait à comprendre et à savoir...»

Fascinante aventure que celle du Droit de la *responsabilité* ! Depuis des siècles, l'idéal juridique a semblé être, dans un premier temps, de substituer la *réparation* à la *répression* ; dans un second temps, de substituer le *risque créé* à la *faute*. Et patatras ! au moment où les juristes croyaient avoir réalisé leur idéal et comblé les attentes de la *modernité*, voici un inouï retournement !

*
**

Non ! ni la crise de la *responsabilité politique* ni les retards à l'indemnisation n'expliquent qu'il ait fallu ressusciter *la responsabilité pénale des ministres* ! D'on ne sait quelle profondeur de l'inconscient collectif surgit une *bizarre*, une *étrange* revendication : *la responsabilité* ? *ça ne suffit plus* ! l'idée que l'on se fait de la justice, actuellement, exige que l'on désigne des *cou-pables*. En chair et en os !

En fin de compte, la *Cour de Justice de la République* a-t-elle été, est-elle, le symptôme d'une énorme *mutation culturelle* ? On ne peut rejeter péremptoirement cette hypothèse. Dans une société qui tend à remplacer la Morale par le Droit, dans laquelle le prétoire remplace le confessionnal, le désir de *condamnation* ne

devient-il pas le substitut du *Jugement dernier* ? N'est-ce pas parce qu'il ne croit pas qu'il y'aura, à la fin de l'Histoire, ce *Dies iræ*, qui dira *quoi* et *qui* fut juste, que l'esprit du temps exige que l'on juge *tout et tout de suite* ?

Doit-on en crier à la *régression archaïque* ? On le peut si l'on a, un jour, oublié que sous le *changeant* continuait à palpiter l'*immuable*. En tout état de cause, il est certain que, face à cette tendance, il faut vigilance garder.

Une affaire d'exception ? Incontestablement ! Veuillez me le concéder.

René PUCHEU

Les livres de nos collaborateurs et amis

Joseph ROVAN

«Mémoires d'un Français qui se souvient d'avoir été allemand»

Ed. du Seuil

François BAYROU

«Hors des sentiers battus»

Entretiens avec Sophie Pierre-Brossolette

Ed. Hachette Littératures

Dominique BAUDIS

«Raimond d'Orient»

Ed. Grasset

Robert TOULEMON

«La construction européenne»

Ed. de Fallois (nouvelle édition)

Portrait de M. Guitton

par Pierre de BOISDEFFRE

Je revois le petit appartement de la rue de Fleurus, l'inimaginable désordre de ses livres et de ses papiers (qui n'avait d'égal que le capharnaüm dans lequel vivait un autre prince de l'esprit, son ami Georges Dumézil) au milieu desquels circulait un homme de petite taille, toujours vêtu de sombre, souriant et gai. Car Guitton, qui avait écrit tant de livres sérieux, était *gai*. C'est d'abord ce que je retiens de lui. Ses yeux étaient rieurs, ses propos facétieux, malicieux parfois ; il était plein d'anecdotes, quitte à égratigner parfois tel ou tel. Il n'avait pas d'œillères et les «grandeurs d'établissement» ne lui en imposaient pas. Les idées toutes faites non plus. Que la Sorbonne fût marxiste lorsque il occupa une chaire - où il fut accueilli, le premier jour, par des quolibets et des injures - ne l'empêchait pas de se référer à Platon, à Descartes, à Bergson, et de tracer sa voie «du temps à l'éternité». Il continua à défendre la mémoire du maréchal Pétain et il osa plaider sa cause auprès du général de Gaulle, sans souci de déplaire. Il avait défendu l'abbé Loisy et lui avait rendu visite en un temps où ce dernier était traité par les gens d'Eglise comme un pestiféré. Quarante ans plus tard,

celui qui avait été l'homme du Concile et de l'*aggiornamento* s'inquiétait des dérives de l'Eglise. Il chercha le contact avec M^r Lefebvre et il a tout fait pour éviter le schisme d'Ecône.

*
**

Jean Guitton est un philosophe - «le dernier des grands philosophes catholiques» a écrit *Le Monde* au lendemain de sa mort. Des livres comme *L'existence temporelle* ; *Le temps et l'Eternité chez Plotin et saint Augustin* ; *L'Absurde et le mystère* ont tracé des sillons que d'autres ont approfondis. La réflexion philosophique était son domaine mais il ne procédait pas par déductions, il n'avait pas de *système*. Il n'imposait pas d'emblée sa pensée, il n'écartait pas les critiques, il interrogeait ses contradicteurs, il ne repoussait pas leurs arguments. Il n'affirmait pas (comme Descartes avec son *Cogito*) mais il cherchait la vérité comme Socrate, jamais aussi heureux que lorsqu'il rencontraient une objection intéressante. Il adorait les digressions. Sa chaire d'histoire de la philosophie en Sorbonne attirait les étudiants parce que le professeur n'avait rien de conventionnel.

Primesautier, il sautait d'une idée à une autre. «J'aime tous les genres, disait-il, sauf le *genre ennuyeux*».

*
* *

Les enfants de lumière passent souvent, dans leur propre camp, pour moins doués que les enfants du siècle. Mais cette vue sommaire est fautive. Claudel (le contraire de Guitton) n'était pas seulement un bulldozer de la foi, il avait les pieds sur terre et sa conversion ne l'a pas empêché d'accumuler honneurs et biens terrestres - Ambassades, Académie, Grand Cordon de la Légion d'honneur, un château à Brangues, des actions de Gnome et Rhône... François Mauriac naviguait entre les écueils avec une habileté que d'aucuns jugeaient diabolique et lui-même reconnaissait, dans ses bons jours, qu'il avait «une façon singulière de porter sa croix». Guitton, sous l'apparence d'un enfant candide a, lui aussi, fort bien mené sa barque.

Ne sous-estimons pas les obstacles qu'il a rencontrés. Certes, il était un enfant doué, né en 1901 dans une famille provinciale (1), unie, adoré par une mère d'exception, mais il lui a fallu faire des choix qui n'étaient pas tous aisés. Sans doute a-t-il eu la chance, en ces années où la Grande Guerre fauchait des générations entières (les intellectuels n'étaient pas épargnés), d'échapper au massacre. Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir dix-sept ans le matin d'une victoire ! L'Ecole Normale Supérieure (2) a couronné, tout à fait naturellement, le parcours d'un étudiant studieux. Mais là, il a fait un choix, décisif : en pleine scolarité, il a quitté les Lettres pour la Philosophie.

Ensuite, sa carrière, sa vie même auraient pu rester banales. Mais, un jour du tragique été 1940, tout changea : l'officier, interprétant à la lettre un ordre stupide, se laissa faire prisonnier (3) dans une ville où les Allemands ne sont restés qu'une semaine : Clermont-Ferrand. Lorsque je lui ai demandé pourquoi il s'était laissé prendre ainsi et pourquoi, une fois pris, il n'avait jamais tenté de s'évader, je n'ai obtenu que cette réponse : «je n'ai pas voulu m'opposer à l'inéluctable. En 1940, obéir, c'était aussi obéir au dessein de Dieu». (Un cadet de

Guitton, Paul-André Lesort, m'a fait une réponse plus explicite : il n'avait jamais voulu quitter l'Oflag où il trouvait une fraternité et du temps pour écrire. *Les Reins et les cœurs*, son premier roman, est né de la captivité). Guitton, de son propre aveu, est entré en captivité «comme on entre au monastère» et il y a écrit sa première œuvre vraiment originale : *Le portrait de M. Pouget* (1941).

Le véritable obstacle n'était pas là. Ce fut le retour en métropole, plus dur que la captivité (bien qu'il eût souffert de privations que, jusque-là, il n'avait pas connues : le froid, la faim, l'absence de liberté, l'espace si restreint, le temps devenu illimité, donc inutile). Guitton fut le millionième prisonnier libéré, mais il eut le sentiment d'être *de trop*, dans le Paris de 1945, comme l'existant de Sartre. De plus, il traînait un boulet, son *Journal de captivité*, paru à Paris, chez Fernand Aubier, en 1943, qui témoignait, avec une belle candeur, d'un attachement au maréchal Pétain que Guitton ne devait jamais renier (4). Jamais il ne voulut reconnaître «qu'il s'était trompé», qu'on l'avait *trompé*. En août 1946, l'universitaire se vit rétrogradé dans l'enseignement secondaire, pour «intelligence avec l'ennemi et aide à la propagande allemande», ce qui était absurde. Un recours au Conseil d'Etat (Georges Pompidou en fut le rapporteur) aboutit, deux ans plus tard, à faire casser la mesure. Guitton quitta le lycée d'Avignon pour l'Université de Dijon, puis, six ans plus tard, pour la Sorbonne, au grand scandale des épurateurs. La suite fut moins périlleuse : l'élection à l'Académie française, (1961), l'entrée au Concile, (1962) en furent les étapes majeures.

(1) Né à Saint-Etienne le 18 août 1901, dans une famille bourgeoise et catholique entre Auvergne et Creuse, d'un père industriel et d'une mère pieuse et cultivée, Jean Guitton fit ses études secondaires à Saint-Etienne.

(2) Cette école dont lord Dunboyne disait qu'elle n'était «pas du tout normale et tout à fait supérieure». Guitton y fut reçu en 1920. Il avait dix-neuf ans. M. Lanson en était encore le directeur. Guitton y eut pour camarade Marcel Déat.

(3) Le 21 juin 1940. En 1944, Guitton dut quitter l'Oflag IV D pour être transféré dans la citadelle de Colditz. Il y fut le camarade de captivité de lord Haig, de Gilles Romilly, neveu de Churchill, et du journaliste Henri Fesquet. Libéré par l'Armée rouge, il ne retrouva Paris qu'au printemps 1945.

(4) Guitton était allé demander au général de Gaulle de ramener les cendres de Pétain à Douaumont. Il lui fut répondu que, «trahi par la vieillesse», le maréchal avait «fait naufrage». Au surplus, un chef de guerre ne pouvait être enterré au milieu de ses soldats que s'il avait été tué avec eux.

*
* *

Une *carrière* n'est rien sans une *œuvre*. A mi-chemin du siècle, celle de Guittou était déjà considérable. A la source, il y avait une réflexion philosophique, qui était aussi une réflexion *sur* la philosophie. Guittou n'avait pas de système, car il les avait tous étudiés, comparés, sans se laisser guider (c'est-à-dire asservir) par aucun. La philosophie n'était pour lui que la recherche de la vérité, c'est pourquoi il demandait à chaque philosophe de lui dire quelle était *sa part de vérité*. Mais cette vérité ne relevait pas de l'être abstrait des manuels, mais de l'être vécu, jaillissant, concret, *existant*. *L'existence temporelle* - à laquelle il avait consacré un essai (5) - lui paraissait plus importante que l'ontologie. Guittou n'était pas de ces penseurs qui croient pouvoir légiférer hors du temps et de l'espace. Le rapport du temps à l'éternité lui paraissait une des choses les plus importantes qui soient ; il avait été chercher une première réponse dans Plotin et chez saint Augustin (Albert Camus avait choisi le même sujet pour une thèse de doctorat qu'il ne put jamais soutenir).

Guittou ne croyait à la pensée qu'*incarnée*. Il n'aurait pas fallu le pousser beaucoup dans ses retranchements pour lui faire dire que le penseur lui importait autant et parfois davantage que sa pensée. Dans toute œuvre, il cherchait d'abord le germe, *le projet*, puis *le testament*. Il admirait Alain, qui parlait des âges, des idées, de la philosophie, comme s'ils étaient des objets palpables. Car Alain, en vrai sophiste, réduisait «la pensée à l'état de nature», et «la nature à l'état de pensée». Guittou admirait l'exercice. Mais, en même temps, ce tour de passe-passe lui faisait horreur car il aboutissait à éliminer toute vie intérieure, toute spiritualité. Tel n'avait pas été le cheminement de Bergson. Dans *l'Essai sur les Données immédiates de la conscience*, le philosophe avait mis en lumière le fait de la liberté. Dans *Matière et Mémoire*, la réalité de l'Esprit. Dans *l'Evolution créatrice*, l'évidence de la création (livre pourtant mis à l'Index par le Vatican qui avait subodoré l'idée d'un Dieu immanent, en train de se faire). Dans *Les Deux Sources*, Bergson avait écrit : «Il importe peu que le Christ s'appelle ou ne s'appelle pas un

homme. Il n'importe même pas qu'il s'appelle le Christ. Ceux qui sont allés jusqu'à nier l'existence historique de Jésus n'empêcheront pas le *Sermon sur la Montagne* de figurer dans l'Evangile avec d'autres divines paroles».

De même qu'il n'a cessé d'admirer Renan (ce Renan que Claudel tenait pour un *cochon* pour avoir insinué que Jésus n'avait *jamais dit qu'il était Dieu*), Guittou s'est, très tôt, intéressé à l'abbé Loisy. Bien que celui-ci, après avoir quitté l'Eglise visible, ait été excommunié (*vitandus* : les vrais fidèles devaient l'éviter), Guittou assista à son cours au Collège de France, puis il alla lui rendre visite dans son petit logis de la rue des Ecoles. Loisy lui dit qu'il avait demandé qu'on gravât sur sa tombe le mot *prêtre*, qu'il regrettait de ne pouvoir dire la messe, mais que la religion de l'humanité - celle de l'homme divinisé - se substituerait de plus en plus à la vieille religion transcendante. Ce qui faisait problème pour Loisy n'était pas l'Evangile, c'était l'Eglise (6).

La critique religieuse avait longtemps cheminé, chez Guittou, parallèlement à sa réflexion philosophique. Contre Claudel, il défendait et pratiquait l'exégèse (renouvelée par le Père Lagrange et l'Ecole de Jérusalem, que le *fixiste* Claudel exécrait). Il avait passé trois mois à Jérusalem, afin de *palper* ce qu'il n'avait fait jusque-là que concevoir : «l'Eternité présente dans le temps». C'était en 1935. Le Père Lagrange vivait encore, mais Rome lui interdisait de publier ses travaux sur la Genèse parce qu'il avait dit que la Genèse avait accueilli des documents qui s'échelonnaient sur plus de cinq siècles (7). (Depuis, Rome a ouvert le procès en béatification du Père Lagrange). Guittou rédigea alors pour le Pape un mémoire justifiant la méthode critique de Lagrange ; Pie XII s'en ins-

(5) 1949. (Desclée de Brouwer). A signaler aussi de petits traités sur *L'Art de penser* (1946) et *Le Travail intellectuel* (1951).

(6) Cf. *L'Evangile et l'Eglise*. M. Loisy en fit présent à Guittou lors d'une seconde visite, dans sa maison de Moutier-en-Der, qui ressemblait «à une cure de campagne». Guittou publiera un livre bien différent : *L'Eglise et l'Evangile* (1959).

(7) Le Père Lagrange disait que «dans les Evangiles, tout est historique, sauf le miracle». Guittou interprétait la résurrection du Christ non comme le retour de Jésus sur la terre mais comme «la survie d'un être qui n'est plus dans l'espace-temps». Il en déduisait que «Tout ce qui existe est appelé à sur-exister. Le néant n'est pas. Tout ce qui est sera». Guittou ou l'anti-Sartre.

pira pour admettre - c'était la première fois - la notion de «genre littéraire» (8).

*
**

Les livres de critique religieuse et de philosophie de Guitton sont importants. Mais le genre dans lequel il excella - et qui n'est ni la philosophie ni la critique religieuse, pas davantage l'exégèse ou la théologie - ce sont les *Entretiens*. Des entretiens aussi libres que possible, qui souvent ont eu lieu, mais pas toujours, car Guitton y ajoute parfois de son cru, invente et mène à bien des entretiens imaginaires, esquisse des parallèles à la manière de Plutarque. Il se présente volontiers comme un béotien : ce sont les autres qui l'instruisent. Il se sent «étranger parmi ses contemporains de type intellectuel», lesquels seraient «trop intelligents pour lui». Les «idées obscures, les phantasmes, si à la mode aujourd'hui, ne sont pas son fort. Il ne sait pas comme d'autres (Lacan, Derridan, Deleuze), naviguer à l'estime parmi des idées confuses. Ceux qui, ramant au milieu du langage, traquent «une certaine densité d'obscurité», le font sourire. Guitton, lui, cherche la *transparence*, qui n'exclut pas la profondeur. Il est de ces écrivains dont la vraie patrie est le langage. Il envie ceux qui, tout au long du XVII^e siècle (Pascal, La Bruyère), et plus encore au XVIII^e (Voltaire, M^{me} du Deffand), parfois même au XIX^e (Renan) savaient si bien *causer*. Guitton était un causeur-né. Bien des écrivains de ce temps ne le lui ont pas pardonné.

Le disciple de M. Pouget avait une recette : parler simplement de l'essentiel. Il confrontait ses interlocuteurs à de grands textes, il les interrogeait sans vouloir les convertir ni même les convaincre. Ainsi, Paul-Louis Couchoud, exégète que l'on tient généralement pour un athée, lui dit, à sa vive surprise : «J'admets tout le *Credo*, sauf l'incise *sub Pontio Pilato*». André Maurois, agnostique modéré, lui écrit une longue lettre décrivant son cheminement spirituel. L'auteur de *Climats* avait reçu une éducation religieuse toute formelle, qui n'avait guère laissé de traces. La lecture de Chesterton l'avait ébranlé, l'amitié de Charles du Bos aurait pu le convertir, en

fait elle l'avait éloigné des rivages de la foi. Maurois restait un humaniste libéral qui ne croyait pas à la Providence.

Ces dialogues ont occupé une grande part de l'activité intellectuelle de Guitton. Il a commencé à parler avec sa mère, avec son frère Henri, il

Jean Guitton (1901-1999)

a continué avec M. Pouget, avec des maîtres comme Bernès, Bergson et Boutroux, avec lord Halifax et Teilhard de Chardin, et, pour finir, avec Paul VI. Que ces esprits fussent différents du sien ne le gênait nullement. Quoi de plus éloigné de Guitton, que M. Pouget, indifférent à l'art - Hercule paysan «demeuré peuple au milieu du savoir ?». Que Gaston Bachelard, qui prétendait posséder à la fois «l'âme d'une jeune fille et celle d'un faune ?». Que Montherlant, athée aux mœurs douteuses, mais si grand lorsqu'il se mesurait à des sujets religieux - comme *Port-Royal* ? Montherlant interrogeait le philosophe : ses pièces servaient-elles le christianisme ? Guitton le croyait, tout en se sentant très

(8) Encyclique *Afflante Spiritu*, 1942.

loin de Port-Royal, de ces religieuses «tristes, tendres, capables de toutes les agonies». *Vivre*, disait-il *est plus difficile que de mourir*. Montherlant sans l'avouer, était peut-être de cet avis, lui qui finit par se tuer tragiquement ?

Les contraires s'attirent. Guitton admirait Brunshwicg, pur rationaliste, qui lui avait fait confiance à l'Ecole Normale. Ils différaient pourtant sur Pascal. Il admirait aussi Heidegger, qui l'avait reçu, la pelle à la main, dans sa maison de la Forêt Noire et qui lui avait expliqué que le travail du philosophe ressemble à celui de l'ouvrier qui s'attaque à la neige pour découvrir une réalité impénétrable. Et plus encore Bergson, son premier maître, si célèbre de son vivant, si oublié par la suite (jusqu'à ces dernières années qui l'ont vu ressusciter) : Guitton lui était reconnaissant d'avoir écrit que la conduite des hommes - et donc la morale - ne seraient pas les mêmes si Dieu n'existait pas.

Guitton fut le maître de Louis Althusser à Lyon. Il lui garda toujours une sorte de tendresse. Il l'avait connu chrétien, mystique, militant d'Action catholique. Au bout de cinq ans d'une double captivité en Allemagne, il retrouva un disciple converti au marxisme par sa femme Hélène, une ouvrière pauvre qu'Althusser devait, trente ans plus tard, finir par étrangler. Althusser devenu marxiste, extrémiste, subversif, restait un mystique. Dans son univers mental, Spinoza avait pris la place de Jésus. Certes Guitton, avec «un stupéfiant talent d'acteur et de mime», lui avait appris à «écrire et parler en philosophe», mais il ne lui avait pas donné la vérité. Cette vérité, Hélène l'en avait convaincu, était politique, sociale, *révolutionnaire*. Guitton n'abandonna pas Louis dans le malheur. Il le fit transférer en clinique.

*
**

De livre en livre, réfléchissant et approfondissant «le problème de Jésus», Guitton, sans le savoir, allait en venir à ce qui fut le moment important de sa vie : sa participation, tout à fait imprévue et inattendue, au Concile.

D'une certaine manière, tout l'y avait préparé : la rencontre de M. Pouget, de longues

années de réflexion sur les Evangiles et sur la vie de Jésus, la lecture des Pères de l'Eglise, particulièrement de saint Augustin, son livre sur la Vierge Marie, mais surtout ses efforts pour faire avancer l'œcuménisme dans la ligne des grands précurseurs : Newman, le cardinal Mercier, M. Portal, lord Halifax. Mais, dans cette société monarchique qu'était (qu'est encore) l'Eglise romaine, les laïcs - qu'on appelait encore des fidèles - ne tenaient qu'une place modeste ; ils recevaient les sacrements, ils priaient, ils obéissaient mais ne prenaient aucune part au gouvernement de l'Eglise. Des chefs d'Etat, des diplomates avaient assisté à des conciles mais c'était en spectateurs (9). Aucun laïc n'y avait jamais pris la parole. En ce qui concerne Guitton, il y avait une difficulté supplémentaire : l'auteur de *La Pensée de M. Loisy* passait, dans les milieux influents de la Curie, pour un adepte de ce «modernisme» que Pie X et ses successeurs avaient condamné, traquant ses adeptes (ou supposés tels) avec la dernière sévérité. Guitton se réclamait de Bergson (trois fois mis à l'Index), de Maurice Blondel, de Laberthonnière et du Père Valensin, longtemps suspects. N'avait-il pas été l'ami de Teilhard et de M. Portal, n'était-il pas encore l'admirateur de l'Eglise anglicane ? Son livre sur la Vierge Marie n'avait-il pas été mis sur la liste des ouvrages proposés au Saint-Père pour être mis à l'Index ?

Ces objections auraient été incontournables pour Pie XII (qui avait fait étudier la possibilité de convoquer un Concile œcuménique et qui y avait finalement renoncé, pour ne pas ouvrir la Chapelle Sixtine aux «vents mauvais du siècle»). Jean XXIII, avec le robuste optimisme qui était le sien, les balaya. Le cardinal Roncalli tenait pourtant le modernisme (comme le rationalisme et le libéralisme, tous issus de la Révolution française) pour des erreurs majeures. Mais, à l'inverse de son prédécesseur, il faisait confiance aux hommes. Et il était d'accord avec la pensée de Newman, telle que Guitton la lui avait résumée : proposer au

—
(9) Pas toujours ! Jusqu'en 1914, les ambassadeurs des «puissances chrétiennes» (Autriche, Espagne, France jusqu'en 1830) disposaient au Conclave d'un droit de veto. Des souverains avaient convoqué (ou dispersé) des Conciles. Autres temps...

monde «un christianisme développé, capable d'aller à la rencontre de notre époque». Guitton lui avait aussi rapporté les propos de M^r Saliège, paralysé, pour qui la guerre avait rendu plus nécessaire encore l'union des Eglises. Réunir les chrétiens divisés, tel était «le dessein de Dieu».

D'abord simple observateur au Concile, siégeant au milieu de théologiens orthodoxes et protestants, Guitton retrouvait de vieux adversaires, comme M^r Ottaviani, le «carabinier de l'Eglise» et M^r Parente son «chien de garde». Puis, un soir, un vent nouveau emporta le Concile. Les Pères refusèrent les schémas préparés par la Curie ; Liénart et Suenens inventèrent et firent adopter le principe de la *collégialité* des évêques. Dès lors, Jean XXIII, malade, qui avait toujours précédé l'événement, fut contraint de le suivre et de laisser voguer un navire devenu ingouvernable (10).

Le Pape mourut sur ces entrefaites, entouré d'une gloire universelle pour avoir fait bouger l'Eglise (et reçu au Vatican le gendre et la fille de Khrouchtchev, contre l'avis de ses proches) (11). Lui succéda son exact contraire, «notre Hamlet» disait Jean XXIII en souriant. A la place du paysan madré, gourmand, malin, familial, convivial, incurablement optimiste, arrivait un intellectuel anxieux, maigre, ascétique, un grand bourgeois démo-chrétien de formation française (il avait fait une partie de ses études à Paris), disciple de Blondel, de Maritain, du Père de Lubac : c'était Paul VI. En 1949, M^r Montini avait évité à Guitton les foudres de l'Index, puis il était devenu son ami. Jean XXIII avait reçu, selon Paul VI, une «grâce d'ignorance». Il avait convoqué le Concile, sans plan ni programme. Son successeur voulait comme lui la rénovation de l'Eglise, «mais dans l'identité», et par étapes. Il imposa des *modérateurs*. Il donna aussi - ce qu'on n'avait jamais fait auparavant dans un Concile - la parole aux laïcs. C'est ainsi que Guitton se voit invité à exposer devant les Pères sa conception de l'œcuménisme.

Le pontificat de Paul VI devait achopper sur deux difficultés majeures. Les catholiques (et sans doute aussi la majorité des évêques) attendaient une «ouverture» sur le difficile problème de la contraception. Le Pape allait-il autoriser la «pilule» ? Il consulta des experts qui l'y invitè-

rent. A la surprise générale Paul VI dans l'encyclique *Humanae vitae* confirma la doctrine traditionnelle ; il ne fallait pas que le mariage manogamique fût «dénaturé par le principe du plaisir». Le Pape perdit ainsi en un jour une grande part de sa popularité.

L'autre problème douloureux fut posé par la dissidence de M^r Lefebvre. Las de voir ses exhortations sans effet, le Pape demanda à Jean Guitton d'aller voir M^r Lefebvre pour le mettre en garde contre la tentation du schisme. La démarche n'aboutit pas : M^r Lefebvre resta sur ses positions. En poste en Amérique latine (12) où l'ancien archevêque de Dakar venait chaque année voir sa sœur, j'avais fait une tentative analogue, sans plus de succès. Enfermé dans la tradition, M^r Lefebvre considérait que l'Eglise avait fait fausse route avec le Concile. Elle avait sacrifié le dépôt sacré de la foi à la tentation d'élargir son audience. Le prélat devait se montrer plus sévère encore à l'égard de Jean-Paul II et de la rencontre d'Assise. Il me dira alors que Jean-Paul II avait commis, ce jour-là, le «péché contre l'esprit» (13).

Le dialogue de Jean Guitton avec Paul VI (14) n'allait plus cesser. Le philosophe écoutait, il comprenait, il aimait ce Pape torturé, qui disait n'avoir d'autre avenir que «la mort et l'éternité». Mais il ne pouvait s'empêcher de comparer ce pontife bien intentionné, parfois visionnaire, anxieux jusqu'à frôler le désespoir, avec l'imperturbable confiance de son prédécesseur Jean XXIII. Il ne manquait à Paul VI qu'une chose, comme devait me le dire un jour à Rome le Préfet du Palais apostolique, M^r Martin (futur Cardinal), l'assurance d'être inspiré par l'Esprit-saint : Paul VI ne «voulait pas faire le Pape».

(10) Cf. P. de Boisdeffre : *L'Eglise au milieu du gué* (Grasset).

(11) M. et M^m Adjoubei, que le Pape avait bénis, étaient repartis bouleversés.

(12) J'étais ambassadeur à Bogota. M^r Lefebvre venait voir sa famille à Pereira.

(13) Il existait, me dit le supérieur d'Ecône, un article du Droit canon qui frappait d'interdit les évêque et même les pontifes qui pactisaient ainsi avec l'hérésie !

(14) Cf. *Dialogues avec Paul VI* (Desclée).

*
**

Le Concile fut le point d'orgue de la vie de Guitton. Comme son ami Robert Schuman, le philosophe était un célibataire-né. Il aurait pu, tout naturellement, choisir l'état religieux. Une femme, professeur d'histoire de l'art au lycée de Montpellier, en décida autrement. Elle l'aimait en secret, elle veilla sur sa maison, pendant qu'il était captif en Allemagne. Guitton l'épousa à son retour. Ils eurent vingt-cinq ans de bonheur et de vie commune, sans un nuage. Sans communion charnelle non plus : Guitton avait passé l'âge des désirs («Je ne suis pas peccamineux, m'avait-il dit un jour. La chair ne m'attire pas») et Marie-Louise n'était plus jeune. Mais elle fut son ange gardien et sa mort fut un désastre pour cet homme des idées et des livres, incapable de tenir une maison, d'administrer un budget, de conduire une voiture : le veuf se réfugia chez les bonnes sœurs.

Mais il poursuivit son œuvre, ses conférences et ses voyages (Je l'accueillis et le guidai en Angleterre, puis à Bruxelles). Il réunit ses essais, ses portraits, ses recueils de critique religieuse et de philosophie, dans des Œuvres complètes publiées dans la *Bibliothèque européenne* de Desclée de Brouwer. Il publia son *Journal*, des souvenirs, un portrait de Marthe Robin. Il se remit à la peinture, attachant à ses portraits, à ses aquarelles, la plus grande importance, multipliant les expositions et les commentaires, mobilisant la presse et ses amis (et à Rome, les cardinaux) à l'occasion de ses vernissages. Son *Testament philosophique* fit sourire : il s'y montrait, après un long procès, accueilli au Paradis... par le Christ lui-même.

*
**

Il faut ici dire un mot de son ambition : l'ambition, ce levier qui permet à l'homme de soulever des montagnes. Guitton n'en manquait pas. Il était douillet, prudent, peu concerné par les plaisirs, vrai moine laïc (persuadé, à différentes époques de sa vie, d'avoir la vocation religieu-

se : ses confesseurs l'en ont détourné). Pourtant, lorsqu'il s'agissait de trouver sa place, de tracer son sillon, il devenait un autre homme et pouvait se montrer implacable.

En 1946, il a remué ciel et terre pour retrouver une chaire dans l'Université dont l'avait chassé une commission d'épuration injuste et sectaire - et il a eu raison de le faire. De même, huit ans plus tard, s'est-il battu comme un lion pour occuper en Sorbonne cette chaire *d'histoire de la philosophie* qu'on lui contestait (toujours le souvenir de la guerre, des *Cercles Pétain*, ce *Journal* de la captivité qu'on ne lui pardonnait pas). Sa chance fut d'avoir mobilisé contre lui le parti communiste dont les arrière-pensées étaient évidentes. Il eut le courage de tenir bon sous les hurlements («pas de collabos à la Sorbonne !») qui l'empêchaient de prononcer son cours. On a vu alors que ce philosophe idéaliste - qui, avec son crâne chauve et ses yeux myopes, ressemblait un peu au professeur Nimbus - était un roc.

Trois fois, le ministre de l'Education nationale a rayé son nom dans la liste des promus à la Légion d'honneur, mais Guitton tenait à ce ruban rouge, il s'est accroché, il a fini par l'obtenir et, bien plus tard, il aura la joie de voir le Président de la République (un Président de gauche !) descendre dans sa «chaumière» pour lui remettre la cravate. Cela ne lui suffisait pas : il voulait davantage. Et il a obtenu la Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite.

Il s'était présenté tout seul à l'Académie en 1961 alors que personne ne croyait à ses chances : il avait pour adversaire le Duc de Gramont (15). «On a vu, disait-il plaisamment, des ducs perdre des batailles, mais jamais une élection quai Conti !» (Victor Hugo en a su quelque chose). Le petit David stéphanois a triomphé du Goliath de l'avenue Henri Martin ! «Il nous a fait rire» m'a dit Mauriac. Cette première victoire en a entraîné une seconde, qui devait le rendre célèbre. Le petit homme entra au Concile.

A la fin de sa longue, longue vie, l'ambition de Guitton n'avait pas cessé de croître. Il allait être le doyen de l'Académie française, mais il

(15) Par surcroît, grand physicien, membre de l'Académie des Sciences.

voulut davantage : entrer à l'Académie des Sciences morales et politiques où l'avait précédé son frère Henri, l'économiste. Bien entendu, nul n'osa contrarier ce vœu (16). Il avait été le confident de deux Papes et l'ami intime de Paul VI, mais il souffrait de voir André Frossard jouer auprès de Jean-Paul II le rôle que lui-même avait tenu auprès de son prédécesseur. Il jouit immodérément de ses rencontres tardives avec François Mitterrand, qui venait le voir «comme un rhumatisant va voir le rhumatologue» et l'interrogeait sur le ciel, l'enfer, l'au-delà (On n'imagine pas M. Pouget, aveugle et pauvre, rechercher la compagnie du Président de la République). Le Père Congar (dont Jean-Paul II allait faire un cardinal) soupirait : «Guitton n'est pas un médiocre, c'est son ambition qui est médiocre».

L'important n'est pas là. En confessant les «grands» (car il était aussi l'ami de Bernadette et de Jacques Chirac, de Raymond Barre, après l'avoir été de Georges Pompidou), Guitton leur servait parfois de truchement dans des moments décisifs. A la fin du «règne» de Mitterrand, on s'inquiétait fort, au Vatican, de ce que seraient ses obsèques. Le Secrétairerie d'Etat fit signer à Jean-Paul II une lettre assez longue (17) dans laquelle le Pape rappelait au Président qu'il avait été baptisé, qu'il avait eu une mère chrétienne et qu'on n'imaginait pas qu'il pût quitter ce monde sans témoigner de son appartenance. Comme on voulait que cette lettre restât confidentielle, le Nonce à Paris vint demander à Guitton de la remettre lui-même au Président. Le philosophe alerta l'Elysée, s'offrant d'aller porter la missive à François Mitterrand. Mais ce fut celui-ci qui vint la chercher rue de Fleurus. Cette démarche ne fut pas sans conséquence ; elle a sans doute entraîné les obsèques reli-

gieuses de Mitterrand à Jarnac et la cérémonie à Notre-Dame.

Ce portrait est-il complet ? J'en doute. Pour le réussir j'aurais dû tremper ma plume dans l'encrier du modèle comme le demandait Sainte-Beuve. Mais j'ai eu quelque mérite à l'écrire. Car Guitton, sur le tard, m'a joué un tour. Se souvenant que j'avais été un des rares à prendre sa défense, au moment de son entrée à la Sorbonne, il m'avait invité à me présenter à l'Institut. «Marie-Louise, de là-haut, me dit de voter pour vous», m'avait-il écrit. Patatras ! Le jour de l'élection, il ne se dérangea pas et, comme je m'en étonnais, s'en tira par un bon mot, repris du cardinal Tisserant : «Je lui avais donné ma parole. En plus, il voulait ma voix !».

Oublions cette déconvenue. Guitton n'était pas un écrivain engagé. Il n'avait pas de complicité idéologique. Son engagement était spirituel et ses positions tout à fait libres. Mais parler de «l'essentiel» dans un langage clair, accessible à tous, n'est pas vain. Guitton a rapproché de nous de hautes figures - Brunschvicg, M. Pouget, les deux lords Halifax, Bergson et Teilhard, Paul VI et Robert Aron, bien d'autres encore. Il aura été le dernier de nos grands intercesseurs.

Pierre de BOISDEFFRE

(16) Il fut élu en même temps qu'Alain Peyrefitte.

(17) Cette information est restée inédite jusqu'à ce jour.

N.D.L.R. - Il est rappelé que, du 21 au 24 septembre 1970, ont été diffusés sur France-Inter quatre entretiens de Jean Guitton avec Pierre de Boisdeffre. (Collection I.N.A.)

La tente et le temple

par Maurice BLIN

«Autant la vie sédentaire est favorable aux progrès de la civilisation, autant la vie nomade lui est contraire.»

Ibn Khaldoun. Prolégomènes

Descartes espérait que la science rendrait l'homme «maître et possesseur de la nature». Les Grecs s'étaient efforcés de se libérer des mythes et de la penser selon la raison. Désormais, il s'agissait non seulement de la réduire à l'ordre mathématique mais de la transformer, c'est-à-dire de vaincre la résistance qu'elle pouvait opposer à la quête humaine du bonheur. Le philosophe à la santé fragile attendait ainsi de la science qu'elle fasse reculer la maladie et peut-être, un jour, la mort.

Cependant, tout au long du XVII^e siècle, l'influence de la métaphysique héritière de la culture grecque et du christianisme restera forte. Pour Pascal, Malebranche ou Leibniz, l'ordre que révèle l'observation attentive de la nature porte la marque de son Créateur. Il suscite l'admiration et le respect. Mais au siècle suivant, tout change. Les Encyclopédistes procèdent à un inventaire des techniques qui ont pour vocation de servir l'homme et lui seul. A Napoléon, qui l'interroge sur la place de Dieu dans son système du monde, l'astronome Laplace répond qu' «il n'a pas besoin de cette hypothèse».

De façon paradoxale, la science, débarrassée de toute référence théologique, allait ainsi rendre vie au vieux mythe grec de Prométhée qui avait volé aux dieux le feu du ciel pour en faire don aux hommes. Aujourd'hui, grâce à la chimie, la fertilité de la terre a explosé ; la menace de la famine a disparu. La médecine a vaincu les épidémies et entraîné un allongement spectaculaire de la vie humaine. Demain, la maîtrise des gènes permettra de corriger les malfaçons héréditaires. La chirurgie remplacera les organes défaillants. La conquête des ondes a donné naissance à une transmission de l'écrit ou de l'image partiellement instantanée, consacrant la victoire de l'homme sur les deux limites,

longtemps tenues pour infranchissables, de l'espace et du temps. Quant à la physique nucléaire, elle met désormais à son service une énergie à peu près inépuisable.

Ainsi, tout semble indiquer que, grâce au progrès technique, l'homme finira par abolir les contraintes que la nature faisait peser sur lui. De cette révolution qui a transformé son mode de vie et la vision qu'il avait de lui-même et du monde, on a pu dire qu'elle marquait une rupture aussi décisive que celle qui s'était produite lorsqu'au néolithique, il était passé de la cueillette et de la chasse à l'exploitation laborieuse et raisonnée de la terre.

La fin du néolithique ?

Pour l'homme de cette fin de millénaire convaincu du pouvoir pratiquement illimité de la science, il ne peut s'agir bien évidemment que d'un progrès. Et cela au double sens du mot : sa maîtrise accrue sur le monde le rapproche du bonheur terrestre auquel il aspire et cette mutation est sans retour.

Et pourtant, il est permis de se demander si la notion de progrès est ici pertinente. Elle suppose en effet qu'un certain mode d' «être au monde» se substitue à un autre qu'il abolirait définitivement. Le passage de l'état de nomade à celui de sédentaire se confondrait avec celui de la primitivité à la civilisation, de la pauvreté à l'abondance. Certes, il peut arriver qu'ici ou là une terre ingrate ou le manque d'eau contraignent aujourd'hui encore l'homme au nomadisme. Mais son avenir est ailleurs. Tôt ou tard, il est appelé à s'arracher à cette condition précaire pour se sédentariser. Aussi bien le nomade, instable, indépendant, ignorant les frontières, a-t-il toujours eu aux yeux de l'autorité politique

moins bonne réputation que le paysan lié à sa terre et dont le comportement se prête plus facilement à son contrôle.

En outre, cette opposition satisfait pleinement la raison. Au XVII^e siècle, celle-ci s'était appliquée à mettre de l'ordre dans la nature. Au XVIII^e siècle, c'est la société qu'elle s'efforcera de convertir à ses Lumières. Tel fut en effet le rêve que la bourgeoisie crut enfin réaliser avec la Révolution.

Or, c'est exactement le contraire qui se produisit. Le choc que subit une société dont le rôle dominant qu'y jouait l'agriculture faisait l'héritière de la révolution néolithique donna naissance à une ère nouvelle dont la caractéristique essentielle allait être le mouvement. Instabilité d'une classe ouvrière dont la bourgeoisie du XIX^e siècle parvient à grand peine à contenir les débordements, explosion du phénomène migratoire qui poussera au XX^e siècle des millions de ses fils à quitter l'Europe sans retour, accélération du progrès technique qui bouleverse la relation séculaire de l'homme au travail, enfin, à l'orée du XXI^e siècle, mondialisation de l'économie qui s'accompagne aujourd'hui du nomadisme des capitaux, tous ces signes témoignent que nous assistons sans doute à la fin de l'âge néolithique et au surgissement d'un temps qui rappelle par plus d'un trait celui de l'errance qui l'avait précédé.

*
**

Un bref retour sur ce passé à la fois très lointain et très actuel le fera mieux comprendre.

Il y a environ dix mille ans, la relation de l'espèce humaine avec son environnement prit en effet un tour radicalement nouveau. Le nomade cueilleur, chasseur ou pasteur toujours en mouvement s'attacha à une terre qu'il entreprit de cultiver. A la capture d'un gibier suffisant pour nourrir une population peu nombreuse se substitua une économie fondée sur le travail du sol où la semence, en se multipliant, permit d'alimenter une population en croissance.

Deux mondes

Ce passage d'un temps où une proie abondante suffisait à l'homme dès lors qu'il savait s'en saisir à celui, tout différent, où la terre ne pou-

vait l'alimenter qu'à condition qu'il l'entoure de soins constants et contraignants, fut aussi celui d'une certaine forme de loisir et de liberté au travail et à l'ordre, ou encore de la tribu à l'Etat. Prenant naissance dans les bassins des grands fleuves d'Afrique et d'Asie pourvoyeurs d'eau, des rives du Nil à celles du Tigre et de l'Euphrate, du Gange, du Fleuve jaune, cette mutation donna naissance à des civilisations agraires qui se dotèrent de religions garantes de l'ordre naturel et social. Dans le même temps, les immenses steppes de l'Asie centrale restaient le royaume du nomadisme auquel se livraient des tribus éparses d'origine turque ou mongole.

Ainsi, survécurent côte à côte deux mondes, celui de l'errant et du sédentaire, de la mobilité et de la stabilité. Leur antagonisme allait marquer l'histoire de l'humanité. C'est en Asie, partagée entre le nord et le sud, entre des plaines ou plateaux quasi désertiques et les bassins de grands fleuves riches en terres fertiles et en eau, qu'il allait prendre le tour le plus aigu. Lorsque les tribus nomades, échappant à leur dispersion et à leurs rivalités ancestrales, se réunirent sous l'autorité d'un chef unique, Gengis Khan au XIII^e siècle, puis Tamerlan cent-cinquante ans plus tard, elles parvinrent à ébranler puis à dominer les grands empires sédentaires dont les richesses les attiraient. Ce fut le sort de la Chine, de l'Inde, de la Perse. Il s'en fallut de peu que l'Europe elle-même ne succombe. Seule l'Egypte, plus lointaine, protégée par le désert, fut épargnée.

Cependant, l'épopée mongole, on le sait, fut sans lendemain. Rapidement la Chine, l'Inde, la Perse assimilèrent leurs conquérants qui se sédentarisèrent, adoptant la culture, les mœurs, parfois la langue des empires qu'ils avaient vaincus par les armes. Au bout de deux siècles, le grand empire des steppes disparut en proie à ses divisions récurrentes. Il avait dominé l'espace. Il finit par se dissoudre dans des civilisations qui, respectueuses d'un ordre naturel immuable à partir duquel elles s'étaient construites, avaient, elles, d'une certaine manière, vaincu le temps.

Il reste que deux types d'hommes façonnés, l'un par la steppe, l'autre par le fleuve, étaient nés. Séparés par une relation fondamentalement

différente à la terre et au ciel, leur opposition devait se perpétuer à travers l'histoire. Rappelons-la à grands traits.

Société laïque ou religieuse ?

Le chasseur-pasteur a pour partenaire l'animal. Il le traque ou le domestique par la ruse ou l'habileté plus que par la force. Sa proie mobile le condamne au mouvement. Il a pour son partenaire une sorte de respect, parfois même de la vénération puisqu'il en fait souvent son totem, c'est-à-dire le modèle des vertus qui illustre son clan. Il pratique l'animisme et la magie à finalité utilitaire. On peut difficilement parler ici de religion de la nature dans la mesure où la survie du chasseur dépend moins de l'abondance de ses proies que de son habileté à s'en saisir. Patience dans la poursuite, don d'observation, ruse du piège, ces qualités sont en effet celles de l'homme et de lui seul. De même, l'animal abattu, pour devenir arme, aliment ou vêtement, demande un savoir-faire qui ne doit rien aux dieux. Le lait que donne le troupeau doit, pour résister aux variations de température d'un climat extrême, subir une transformation lente et minutieuse. Au risque d'anachronisme, on pourrait dire que la société nomade est beaucoup plus laïque que religieuse dans la mesure où l'homme y détient d'abord en lui-même les clés de sa survie.

Il en va tout autrement de l'agriculteur sédentaire. Adonné au dur travail de la terre, il attend que celle-ci le nourrisse. La moindre perturbation dans l'ordre des saisons peut lui être fatale. La mort ne lui vient pas, comme au chasseur, à la suite d'une erreur ou d'une maladresse qui lui serait imputable. Elle résulte d'un trouble qui surgit dans l'organisation du monde. Quelle que soit son application au travail, celui-ci peut le réduire à la famine. C'est donc tout naturellement qu'il implore la faveur des dieux. Ainsi, le fellah vénère-t-il Pharaon, garant de l'ordre cosmique et d'abord de la crue du Nil mais aussi de la stabilité d'une société qui repose sur une stricte division des tâches. Sans les prêtres maîtres du calendrier et des saisons, sans les scribes responsables de la conservation et de la répartition des denrées, son travail serait vain.

Dans une économie où, en raison du déséqui-

libre entre une population nombreuse et la rareté relative des biens alimentaires, la pénurie menace toujours, le rôle du clergé et du scribe - on dirait aujourd'hui du fonctionnaire - est essentiel. La civilisation socio-agraire, religieuse et cléricale, entretient chez l'homme le sentiment de sa faiblesse et de sa dépendance à l'égard d'une société et d'une nature auxquelles il doit tout.

*
**

De la steppe à la prairie

L'on a pu longtemps croire qu'entre le chasseur nomade et le paysan sédentaire, entre la primitivité et la civilisation, l'histoire avait définitivement tranché. Et pourtant, rien n'est moins sûr.

L'évolution du monde au cours des deux derniers siècles conduit en effet à se demander si, sous l'éthique de la *culture* qui caractérise le sédentaire, l'éthique de la *capture* propre au chasseur n'a pas bel et bien survécu. A l'illusion du progrès qui voit dans l'histoire un cheminement qui conduirait par *étapes* l'humanité de la primitivité à la civilisation, de la campagne à la ville, de la rusticité à l'urbanité, il convient sans doute d'opposer une vision plus réaliste au terme de laquelle, pour reprendre l'heureuse formule d'Alain, l'homme est composé en quelque sorte de deux *étages* entre lesquels régnera toujours un équilibre instable.

Le chasseur des origines, affronté à un monde foisonnant mais hostile où la proie et à la fois nombreuse et dangereuse, côtoie quotidiennement la mort et s'applique à *survivre*. Chez l'homme de la civilisation socio-agraire, aux prises avec une nature dont il redoute au contraire la fragilité et les défaillances, le principal souci est d'abord de *vivre*. C'est pourquoi leur attitude devant la mort est si différente. Pour le premier, l'au-delà est un royaume promis, en récompense, au guerrier courageux ; pour le second, il est celui de l'abondance offerte à tous et libérée de la contrainte du travail. L'un voit dans la mort une sorte de jugement ; l'autre la considère comme la poursuite et l'accomplissement de la vie d'ici-bas.

Cette opposition qui est au cœur de la condition humaine, l'histoire ne pouvait pas l'effacer. C'est ainsi qu'elle reparaît aujourd'hui dans l'assaut que conduit contre les civilisations immobiles l'empire à vocation missionnaire et planétaire des Etats-Unis d'Amérique. Il illustre l'antagonisme entre l'homme voué au mouvement et au perpétuel dépassement de soi, maître et serviteur à la fois d'une technologie fondée sur la capture des *forces*, et le sédentaire, «cultivateur» de *formes*, et dont le souci premier est la

conservation de soi.

Ce contraste prend un relief particulier à la lumière des similitudes que présente l'Amérique d'aujourd'hui, fille de la prairie, avec l'empire mongol, fils de la steppe, qui domina l'Asie pendant plus de deux siècles.

La première, c'est le nomadisme. En rompant ses attaches avec l'Europe pour franchir l'océan, l'Américain a tourné le dos à une société dont il rejetait les règles et qui, de plus, le

*Dès l'aube de l'humanité, et pour toujours, Abel le nomade
et Caïn le sédentaire symbolisent deux modes opposés d'être au monde*
Chapiteau de l'abbatiale de Moutiers-Saint-Jean (XII^e siècle) «Double offrande à Dieu d'Abel et de Caïn»

nourrissait mal. Face à un espace immense, il s'est mis à le parcourir en tous sens. Le *mobil home* joua chez lui le rôle à la fois du cheval et de la tente en Asie. Emigré, il quitte sans regret une ville pour une autre à la recherche d'un emploi, comme autrefois la tribu nomade se déplaçait en quête de nouveaux pâturages. Il scrute les cours de la Bourse comme celui-ci obéissait aux caprices du ciel. On a pu dire que la tribu des steppes se composait de «cavaliers démocratiques» puisque tout homme y possédait son cheval. Ainsi en va-t-il d'une Amérique où l'automobile démocratisée est pour chacun l'instrument irremplaçable de sa mobilité.

De même que le nomade est en relation, non avec la terre mais, dans la chasse ou la guerre, avec un partenaire mobile qu'il faut capturer ou vaincre, de même l'Américain se définit essentiellement par sa relation à autrui. Au XIX^e siècle, ce fut la course effrénée pour s'emparer avant les autres des meilleures terres ou des richesses du sous-sol. Mais il ne suffisait pas de s'en assurer la propriété, encore fallait-il l'exploiter. Qu'il s'agisse des grasses terres du *Middle West*, du charbon ou du pétrole, la richesse n'en naquit que grâce à la mise en œuvre d'inventions techniques qui permirent soit leur transformation en aliment transportable et vendable, soit leur extraction et leur acheminement vers des marchés lointains. Bref, elle fut le fruit moins d'un don de la nature que de la capacité tout humaine d'en tirer parti et profit. Inventivité, rapidité des moyens mis en œuvre sont à l'origine de la prospérité américaine comme l'arc à double courbure, au jet plus puissant, plus précis, avait assuré la supériorité militaire du Mongol sur le sédentaire qu'il affrontait.

Autre trait commun. Comme l'économie américaine allie à la souplesse un sens remarquable de l'organisation et une étonnante capacité de rebondissement, la troupe mongole est rapide, mobile, mais néanmoins soumise à une discipline rigoureuse. Elle n'aborde pas l'adversaire de front. Elle l'encerclé ou bien s'enfuit quand elle est en état d'infériorité. Que celui-ci la poursuive et se disperse, alors elle l'attaque et l'extermine. La défaite n'est ainsi qu'apparente. Toute bataille est susceptible d'un rebondissement qui peut assurer la victoire. Ainsi, l'entre-

preneur américain peut-il connaître l'échec. Mais celui-ci ne lui interdit pas de se lancer dans une autre aventure pour finalement, après maints aléas, finir par l'emporter.

L'armée des steppes, souvent inférieure en nombre, doit ses succès à sa capacité de concentration, fille elle-même de sa promptitude à se rassembler. De la même manière et pour prendre un exemple récent particulièrement éclairant, les entreprises américaines d'armement ont su faire face à la nouvelle donne créée par l'effondrement de l'Union soviétique et la chute brutale du marché mondial des armes en s'engageant dans des regroupements et fusions qui contrastent avec la lenteur mise par leurs homologues européennes à relever le même défi. Comme les tribus des steppes, une rude compétition peut les amener à s'affronter. Mais, face à un rival qui pourrait les mettre l'une ou l'autre en péril, l'union devient la loi. Ainsi, vit-on autrefois les tribus nomades rassemblées sous l'autorité du khan l'emporter sur les empires chinois, indien ou perse beaucoup plus lents à se mouvoir.

On relève également une étrange parenté dans la conception qu'ont les deux empires de la propriété. Le nomade, on l'a vu, ne possède que peu de biens légers qu'il emporte avec lui dans ses déplacements. Il abandonne la prairie dont le troupeau a brouté l'herbe pour partir à la recherche d'un autre pâturage. Ce maître de la steppe ne possède pas de terre en propre. Or, ce mépris du passé, ce perpétuel souci de dépassement, cette quête d'une nouvelle frontière se retrouvent chez l'Américain, fils de la prairie.

Le culte de l'efficacité

Une telle indifférence à l'avoir dans la patrie du capitalisme peut surprendre. En fait, le paradoxe n'est qu'apparent. Si le travailleur américain est attaché à un système de production qui lui assure un salaire, il n'a en revanche que peu de liens avec l'entreprise dès lors qu'une autre, ailleurs, lui en offre un plus élevé. Il la quitte alors comme le nomade quittait le pâturage. Son bien ne consiste pas, comme si souvent en Europe, en une terre ou un domicile fixe auquel il serait sentimentalement attaché. Les actions de sociétés qu'il possède constituent, telle la prairie offerte à tous, une part de la richesse que

génère l'économie dans son ensemble. Elles peuvent, à un moment donné, prendre la forme d'une participation au capital d'une entreprise connue et fortement identifiée. Il n'importe. Il la quittera pour faire confiance à d'autres dès que leur rendement lui paraît insuffisant. Ce nomadisme de l'actionnaire, si différent du concept terrien de la propriété, explique l'aisance avec laquelle le capitalisme américain, organisé à l'origine autour de la production, a évolué. D'abord fondé sur la production et la consommation accélérée de biens en renouvellement constant, il fait place aujourd'hui à une spéculation financière où le profit résulte moins de la possession que de l'échange. Quant à l'O.P.A. hostile que l'entreprise américaine lance sur une concurrente, elle n'est pas sans rappeler la razzia à laquelle se livrait la tribu nomade pour s'emparer des biens d'une rivale.

Dans le domaine militaire, les deux cultures présentent aussi plus d'une ressemblance. Le Mongol, on l'a vu, répugnait à affronter l'ennemi de face. Il criblait d'abord l'ennemi de flèches et ne l'attaquait qu'une fois affaibli. La guerre menée selon un plan mûrement réfléchi supposait une organisation collective rigoureuse et excluait l'exploit individuel. Cette machine complexe privilégiait la frappe à distance et visait à épargner la vie des combattants. La stratégie traditionnelle américaine, dont la dernière guerre avec l'Irak a été l'illustration, privilégie une approche de l'adversaire assez comparable. Elle commence par un rassemblement sur un point donné de forces humaines et de moyens techniques très supérieurs. Puis, une fois ce dernier mis dans l'incapacité de riposter, on le frappe à distance pour épargner, là aussi, les vies humaines. C'est la doctrine du «zéro mort».

L'analogie va même encore plus loin. Pendant des siècles l'Occident a tremblé à la nouvelle du massacre des populations des villes que les Mongols avaient conquises. Or, il semble bien que la terreur ainsi répandue, plus qu'une manifestation de férocité naturelle, était en réalité froidement calculée. Il s'agissait d'obtenir que les villes dont on projetait la future conquête se rendent sans combattre si leur population voulait avoir la vie sauve. Ce n'est pas autrement que les Etats-Unis useront de la dissuasion nucléaire lors de la dernière guerre mondiale

pour amener le Japon à capituler.

Cette priorité donnée à l'efficacité a eu, chez les deux empires, des conséquences culturelles assez comparables.

La première c'est la tolérance ethnique et religieuse. Chez le Mongol, elle s'expliquait non par un respect de croyances qui lui étaient évidemment étrangères mais d'abord par une considération utilitaire. Son armée comporta souvent, même après sa conversion à l'Islam, des contingents qui n'étaient pas musulmans. Certains furent de confession nestorienne, c'est-à-dire chrétienne. Dans Samarkand, sa capitale, Tamerlan avait réuni des savants, des artistes aux origines les plus diverses. Peu importait, dès lors qu'ils servaient la gloire du khan. Le Turc, ce nomade sédentarisé, aura le même comportement : les plus belles mosquées d'Istanbul seront l'œuvre de Sinan, né grec comme certains vizirs. Cette même volonté de juger l'homme non sur ce qu'il croit mais sur ce qu'il fait est aussi l'une des forces de l'Amérique.

Une dernière singularité les rapproche encore. Gengis Khan qui ignorait l'écriture avait constitué à travers l'immense Asie centrale un réseau de communications d'une sûreté et d'une rapidité inégalées, grâce auquel il avait contact en un temps record avec ses lieutenants ou ses alliés. Il avait aussi au sein des empires qu'il convoitait un service de renseignement qui lui permettait d'en avoir une connaissance bien supérieure à celle que ses adversaires pouvaient avoir de lui. C'est à ces deux armes qu'on appellerait aujourd'hui logistiques qu'il dut une bonne part de ses succès. Or, la supériorité actuelle des Etats-Unis sur les pays qui les entourent n'a pas d'autre source. Faut-il rappeler qu'Internet, moyen de communication et d'information planétaire pratiquement instantané, résulte de l'extension d'une technique de communication imaginée à l'origine à des fins militaires ? Quant aux satellites d'observation, ils leur permettent une surveillance en continu dans l'ensemble du globe. Chez eux aussi le message et l'image ont disqualifié l'écrit, sa lourdeur et sa fixité.

*
**

L'errance et l'écrit

Faut-il, à la lumière de ce parallélisme, prédire aux puissants Etats-Unis d'Amérique le sort éphémère qui fut celui de l'empire mongol ? Outre que comparaison n'a jamais été raison, surtout quand il s'agit d'histoire, ce serait cependant commettre à la fois une erreur et un oubli.

Une *erreur* d'abord. Alors que l'empire des steppes s'est un jour dissout au contact des grandes civilisations qu'il avait dominées militairement, l'on assiste aujourd'hui concernant l'Amérique au phénomène inverse. C'est elle au contraire qui, pourrait-on dire, déteint sur les grands ensembles européen, indien, chinois qui lui font face. Le prestige de ses techniques les fascine ; les règles du libéralisme qu'elle pratique s'imposent progressivement à eux ; l'agriculture, fondement des empires socio-agricoles, recule tandis que l'industrie, les services y étendent leur emprise ; la campagne se vide au bénéfice de villes immenses.

Nul ne peut donc dire ce qui résultera de cet affrontement d'un type à la fois nouveau et très ancien entre les civilisations traditionnelles, filles de la révolution néolithique, attachées au passé, à la terre, à une culture plus économique et religieuse encore que politique, et l'empire américain dont le style de gouvernement, les mœurs, l'appétit insatiable de liberté... et de puissance contrastent si fortement avec les leurs. Si, pour le moment, l'issue de cet affrontement reste incertaine, force est de constater que la culture de la steppe et de la prairie dont l'Amérique est l'héritière mène avec une bonne longueur d'avance.

Quant à l'*oubli*, il porte sur une différence essentielle qui distingue l'Amérique de l'éphémère empire mongol. Et c'est la dimension religieuse. Derrière la première, il n'y a pas l'animisme - celui-ci ne survit plus que péniblement chez les quelques tribus indiennes que la vague blanche a épargnées - : il y a la Bible. Celle-ci raconte l'histoire d'un peuple sans terre dont l'ancêtre Abraham quitta la Mésopotamie immobile au bord de ses fleuves pour répondre à l'appel du désert et d'un Dieu dont il respecta les commandements. Mais, fait unique dans l'histoire, de ce peuple errant est né paradoxalement un Livre dont l'Américain se nourrit enco-

re. Cette relation privilégiée, exclusive, à Dieu, seul partenaire à la mesure de l'homme, disqualifie et l'ordre naturel et l'ordre politique, le libérant ainsi de la servitude des idoles. Mais elle le rattache à l'absolu. Et, fait plus remarquable encore, elle a résisté au temps (1).

L'on dira que l'homme, être de nature et animal social ainsi que le définissait le grec Aristote, ne peut pas vivre s'il est coupé de ses deux racines et qu'un jour ou l'autre, il lui faudra bien renouer avec elles. Sera-ce alors la revanche des civilisations traditionnelles ? Pascal, l'europpéen, nous met en effet sèchement en garde : « Qui veut faire l'ange, écrit-il, fait la bête ».

Une chose au moins paraît certaine. Contrairement à ce que le mythe fatigué du progrès pouvait porter à croire, avec l'avènement d'une économie mondiale « dématérialisée » qui a dompté la nature et semble s'être affranchie de la double finitude de l'espace et du temps, l'homme du XXI^e siècle, qui n'a plus pour rival que son semblable et pour partenaire que Dieu, se trouve ramené d'une certaine manière aux origines de l'espèce.

Celle-ci a survécu en un temps lointain qui fut comme le nôtre celui d'une certaine forme d'abondance. Elle ignore aussi l'Etat qui, pendant les dix millénaires qu'aura duré l'âge néolithique, la protégea contre elle-même et dont aujourd'hui le déclin paraît se dessiner dans la mesure où il se révèle impuissant à maîtriser le nomadisme des hommes et des capitaux.

Entre la steppe de l'Asie centrale et la prairie américaine, sa sœur, où l'homme ne pouvait compter que sur lui-même, et le fleuve, don du ciel, porteur de vie, entre la tente et le temple, entre le dieu des forts, cher à Nietzsche, et celui des humbles, entre la guerre et la prière, l'histoire aujourd'hui reste partagée.

Il faudrait être bien léger pour croire qu'elle a dit son dernier mot.

Maurice BLIN

(1) L'aventure monastique dans l'Occident au Moyen Âge constitue une autre exception de poids au principe d'une distinction entre la référence à un Dieu transcendant et l'attachement à la nature. Le moine rompt tout lien familial et se prive de postérité pour ne vivre que sous le regard de Dieu. Mais, en même temps, il fait vœu de fixité et se consacre au travail collectif, organisé, anonyme de la terre. Homme de prière, il sera aussi l'initiateur de la plupart des techniques agricoles

Le Dictionnaire du sens interdit

par André LE GALL

Empire mondial (L'). C'est dans Corneille qu'il faut lire l'histoire de l'Empire mondial. Son théâtre, projection sur le millénaire de Rome des déchirements et des embrasements du projet impérial, est une fresque qui s'étend de la fondation de la Ville sacrée jusqu'aux temps crépusculaires de la submersion barbare. Mais la composition du tableau n'épouse en rien la chronologie des événements. Certes cela commence par le commencement avec **Horace** qui est de 1640 et dont l'action se situe vers 660 avant J.C. Mais l'ordre des temps appellerait ensuite **Sophonisbe** qui se déroule en 203 avant J.C. alors que la pièce n'a été créée qu'en 1663. **Nicomède** - 180 avant J.C. - est de 1651 ; **Sertorius** - 79 avant J.C. - de 1662 ; **Suréna** - 53 avant J.C. - de 1675 ; **Pompée** - 48 avant J.C. - de 1644 ; **Cinna** - 10 avant J.C. - de 1643 ; **Othon** - 68 après J.C. - de 1664 ; **Tite et Bérénice** - 70 après J.C. - de 1671 ; **Polyeucte** - 250 après J.C. - de 1643 ; **Théodore** - 280 après J.C. - de 1646 ; **Pulchérie** - 450 après J.C. - de 1673 ; **Attila** - 453 après J.C. - de 1667 (1). Habité par l'histoire de Rome, Corneille en a saisi les épisodes au fur et à mesure de son inspiration. A la fin cela forme un récit en vingt-cinq mille vers où se lisent la naissance et la gloire de l'Empire puis sa décadence et sa disparition.

Les pères fondateurs. **Horace** c'est l'archaïque grandeur des Pères fondateurs, leur intransigeance impitoyable. Les mots que trouve le Vieil Horace pour le plaider qu'il pro-

nonce en faveur de son fils, meurtrier de Camille, sa fille, établissent les valeurs de l'Etat au cœur de la cité :

Le seul amour de Rome a sa main animée,

Il serait innocent s'il l'avait moins aimée.

Son fils, certes, a tué sa fille. Mais Camille n'était-elle pas criminelle ? N'est-ce pas un crime de «maudire la Patrie», de «souhaiter à l'Etat un malheur infini» ? Au contraire, le jeune Horace est le vainqueur des Curiaces, le sauveur de la Cité, «dans les murs, hors les murs tout parle de sa gloire». Mise en scène du héros : la communication, la propagande, sont de tous les âges.

C'est dans **Pompée** que se célèbre la gloire de l'Empire. A Alexandrie, Cléopâtre, menaçante, s'adresse à Ptolémée, son frère, roi d'Egypte :

Le Grand César arrive, et vous avez un maître.

Ptolémée lui réplique :

Il l'est de tout le monde, et je l'ai fait le mien.

Premier à Rome, César est le maître du monde connu. Or Ptolémée, croyant complaire au vainqueur de Pharsale, a commis l'attentat suprême : il a porté la main sur Pompée, ennemi certes de César, mais d'abord citoyen de Rome. C'est l'occasion pour César de rappeler la hiérarchie des nations en des vers d'une beau-

(1) Les dates des œuvres sont celles de l'achèvement d'imprimerie.

té souveraine, à la mesure de l'exaltation romaine à l'apogée de la République :

«Mais quel droit aviez-vous sur cette illustre vie ?

Que vous devait son sang pour y tremper vos mains,

Vous qui devez respect au moindre des Romains ?

Ai-je vaincu pour vous dans les champs de Pharsale ?»

Ptolémée confondrait-il un citoyen romain avec un quelconque sujet égyptien ? Est-il abusé au point de croire qu'une vie en vaut une autre ? Voici que paraît Cornélie, femme de Pompée. La veuve du vaincu promet vengeance au vainqueur mais entre eux le dialogue s'établit à égalité. César déplore que l'assassinat de Pompée l'ait empêché de se réconcilier avec lui à la face de Rome :

Le sort a dérobé cette allégresse au monde.

La vision est planétaire. Puissance et grandeur de Rome : le vers cornélien est comme porté par la gloire de l'Empire. L'intolérable est qu'un potentat local se soit mis en travers d'un projet qui intéressait le sort du monde. Sur le rang de Cornélie et les honneurs qu'on lui doit, César prononce :

Et qu'on l'honore ici mais en dame romaine,

C'est-à-dire un peu plus qu'on n'honore la reine.

Cléopâtre se reconnaît autant de droits que son frère à exercer la royauté en Egypte. Elle est la reine autant que son frère est le roi. La morgue avec laquelle César place une dame romaine au-dessus de la reine indigène est d'autant plus saisissante qu'il est fort amoureux de Cléopâtre. Conquérant du monde, César soupire pour Cléopâtre. Mais si ses affaires sentimentales interfèrent avec la politique coloniale de la République, elles ne vont pas jusqu'à brouiller dans son esprit, les hiérarchies fondatrices. Cependant, lorsqu'il annonce sa décision d'épouser Cléopâtre au mépris de l'opprobre dont Rome accable les rois et les reines, César voit se dresser devant lui Cornélie :

Rome n'a point de lois que tu n'oses briser.

Cornélie s'institue en procureur de l'antique Cité, promettant à César de *«soulever contre (lui) les hommes et les dieux.»*

C'est en vain que, deux ans plus tard, César se fera nommer dictateur pour dix ans. Il n'a pas dix ans devant lui : aux ides de mars 44, il tombera sous le poignard.

Si les affaires de sexe n'égarèrent pas César au point de lui faire oublier qu'une dame romaine, fût-elle son ennemie, passera toujours devant une reine d'Egypte, fût-elle sa maîtresse, elles occupent assez, cependant, la scène historique pour que Cléopâtre puisse dire, parlant de son dictatorial amant :

Chaque jour ses coursiers

M'apportent en tribut ses vœux et ses lauriers.

Peut-être Cléopâtre s'illusionne-t-elle lorsqu'elle croit que César, berger tout droit sorti de l'**Astrée**, n'a vaincu Pompée que pour lui écrire des lettres d'«un style plaintif» où «il se dit son captif». Mais après tout, une décennie plus tard, Cléopâtre imposera encore sa loi à Antoine, lui faisant reconnaître, par testament, son fils Césarion, fils de César (?), comme héritier de César. Irréparable attentat que les Romains, incrédules, découvrent lorsqu'Octave fait ouvrir le testament d'Antoine déposé à Rome. La défaite maritime d'Actium consacrera la dérouté des amants d'Alexandrie. Deux décennies après **Pompée**, en 1664, Corneille mettra sur la scène, une héroïne, Plautine, capable de renoncer à son amour pour **Othon** parce que c'est le prix à payer pour qu'Othon accède à l'Empire :

Il faut quoi qu'il arrive, ou périr ou régner.

Mélancolique, résignée, elle dit à Othon, contraint d'épouser Camille, nièce de Galba :

Adieu, donnez la main, mais gardez-moi le cœur

Ou si c'est trop pour moi, donnez et l'un et l'autre

Les affaires d'amour ne cessent d'exciter le trouble dans l'Etat. Emilie use sans vergogne de son pouvoir pour entraîner **Cinna** dans un complot meurtrier contre Auguste dont elle est la fille adoptive. Mais les errances du sexe ne nuisent en rien à la montée en puissance de Rome.

Les amours égyptiennes d'Antoine donnent prétexte à Octave à faire la guerre à l'Égypte. Vainqueur en 31, Octave se proclame Auguste en 27. Les desseins assassins d'Emilie sont l'occasion pour Auguste d'exercer sa clémence à l'endroit des conjurés. Il rompt ainsi le cycle des complots et des vengeances, légitimant le pouvoir impérial qu'il a instauré. Le dernier siècle avant J.C., ravagé par les proscriptions et les guerres civiles, laisse Rome plus puissante qu'elle ne l'a jamais été. Consulat de Marius, dictature de Sylla, rébellion de Sertorius, conjuration de Catilina, rivalité de Pompée et de César, d'Octave et d'Antoine, à la fin du cycle Corneille peut faire dire à Auguste :

Je suis maître de moi comme de l'Univers...

La Gaule, l'Espagne, l'Asie mineure, tout le pourtour méditerranéen et Jérusalem en 63, la souveraineté romaine n'a cessé de s'étendre au fil des troubles qui déchirent la Cité. Tout tourne au bénéfice de Rome tant que l'avenir conspire avec Rome.

Rome est aujourd'hui la maîtresse du monde.

Ce qui en premier lieu fait la suprématie de Rome c'est son écrasante supériorité militaire, sa puissance de frappe qui lui assure, au-delà des revers temporaires, la victoire finale. Les conflits armés servent la cause de l'Empire. Dès **Horace**, Sabine, originaire d'Albe mais romaine par son mariage avec le jeune Horace, apostrophe Rome :

Je sais que ton Etat encore en sa naissance

Ne saurait sans la guerre affermir sa puissance.

Six siècles plus tard, César, aux prises avec la révolte du peuple d'Alexandrie et la trahison d'un tribun romain, riposte de telle manière que bientôt il peut annoncer à Cléopâtre que «la ville calmée» n'a plus à redouter les entreprises «du soldat insolent» et du «peuple mutin». Affaire réglée. Lorsque, dans **Nicomède**, Flaminius, ambassadeur de Rome, paraît en Bithynie, à la cour du roi Prusias, il vient réclamer qu'on lui livre un réfugié politique, Annibal. Insinuant, obsédant, il parle sans élever la voix, mais chacun, lorsqu'il parle, entend le pas des légions. Chacun et d'abord le roi

Prusias lui-même, dont l'histoire rapporte qu'il ne recevait jamais un représentant de Rome sans avoir revêtu au préalable un bonnet d'esclave. Si la suprématie de Rome tient à la puissance de ses armes, elle est tout autant le résultat de sa diplomatie. En Bithynie, Flaminius, outre qu'il réclame Annibal, exige que ce soit Attale et non Nicomède qui succède à Prusias. Sarcastique, Nicomède commente :

Attale doit régner, Rome l'a résolu

...

C'est aux rois d'obéir alors qu'elle commande.

Pourquoi est-ce Attale, son demi-frère, qui doit succéder et non pas lui, Nicomède, le fils aîné de Prusias ? Parce qu'Attale, formé à Rome, est l'homme des Romains. Rome a su se constituer, partout dans le monde, des clientèles qui lui assurent, au fil des circonstances, le concours de princes acquis à sa cause et à ses intérêts. Ces connivences et ces dépendances personnelles lui permettent de garantir les intégrités territoriales tout en contrôlant l'indépendance des nations. Parlant de Rome, Attale murmure comme une confidence :

Je sais par quels moyens sa sagesse profonde

S'achemine à grands pas à l'Empire du monde.

Puissance des armes, omniprésence diplomatique, constitution d'un réseau de villes alliées, la Cité impériale ne règne pas seulement par la guerre, les légions et les alliances, elle tient aussi l'économie, le commerce, la monnaie, elle gouverne enfin les grandes images, celles qui mobilisent les imaginations : triomphes des vainqueurs au lendemain de leurs victoires, amphithéâtres, jeux du cirque. Et surtout sa langue s'impose comme langue universelle. La volière de Psaphon travaille pour l'Empire. Psaphon, roi des temps anciens, avait, dit-on, réussi à dresser des oiseaux à répéter indéfiniment son nom. La rumeur qui s'élève de la volière emplit tout l'espace sonore et visuel. Ainsi l'Empire prend possession du monde en son entier et non pas seulement de ses places fortes. C'est pourquoi l'Empire l'emporte irrésistiblement sur les Etats purement militaires, les uns après les autres.

Les occasions honorables pour l'Empire d'étendre ses conquêtes ne manquent pas. Il se trouve toujours quelque roi barbare dont les abominations - vols, meurtres, massacres, expulsions de populations entières, acharnement méthodique de l'homme contre l'homme - justifient l'intervention des légions. Le sort des victimes ne peut tolérer l'indifférence sans que la passivité ne s'assimile à de la complicité. La morale exige le rétablissement du droit. Reste que ces actions de police internationale, outre qu'elles ont un caractère très sélectif, variant selon les données de la géopolitique, finissent elles-mêmes, quand elles durent, par devenir très meurtrières et très destructrices. Exterminatrices elles aussi. Pour ce qui concerne les princes barbares, elles peuvent aussi bien entraîner leur déroute que consolider leur pouvoir sur leurs peuples assassinés. En attendant, exercices en vraie grandeur propres à confirmer l'écrasante supériorité militaire de l'Empire, ces conflits servent la cause de l'Empire. Les déploiements guerriers s'intègrent aux actions civilisatrices cependant que les actions civilisatrices exigent les déploiements guerriers.

Colonisation, protectorat, citoyenneté : la paix romaine vaut à l'Empire la reconnaissance des peuples conquis. Contre la menace germanique, les Gaulois ne cessent de faire appel aux légions. L'Empire apporte une certaine forme de sécurité, de prospérité, de liberté relative, qui ne se rencontre nulle part ailleurs. La soumission qu'il impose à ses alliés s'enveloppe de discrétion et de modération. Le prix de cette dépendance est que les nations qui ne sont pas indispensables à la survie de l'Empire sont toujours exposées à être abandonnées par l'Empire aux puissances barbares.

Des lecteurs rapides n'ont retenu du théâtre de Corneille que la célébration de la vertu romaine. Or bon nombre de ses héros et de ses héroïnes exaltent au contraire la résistance des nations à la puissance de Rome. Polyeucte et Théodore, qui appartiennent à la race des princes mais non à celle des maîtres, opposent leurs convictions chrétiennes aux lois de l'Empire. Sophonisbe, fille d'Asdrubal, général carthaginois, refuse jusqu'au bout de paraître dans le Triomphe romain de Scipion. C'est Nicomède, fils de Prusias roi de Bithynie, qui incarne avec le plus

d'éclat la résistance nationale à la conquête romaine. Laodice, reine d'Arménie, promise à Nicomède mais convoitée par Attale, est aussi dans le camp de la résistance. Lorsque Flaminius lui dit :

Tout fléchit sur la terre, et tout tremble sur l'onde.

Et Rome est aujourd'hui la maîtresse du monde.

elle se récrie :

La maîtresse du monde ! Ah ! Vous me feriez peur,

...

Si le grand Annibal n'avait qui lui succède,

S'il ne revivait pas au prince Nicomède...

De son côté, Nicomède presse son père de se conduire enfin en roi, lui promettant :

Rome vous craindra plus que vous ne la craignez.

Lorsque Nicomède est arrêté, Laodice, anticipant Alaric de six siècles, promet :

J'irai jusque dans Rome en briser les liens

...

Je veux qu'elle me voie au cœur de ses Etats

Soutenir ma fureur d'un million de bras...

En 1667, Corneille mettra sur le théâtre **Attila**, roi barbare, tout d'intelligence et de machiavélisme, qui, ayant ravagé l'Empire, périra d'un saignement de nez, étouffé par ses propres crimes. Encore deux décennies et Odoacre, maître de Rome, renverra les insignes impériaux à Constantinople pour signifier la fin de l'Empire d'Occident, inaugurant une régression historique si profonde qu'il faudra un demi-millénaire pour que se réinvente une civilisation.

L'histoire de l'Empire est dans Corneille (2).

Censure politique : Il n'existe pas de censure politique en France. La preuve : la proposition inverse se verrait instantanément censurée.

André LE GALL

(2) Corneille par André LE GALL. Grandes biographies Flammarion 1997.

La Vie Littéraire

par Philippe SÉNART

Un portrait de Jean Guitton, par Gérard Leclercq. - La correspondance Gide-Rivière. - Un siècle de vie intellectuelle française, par François Huguenin. - Saint-Exupéry, un paysan ? - André Brincourt : Vive les mouches. - François Sentein : L'assassin et son bourreau. - Patrick Modiano : Des inconnues. - Daniel Boulanger : Le ciel de Bargetal. - Robert Sabatier : Alain et le nègre.

Le *Portrait de Monsieur Guitton* par M. Gérard Leclercq (1) renvoie au *Portrait de Monsieur Pouget* par Jean Guitton. Mais les deux personnages paraissent bien différents. Monsieur Pouget, petit berger auvergnat qui se bat contre les loups pour protéger son troupeau, ce n'est qu'à quinze ans qu'il entre au petit séminaire. En quelques années, il apprend le latin, le grec, l'hébreu, la physique... Il a lu les Confessions. «Saint Augustin, suivons-le». Il pensait à être curé de village, mais il avait besoin d'une règle, et il entrera chez les lazaristes. Il est professeur au séminaire des missions à Paris. En pleine crise moderniste, il relit, il repense l'écriture, il en scrute le sens. Monsieur Pouget occupe de 1888 à 1933 dans la maison-mère de son ordre une petite cellule d'où rayonne à travers l'obscurité de cette retraite (il est devenu aveugle) la lumière de son enseignement. Après la guerre, Jacques Chevalier lui a amené de l'École normale Jean Guitton, Henri Gouhier, Léon Husson (mon professeur de philo en hypokhagne à Montpellier). Bergson veut le voir. Les deux hommes tombent à genoux l'un devant l'autre en s'étreignant. «Monsieur Pouget, écrit Jean Guitton, ne s'est pas fait connaître pendant les jours de sa vie mortelle ; il apportait à se terrer le soin que d'autres prennent pour se faire valoir, un soin méticuleux et farouche». Il ajoute : «Quand les

hasards de la vie nous ont fait le témoin d'un grand exemple, ce devrait vraiment manquer de cœur que de garder cet enseignement pour soi tout seul». Jean Guitton a recueilli ainsi les *logia* de Monsieur Pouget et, dans son livre, il lui a laissé la parole. Dans le *Portrait de Monsieur Guitton*, c'est aussi la parole que M. Gérard Leclercq donne à celui-ci. Mais Jean Guitton n'est pas un inconnu comme Monsieur Pouget. Il est célèbre, professeur d'université, académicien, il écrivait des articles et des livres, c'est un maître. Il a été l'ami et le confident de Paul VI. Il a joué un rôle important au concile. Le président de la République l'a fait venir auprès de lui pour l'aider à bien mourir. A l'humble paysan auvergnat semble s'opposer, sous les feux de l'actualité, le bourgeois, le grand bourgeois. «Qu'est-ce qu'un bourgeois ?» avait-on demandé à Jacques Bainville, et il avait répondu : «un bachelier». Qu'est donc l'agrégé Guitton, sinon en effet un grand bourgeois ?

Pourtant, si différents qu'apparaissent aux yeux du monde les deux hommes, M. Gérard Leclercq a su les ramener à une commune origine. Ce sont l'un et l'autre des terriens. Jean Guitton a dit que «Monsieur Pouget était un homme de la terre, habitué aux méthodes de tra-

(1) De Fallois.

vail de la terre, parlant le langage savoureux des gens de la terre, c'était un dur paysan... qui défrichait la physique et l'exégèse comme il aurait fait d'une lande de bruyère.» M. Leclercq a tracé de Jean Guitton un portrait intellectuel et un portrait existentiel. Il cite les deux beaux vers de Victor Hugo que le jeune Guitton avait inscrits dans son carnet d'écolier : «J'eus dans mon enfance hélas ! trop éphémère - Trois maîtres, un jardin, un vieux prêtre et ma mère...» Le portrait intellectuel est placé dans la lumière de l'enseignement du vieux prêtre. Le portrait existentiel nous fait pénétrer dans le secret charnel où a été créé l'être de Jean Guitton. M. Leclercq a rendu visite au maître en voisin dans cette vallée de la Creuse, à Fourmoux, là où, dans ce jardin natal, dans le retour à l'enfance, le lien avec la mère et le lien avec la terre se manifestent dans toute leur force pour annoncer, former et achever un destin. Il a la même source que celui du petit enfant Pouget dans son village de Maurines, près de Chaudesaigues. Il faut lire, comme l'a lu M. Leclercq, *Une mère dans sa vallée*, le très beau et très riche livre de Jean Guitton ; il y apparaît lui aussi en homme de la Terre. Il n'est pas indifférent que M. Leclercq qui a très bien vu et expliqué dans ce *Portrait de Monsieur Guitton* que «la pensée n'est intelligible que par la personne» nous ait introduit par ce livre fondamental à l'œuvre du philosophe. Elle s'y incarne.

*
* *

Jacques Rivière est surtout connu pour avoir été l'époux d'Isabelle Fournier et le beau-frère d'Alain-Fournier avec qui il entretint une correspondance célèbre. «Un livre capital», s'exclamait Georges Pompidou qui en ordonnait la lecture à ses élèves du lycée Saint-Charles à Marseille. Mais l'on se souvient qu'il a été aussi le directeur de la *Nouvelle Revue Française* et, peut-être, a-t-on lu de lui un roman, *Aimée*. Il était venu de Bordeaux à Paris en 1907 pour préparer l'agrégation de philosophie, et il fut vite attiré par la N.R.F. créée en 1908-1909 par André Gide, Jean Schlumberger, Jacques Copeau... «Un groupement d'esprits libres», ainsi la nommera André Gide. Jacques Rivière l'avait rencontré en décembre 1908 dans une

exposition de peinture d'André Lhote, son ami bordelais. Il fut «ébloui». Gide, lui, ne paraît pas s'être souvenu de cette première rencontre, mais des liens se nouèrent quand même entre les deux hommes dont l'un aurait pu être le père de l'autre, et Gide, frappé par les qualités du «petit» Rivière, comme il l'appelait, ne tarda pas à lui confier le secrétariat de la revue dont il devait, après la guerre, devenir le directeur. La Correspondance (1909-1925) publiée par M. Pierre de Gaulmyn et M. Alain Rivière avec la collaboration de M. Kerin O'Neill et M. Stuart Barr (2) est un précieux document sur l'amitié entre Gide et Rivière, et, aussi, sur l'histoire littéraire de cette époque. Elle doit être lue en regard des correspondances Rivière-Alain-Fournier et Rivière-Paul Claudel.

Alain-Fournier qui avait, paraît-il, le nez trop pointu, mais aussi l'esprit trop caustique, pour plaire à Gide, et que le compagnonnage de Péguy avait mis en garde contre le grand perversisseur, fut le témoin ironique des ferveurs successives ou simultanées de son beau-frère «toujours prompt à l'effusion», disait-il. Ardent barrésien, mais vite dépris de ce premier enthousiasme, ce fut en Claudel qu'il trouva, dans le marasme où l'avait plongé sa rupture avec Barrès, la lumière, le sens et la force. «Qui me donnera la force ?» demande Cébès à Simon Agnel dans *Tête d'or*. Rivière est Cébès et Claudel, Simon Agnel. «J'allais me perdre avant l'intervention de Claudel», a écrit Rivière à Alain-Fournier le 19 mars 1906. A Claudel, consul à Tsien-Tsin : «Depuis un an, je vis en vous et par vous». Claudel l'oblige à dire ses prières et à aller à la messe chaque matin. Mais le moment approche où Rivière rencontrera Gide. Toujours en transes, lui qui a vécu avec et en Claudel, il écrit maintenant : «Je vis avec Gide». Alain-Fournier, pince-sans-rire, lui pose la question : «Pourquoi ce besoin d'avoir un délire littéraire à chaque moment de ta vie ?». Il s'engage un débat avec Gide auquel le petit Rivière ne se contente pas de demander des conseils pour gouverner son existence. Il lui confie que le catholicisme est pour lui «une éternelle tentation». Mais ce serait trop facile d'être complètement et définitivement catholique, tous

(2) Gallimard.

ses problèmes seraient résolus, et Rivière veut vivre dans «l'insatisfaction». Gide bondit sur cette proie offerte. «Vous ne réussissez pas à vous opposer à moi, précisément parce que je m'oppose sans cesse à moi-même». L'insatisfaction avouée par Rivière, c'est le défaut de la cuirasse dont s'est acharné à le revêtir Claudel, qui s'était précipité sur lui, a dit Gide, «avec la tomahawk de la foi, de l'espérance et de la charité». Le malheureux Rivière («malheureux» et «pauvre», qualificatifs qui lui sont couramment appliqués) devient un enjeu entre Gide et Claudel qui, débarquant de Tsin-Tsin, a fait irruption chez le jeune ménage en s'écriant : «Je suis Monsieur Claudel» et qui, dans un manteau de caoutchouc, sous sa casquette, a dit Rivière, ressemblait à un chasseur. Il a rugi : «Gide vous perd». Jacques Rivière, cependant, publie dans la N.R.F. en 1913 un essai sur la Foi, qui trouble Gide. Il ne pouvait être plus gidien quand il déclarait : «Je veux suivre ma nature où elle me conduira», et il écrivait à Gide, le 4 janvier 1913, qu'elle le conduisait à Dieu, non, certes, pour expliquer le monde (pourtant, ne dirait-il pas plus tard que c'est d'abord pour comprendre qu'il est devenu chrétien ?), mais par amour. «Le retour à l'esprit de l'Évangile a commencé en moi». Jacques Rivière communique le jour de Noël 1913 dans la chapelle des bénédictines de la rue Monsieur fréquentée par tout le beau monde littéraire des «tentés de la foi». «A la N.R.F., a écrit M. José Cabanis dans *Dieu et la N.R.F.* (3), on est bien vu tant qu'on reste tenté, mais loin de la Sainte Table».

«J'en ai assez, s'écrie le protestant Schlumberger, la revue va-t-elle devenir catholique ?». Pendant la guerre, n'aurait-elle pas risqué, ce qui eût été pire, de devenir «nationaliste» ? Schlumberger a eu, alors, «la révélation d'une fraternité dans les émotions collectives et de ce qu'il pouvait y avoir de salubre dans la colère patriotique». Il découvre dans Maurras «une passion nationale», et Gide s'abonne à l'A.F. Il écrit à l'un de ses amis : «Maurras et Daudet ne vous satisfont point, mais vous serez bien forcé de vous mettre avec eux si vous avez souci de résister... le groupement de l'Action Française ne vous plaît pas, ce n'est pas moi-même que je l'estime le meilleur, mais c'est le seul». Cette évolution s'était faite sous l'in-

fluence d'Henri Ghéon qui avait déjà écrit dans la N.R.F., en 1909, un essai *Foi dans la France* et qui avait été converti à l'A.F. par le lieutenant de vaisseau Dupouey, admirateur de Gide, dont la mort héroïque sur le front de l'Yser, l'avait bouleversé. Lorsque, après la guerre, Rivière prit la direction de la revue, il s'opposa au «France d'abord» de Schlumberger et de ses amis qui voulaient y prolonger un souffle d'union sacrée et il se déclare dans une lettre à Gide du 21 août 1920 «seul gardien véritablement fidèle à l'esprit d'indépendance et de libre invention de la N.R.F.». Massis et Maritain ont publié en juillet de l'année précédente dans la Revue universelle, un manifeste «pour le parti de l'intelligence», mais que Schlumberger refusa de signer, le regrettant plus tard. Massis et Maritain y proclamaient : «En travaillant à la restauration de l'esprit et de l'État français, c'est à l'Europe et à tout ce qui subsiste d'humanité que va notre sollicitude.» Rivière constate que l'intelligence «fait un retour formidable», mais il lance dans la N.R.F. un appel à la démobilisation. Il veut ouvrir sa revue, dans une Europe réconciliée, au libre-échange des idées, dans un grand esprit d'ouverture à la nouveauté.

L'intelligence se bornera à faire le tri «entre ce qui est et ce qui n'est pas». Non seulement cela n'est pas clair, mais est-ce en introduisant dans la N.R.F. André Breton qui ne l'en remercie même pas et en y écrivant un article *Reconnaissance à Dada* que Jacques Rivière entend lui faire jouer ce rôle ? Est-ce en remettant en service les mots à la mode avant guerre-«sincérité», «inquiétude», est-ce en apportant sa contribution à ce que Marcel Arland appelle «un nouveau mal du siècle» que cet esprit fragile et tourmenté mettra de la clarté dans la confusion qui obscurcit l'intelligence ? Gide, attaché à ne déplaire ni aux uns ni aux autres, ne lui est d'aucun secours. Leurs rapports se refroidissent. Charles du Bos décrit Rivière, «jeune homme sincère, grave, scrupuleux», mais, trop fidèle à la leçon gidienne, il est «né disciple» (Maurice Martin du Gard), il voudrait avoir des idées qu'il n'aimerait pas, il voudrait pouvoir penser contre lui-même. Henri Massis rapporte cette confiance qu'il lui a faite lors de l'une de leurs der-

(3) Gallimard (Cf. *France-Forum* 295-296, juillet 1994).

nières rencontres : «Vous, Massis, vous avez une doctrine, cela facilite les choses, mais moi qui suis sans cesse en quête de l'original, du nouveau, quelle épuisante recherche... Et puis comment savoir si l'on ne se trompe pas ?»

*
**

Albert Thibaudet a recensé dans l'histoire littéraire de France trois grands mouvements d'idées, le jansénisme autour et dans la postérité de Port-Royal, l'Encyclopédie au XVIII^e siècle, l'Action Française au début du XX^e siècle. Il a consacré à l'inspirateur de ce dernier tout un livre écrit dans les tranchées de la grande guerre, *Les idées de Charles Maurras*, mais qui n'était lui-même qu'un volet de l'histoire de trente années de vie française, une réflexion centrée sur l'idée de continuité, continuité autour de la personne vivante du roi, avec Maurras, continuité d'un développement humain du culte du moi à la discipline nationale avec Barrès, continuité du monde intérieur à l'univers avec Bergson. M. François Huguenin vient d'écrire l'histoire d'un siècle de vie intellectuelle «à l'école de l'Action Française» (4). Mais, alors que les mouvements janséniste et encyclopédique ont trouvé leur continuité dans la Révolution française, le mouvement d'Action Française débouche en cette fin de siècle sur ce que M. Huguenin appelle «la modernité démocratique» (un cul-de-sac ?). Le «trou par en haut», comme disait Anatole France en parlant de la République, n'a pu être comblé. La continuité autour de la personne vivante du roi est interrompue (il meurt tous les sept ans, quoi qu'ait voulu de Gaulle). Il y a une absence de roi. Le maurrassisme en reçoit-il un démenti ?

M. Huguenin a étudié dans la première partie de son ouvrage, «sous le signe de Minerve», la naissance d'un laboratoire d'idées : une revue, la petite revue grise d'Action Française, un Institut avec ses chaires, la chaire Auguste Comte, la chaire du Syllabus, la chaire Sainte-Beuve, la chaire La Tour du Pin etc., une librairie. Maurras y opère la synthèse de la pensée contre-révolutionnaire. Aux «maladies infantiles du nationalisme», selon l'expression de M. Huguenin, est appliquée la thérapeutique du «nationalisme intégral». C'est, en langage mathématique, la monarchie. Le passage du

laboratoire à l'action n'aura lieu qu'en 1908 grâce au quotidien rendu possible par le ralliement de Léon Daudet auquel M. Huguenin consacre quelques-unes des pages les plus brillantes de son livre. C'est le moment où se produisent, par le Cercle Proudhon et à travers Georges Sorel, des avancées vers l'anarcho-syndicalisme. En 1913, le père Clérissac enjoint à Jacques Maritain de parfaire sa conversion au catholicisme en entrant à l'Action Française. Il y amènera le bergsonien Henri Massis. Un échange de vues a commencé par être extrêmement courtois entre Marc Sangnier et Charles Maurras. Maurras dit de Sangnier : «Il m'a toujours attiré... Nous sommes tous les deux Français. Il est né catholique. Je suis né catholique... Il m'a toujours paru que notre base commune n'était pas étroite et nous permettrait la conversation.» Sangnier écrivait à Maurras : «Quelle joie pour nous d'avoir trouvé à l'Action Française une maison où l'on a la force de penser et le courage de dire ce que l'on pense... Combien d'amis, hélas !, ne valent pas des adversaires tels que vous». Barrès disait à Maurras que sa monarchie manquait de poésie. Le jeune Bernanos se lançant avec ses camarades dans de romanesques aventures, il l'y fait entrer. La Revue critique des idées et des livres d'Henri Clouard dont la plupart des collaborateurs, Pierre Gilbert, Henri Lagrange, Jean-Marc Bernard, du Fresnois..., tombera au feu, étend encore l'influence de l'Action Française. M. Jacques Paugam a appelé cet avant-guerre «l'âge d'or du maurrassisme».

Maurras, estime M. Huguenin, a sacrifié pendant la grande guerre la monarchie à l'union sacrée, mais la *monarchie* de la guerre n'en offrait-elle pas un succédané ? L'Action Française exercera, après la victoire de 1918, sur le monde intellectuel une très forte attraction. La Revue universelle fondée par Jacques Bainville et Henri Massis y est sa tête de pont, l'Ecole normale lui apporte, de Pierre Gaxotte à Thierry Maulnier, de brillantes recrues. La khâgne de Louis le Grand avec Bellessort s'oppose victorieusement à la khâgne d'Alain à Henri IV. Léon Daudet entre à la Chambre où vingt-cinq députés forment avec lui la droite

(4) J. Cl. Lantès.

indépendante, puissant et libre soutien du Bloc national. Mais l'élan des années 1910 semble brisé, et c'est de ce moment que M. Huguenin date le déclin de l'Action Française. Pourtant, qui, alors, ne lui fait un peu de conduite ? L'A.F. est un lieu de passage, dit M. Huguenin. Des ministres de la IV^e République se souviendront-ils d'en avoir respiré l'air ? Malraux ne s'est pas borné à préfacer *Mademoiselle Monk*. Clara Goldschmitt, sa femme, a écrit dans ses Souvenirs qu'elle lui a appris à « penser la Révolution en d'autres termes que maurrassiens ». La Revue universelle proclame dans son manifeste pour « un parti de l'intelligence » : « Nous n'attendons rien de moins que la reconstitution nationale et le relèvement du genre humain ». Pour Maurras, certes, l'Attique était « tout le genre humain », et le nationalisme français était déjà un universalisme, mais, désormais, sous l'influence de Massis, de Maritain, de Jean de Fabrègues, l'Universel se teinte davantage de spirituel. La crise est dans l'homme, dira Thierry Maulnier, mais tout l'homme. Au moment où l'Église condamne l'Action Française, c'est alors qu'elle est le plus profondément pénétrée par le catholicisme.

Pierre Boutang, « une espèce de génie » a dit Gaxotte, prolonge la Politique maurrassienne dans une métaphysique de l'être où le vieux maître avait avoué qu'il n'avait pas accès. On a assisté au lendemain de la dernière guerre à une démobilisation, à un désengagement des jeunes gens d'Action Française. Le Parti de l'Intelligence s'est donné des vacances. Michel Déon, Jacques Laurent, Roger Nimier, Antoine Blondin, c'est la droite « frivole ». Boutang dresse au milieu de ses jeux la figure altière d'un grand-prêtre du maurrassisme. Philippe Ariés, Raoul Girardet, François Léger, la brillante équipe de *L'Étudiant français* de l'avant-guerre, continue de représenter les grandes composantes de l'Action Française, Girardet, l'activisme nationaliste, Ariés, le légitimisme rural, Léger, une tradition universitaire positiviste. Mai 68 débauche les plus jeunes ; Renouvin, Leclercq. Il ne s'agit plus seulement de démobilisation. C'est à la Nouvelle action royaliste une reconversion. Gérard Leclercq en appelle à « un autre Maurras ».

M. François Huguenin, dont cet ouvrage

consacré à un siècle de vie intellectuelle française constitue un puissant et très remarquable travail, appartient à la dernière génération d'A.F., celle des vingt ans en 1985, celle non seulement de l'après-Maurras, mais aussi de l'après-Boutang. Des garçons supérieurement doués, les Lapaque, les Portier, les Kessler, les Dandrieu, d'abord accueillis dans la maison-mère d'*Aspects de la France*, se sont lancés dans l'aventure de la petite revue *Réaction*, et les voilà déjà dispersés. Comment accorder le nationalisme intégral à ce que M. Huguenin appelle « la modernité démocratique » ? « Ce n'est pas un hasard, écrivait-il dans le numéro spécial de *Réaction* consacré à l'actualité de la monarchie, s'il y était parlé de tout, sauf de cette actualité ». Une droite de bonne volonté vient de redécouvrir Tocqueville et en a fait son grand homme. Mais n'y a-t-il pas chez Tocqueville, dans son pèlerinage aux terres vierges de l'Amérique, une démarche pénitentielle ? La démocratie a inspiré à ce petit-fils de Malesherbes, mort sur l'échafaud pour s'être montré trop tolérant à l'égard des idées nouvelles, une terreur religieuse, et la vue de la révolution irréversible marchant depuis tant d'années à travers tous les obstacles sur des ruines fumantes lui fait considérer que ce serait un péché contre l'humanité, voire contre Dieu, que de vouloir l'arrêter. Pierre Lasserre, dont la thèse sur le romantisme français avait fait scandale en Sorbonne, a osé dire dans la revue d'Action Française du 1^{er} août 1901 que « la destinée de la France serait peut-être de disparaître dans la démocratisation de l'humanité ». « Phrase prémonitoire ? Ce n'est pas sur des eaux calmes que M. François Huguenin conduit à la fin de son livre son bateau-école. Ulysse, sous l'invocation duquel Maurras avait placé son *Enquête sur la Monarchie*, Ulysse, demande M. Huguenin, retrouvera-t-il Ithaque ?

*
* *

Le tome I des Œuvres de Saint-Exupéry publiées dans la bibliothèque de la Pléiade sous la direction de MM. Michel Autrand et Michel Quesnel avec la collaboration de M^{mes} Bounin et Gerbod contient *Vol de nuit*, *Courrier Sud*, *Terre des hommes*, le tome II paru cette année (5), les

(5) Gallimard. Coll. de la Pléiade.

Écrits de guerre où il faut compter l'admirable *Pilote de guerre* dont l'on veut faire un livre de propagande. *Le petit prince*, *Citadelle*, immense chantier d'une pensée en édification, monument, mais d'ennui, des lettres privées, et c'est dans ces lettres que l'on trouvera, familier, débarrassé de sa mythologie souvent encombrante, un homme simple et vrai.

Il y a dans une lettre de 1931 à Benjamin Crémieux le récit bien intéressant d'un des vols de nuit de Saint-Exupéry : «J'étais en dehors de tout. Et voilà que j'ai aperçu au ras de l'horizon une lumière... J'ai mis le cap sur elle (il avait cru que c'était un phare). Puis d'autres étoiles me sont apparues, visibles un instant. Et je mettais le cap sur chacune tour à tour. Comment distinguer ? Il me fallait bien marcher vers quelque chose et, tout à coup, j'ai éprouvé de la colère et je me suis surpris à me dire : je n'arriverai donc pas à retrouver cette étoile dans laquelle j'habite». Toute l'œuvre de Saint-Exupéry, c'est la recherche de cette étoile dont la lumière éclaire le point précis de la terre où il rêve de reconnaître sa maison, son jardin, pour y planter, comme il dit, cet «arbre» qui est l'emblème de son œuvre, et son but de vie. La «graine» d'où sort cet arbre est le dernier mot de *Pilote de guerre*. Le premier en est le «rêve». «Sans doute je rêve que je suis au collège...». Il ne se réveille, aux commandes de son avion, que pour effectuer au plus fort de la débâcle de juin 40 une «mission sacrifiée». «Je vous demande un peu s'il est sensé de sacrifier un équipage pour des renseignements dont personne n'a besoin et qui, si l'un de nous est encore en vie pour les rapporter, ne seront jamais transmis à personne». C'est kafkaïen. Le rêve d'enfance sombre dans un cauchemar absurde. «Le combat entre l'occident et le nazisme, dit Saint Exupéry, n'est (dans ce cauchemar) qu'action sur des manettes, des leviers ou des robinets... qui ne marchent pas. Cependant le rêve, par le détour du ciel, le ramène à la terre. Il y avait en Saint-Exupéry une vocation de paysan. Elle pourrait s'accomplir dans les limites de l'étroit territoire qu'une étoile-projecteur a éclairé et balisé, si, dans ce territoire n'était contenue toute la terre et si, dans l'enveloppe du paysan, il n'y avait pas, pour la faire éclater, une aspiration à toute l'humanité. «C'est le paysan, a-t-il dit, qui sent le

mieux la poésie». Il y a dans cet homme qui ne cherche sur la carte étoilée du ciel que sa route sur la terre à laquelle il est attaché par toutes ses racines, une sorte de Péguy. L'un de ses correspondants l'a bien compris. Saint-Exupéry a, de Péguy, dans son style de vie, l'obstination, le long ressassement. Il lui ressemble par une certaine façon de s'appuyer sur un bâton de pèlerin dans le même cheminement héroïque, pour, à la fin de l'étape, «mordre, comme il dit dans une lettre à son ami Léon Werth, dans le même saucisson, le même pain de campagne ?». Mais Gide qui, comme au Nathanaël des *Nourritures terrestres*, lui avait enseigné la ferveur, le poussait (diaboliquement) à ne pas se contenter de son morceau de terre retrouvé, il l'entraînait autour du monde dans une marche sans fin. Et sans doute il n'y aurait pas eu de saucisson dans la musette de Nathanaël.

Comment a fini Saint Exupéry ? Pour lui, même échappant aux sirènes gidiennes, il n'y a pas eu de fin d'étape. Un destin avorté ? Un fil de vie coupé ? Il est mort mystérieusement en plein vol dans les derniers jours de guerre. Déjà, en 1941, il écrivait : «Je me sens menacé, vulnérable, limité dans le temps. Je veux finir mon arbre. «C'était *Citadelle* où il s'était investi témérement, Nathanaël «retourné», dans une mission pédagogique. Les ultimes lettres de Saint-Exupéry sont étranges. «Frère, gardez-vous à droite, gardez-vous à gauche», lui recommandait-on. «Je sens autour de moi s'épaissir un mur de haine», écrivait-il, lui qui n'aspirait qu'à l'amour, dans une lettre de décembre 1943. Est-ce sur ce mur qu'il est allé buter ?

*
**

M. André Brincourt a écrit naguère un livre au titre énigmatique, *Secrètes araignées*, il était tiré d'un vers de Valéry, «secrètes araignées dans les ténèbres du soir...» L'araignée, expliquait M. Brincourt, tisse sa toile dans les coins d'ombre. Ce livre tissé comme une toile d'araignée retenait dans ses fils des «fragments» d'un livre dans lequel M. Brincourt aurait pu raconter sa vie. Ces morceaux (notes, réflexions, pensées) brillaient d'un éclat obscur dans le coin d'ombre où il était caché.

Vive les mouches (6) est un livre où la toile d'araignée tissée par M. André Brincourt a pris, non plus des morceaux de sa vie (ou de l'envers de sa vie), mais les innombrables mouches qui volent dans l'air de ce temps où va, vient, vit M. Brincourt. «Nous pourrions essayer d'écrire comme la mouche qui vole, avec des mots qui prennent l'air et la lumière, des mots qui rebondissent, éclairent, dansent, des mots qui iraient plus loin que le regard...» M. Brincourt cite là M. Le Clézio. *Secrètes araignées* étaient dans leur coin d'ombre les anti-mémoires de l'homme (grand ami de Malraux), *Vive les mouches* seraient peut-être ceux de l'écrivain. Comme si l'homme et l'écrivain pouvaient être séparés !

M. Brincourt n'ignore pas, évidemment, qu'il a pris dans les fils de sa toile quelques «mouches du coche». Il cite ici M. Pierre Hebey qui s'est fait une réputation de moraliste : «Ma génération, dit ce monsieur, ou ce qu'il en reste (lui) est aujourd'hui peuplée de mouches du coche en retraite». Mais M. Brincourt sait donner à d'autres la chiquenaude qui leur fait déployer dans la lumière où elles se mettent à bourdonner, avec leur petit bruit dérangeant pour le confort intellectuel de nos contemporains habitués à vivre et à penser dans la vapeur des insecticides, des ailes libérées.

Ce livre fait un bel éloge de la mouche. «Elle est, écrit Jean Rostand dans son livre *De la mouche à l'homme*, parsemée de clous d'or de la tête à la queue, et de lames argentées et noires, son corps est tout environné de soies éclatantes, sa tête offre deux grands yeux cerclés, la mouche surpasse en luxe, en couleurs et en variété toute la magnificence des habits de cour.» Les «fragments de M. Brincourt, vus et lus au microscope du biologiste, sont faits de cette précieuse poussière de mouche.

*
**

Jean Genet, en 1943, offrait à M. François Sentein, «mon petit ami», un poème dédié à la mémoire d'un assassin de vingt ans, Maurice Pilorge. «Pilorge était fait pour être chanté», dit M. Sentein. Il a tiré de sa vie et de sa mort ce livre, *L'assassin et son bourreau* (7). Jean Genet fournit à la marche joyeuse (mais oui !) de ce

garçon «adorable» vers la guillotine jusqu'au seuil de la porte de prison qui, dans le matin fatal, s'ouvre sur l'éternité, comme une musique d'accompagnement. Ce n'est pas la musique d'une complainte de place publique, mais une musique sacrée. *L'assassin et son bourreau* est écrit à l'intersection de trois destins, le bourreau, M. Deibler, l'assassin Pilorge, le poète Jean Genet, dans une lumière de «point du jour» où une fatalité mystérieuse devait organiser leur rencontre. Mais, la veille de l'exécution, le 2 février 1939, Deibler est mort subitement, Pilorge n'a été guillotiné que deux mois après, Genet, confiné dans sa prison, ne peut que rêver la passion de Pilorge. «Le sang de l'assassin forgera son génie», écrit M. François Sentein. Où aura lieu la rencontre manquée de ces trois destins ? M. Sentein a tiré d'un fait divers criminel du genre de ceux que le magazine *Détective* donnait en pâture à ses lecteurs, une liturgie surnaturelle, mais peut-être blasphématoire. L'assassin est «l'hostie». Le bourreau serait-il le prêtre ? M. Sentein dégage le sens religieux d'une aventure misérable. Il a accompagné au pied de l'échafaud Maurice Pilorge, cet assassin de vingt ans, dont il nous dit qu'un Dieu a réjoui la jeunesse. Vers quel autel monte Pilorge ? Dans quel sentiment de jubilation ? *Introibo ad altare Dei, ad Deum qui laetificat juventutem meam*. C'est le chant de l'*Introit* de la messe. Entre l'assassin et le bourreau, dans cette liturgie, M. François Sentein grandi, en bon élève de «nos maisons», *in hymnis et canticis*, tient le rôle du chantre.

*
**

Il y a dans les romans de M. Patrick Modiano la recherche d'une identité perdue dans la nuit ou le petit jour le long de chemins sinueux sur lesquels on croise des silhouettes inconnaisables. La réalité s'y dilue et s'y fond dans le rêve. Il y a au moins dans deux des excellentes nouvelles publiées par M. Modiano sous le titre *Des inconnues* (8), non pas la recherche d'une identité, mais, au contraire, on y assiste à la fuite hors de soi-même de jeunes filles qui veulent faire comme si elles renonçaient à exister, et

(6) Grasset.

(7) De la Différence.

(8) Gallimard.

l'on dirait qu'elles ne changent de place que pour mieux perdre leurs traces. Elles marchent seules dans les rues. Vers où ? «Des filles qu'on a repêchées dans la Seine, on dit souvent, écrit M. Modiano, qu'elles étaient inconnues et non identifiées». «Non identifiée, fait-il dire à l'une de ces fugueuses dans la première nouvelle de ce recueil, j'aspire à le rester toujours.» Une autre, dans la nouvelle suivante, n'aspire, elle aussi, qu'à faire «le grand saut» dans le vide. Elle s'avance à travers un brouillard où s'effacent tous les «détails» de sa vie. Elle a fui Annecy et le pensionnat pour aller à Paris, mais à Paris, elle voudrait encore aller plus loin, dans un pays où tous les ponts seraient coupés derrière elle. Elle conserve sur elle, comme un talisman, un objet retrouvé ayant appartenu à son père, un pistolet. Elle se sert de ce pistolet, en tuant un homme, pour mieux rompre avec le passé. La dernière «inconnue» de M. Modiano, elle, au contraire des deux autres, dans le quartier perdu de Paris où elle est venue vivre, ne fait que chercher des repères, essaye de retrouver les chemins de son passé, réclame un guide. Elle crie à tue-tête dans la foule son nom, son prénom, sa date de naissance pour faire reconnaître qu'elle existe. Mais «elle ne vit vraiment que dans le sommeil». M. Modiano la jette à la fin sur un divan pour on ne sait quelle cure de psychanalyse. Comment, où se réveillera-t-elle ? On n'imagine pas M. Modiano psychanalyste.

*
* *

M. Daniel Boulanger a écrit un roman dont il soumet le manuscrit à celui qu'il appelle son maître, et, à ce moment, Alexandre Millepierres meurt subitement. M. Daniel Boulanger va l'accompagner à sa dernière demeure, dans le cimetière de Bargetal, petit village normand au bord de l'océan, et, à Bargetal, il rencontre tous les personnages de son roman dont il devient lui-même l'un des personnages, dans un méli-mélo plein d'humour - «la vie n'est qu'humour», où le réel et l'imaginaire sont confondus. Il n'y a rien à comprendre dans ce roman, *Le ciel de Bargetal* (9). «Quand tu ne comprends plus rien, prévient M. Boulanger, arrête-toi sur un détail et fais-en tes délices». Le détail dans *Le ciel de Bargetal*, ce sont les nuages. Un peintre du pays

passé son temps à les peindre. Séduit par leur spectacle indéfiniment pareil et changeant, M. Boulanger en reproduit dans ce qu'il écrit toutes les nuances. Son roman chatoie de tous les mille mots qu'il mélange sur sa palette. «La moitié du monde baragouine, constate M. Boulanger... Le temps vient où il n'y aura plus que quelques mots pour tout dire.» C'est ce qu'avait déjà annoncé Ionesco. «Pour désigner les choses, un seul mot, chat» assurait Roberte dans la comédie *Jacques ou la soumission*. Jacques s'émerveillait : «C'est facile de parler, ce n'est même pas la peine». M. Boulanger est, lui, un intarissable parleur. Il s'émerveille de ses mots. Dans un monde, celui de Bargetal, où il a décidé que tout était nuage, M. Boulanger n'aura jamais assez de mots pour exprimer le détail qui, en fait, est l'essentiel. «On dit que les nuages passent, dit-il, mais il n'y a qu'eux qui restent». Ecrivant un roman sur les nuages, M. Daniel Boulanger, c'est comme s'il gravait sur du marbre.

*
* *

M. Robert Sabatier a réédité et remanié ce roman de sa jeunesse, *Alain et le nègre* (10). Il nous ramène rue Labat, à Montmartre, dans l'épicerie-buvette où il a logé l'enfance de l'Olivier des *Allumettes suédoises*. Les habitants du quartier s'y réunissent chaque soir pour parler, jouer aux cartes, prendre l'apéritif. Ils sont là, au début du roman, ils y sont encore à la fin, «la Cuistance, la mère Etienne, le père Biscot, les deux maçons, Lucienne... bavardant et riant, comme si rien ne s'était passé». Or, il s'est passé dans le temps d'un été qu'un homme jeune et beau, le «nègre», a fait irruption dans l'arrière-boutique de l'épicerie, qu'il est devenu l'amant de l'épicière, la mère du petit Alain, une veuve plus très jeune, que l'enfant qui rejette l'intrus s'isole en construisant dans le rêve un mur autour de lui, mais qu'au moment où la liaison du nègre et de la femme se défait, l'intrus a réussi à se faire aimer du petit garçon, qu'il s'est établi entre les deux une entente de sentiments d'où la mère est exclue. Le nègre a appris à l'en-

(9) Grasset.

(10) Albin Michel.

fant à devenir un homme. «Je pensais que j'avais vieilli» dit Alain. Les jeux de la rue avec ses copains ne l'amuse plus. *Alain et le nègre*, c'est, en une brève saison, l'apprentissage de la vie par un enfant rêveur, la découverte à travers un grand frère que l'enfance, prélude à l'âge d'homme, est un jeu, mais sérieux. Il ne s'est peut-être rien passé que cela, et les habitués de l'épicerie-buvette ne s'en sont pas aperçus. M. Robert Sabatier s'est servi, comme toujours, de ses souvenirs. C'est rue Labat, au coin de la rue Bachelet, qu'il a grandi, dans ce pays parisien.

Il ne veut rien expliquer, rien démontrer, il ne «témoigne» même pas, comme on jargonne aujourd'hui. Il se contente d'écouter et de regarder. Il écrit d'un trait précis, mais léger, il semble qu'un souffle l'effacerait. Ce qui s'est passé n'est marqué que dans l'intérieur d'un cœur sensible. Roman de postérité naturaliste par le milieu qu'il décrit, *Alain et le Nègre* est, en fait, un roman intimiste. Mais au diable les catégories ! *Alain et le nègre* est un roman délicieux.

Philippe SÉNART

Une histoire «pleine de bruit et de fureur» : Raimond d'Orient, les Balkans, Byzance et les croisades

par Anne VAHL

Un «roman en cinémascope», résume la page de couverture de «Raimond d'Orient», le nouveau livre de Dominique BAUDIS (1).

Et en effet c'est à une formidable épopée, digne d'un Youssef Chahine ou d'un David Lean, que nous convie le député maire de la Ville rose.

L'épopée débute en septembre 1096, la veille du départ pour la croisade de Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse et marquis de Provence. Elle se termine durant l'hiver 1104 lors du siège de Tripoli au Liban par celui qui est connu maintenant sous son nom de Sanjil.

Entre ces deux étapes, Raimond, suivi par des milliers de pèlerins, une véritable «ville en marche», aura traversé tout le sud de l'Europe avant de parvenir à Byzance, de traverser le Bosphore et de rencontrer les autres chefs croisés, les Normands de Sicile, Bohémond et Tancrede, les Lorrains descendants de Charlemagne, Godefroy de Bouillon et Baudouin de Boulogne, le fils de Guillaume le Conquérant, Robert de Normandie, ou le frère cadet du roi de France, Hugues de Vermandois, avant d'entreprendre avec eux, ou certains d'entre eux, les sièges de Nicée, d'Antioche, de Jérusalem, d'Ankara et finalement de Tripoli, au pied du Mont Liban.

Neuf cents ans après ces événements, Dominique Baudis se livre à une enquête psychologique sur la personnalité de son héros, en s'appuyant sur les portraits qu'ont laissés de lui les chroniqueurs du Moyen Âge. Il poursuit la réflexion entamée il y a trois ans avec *Raimond «Le cathare»* sur les liens unissant un peuple et ses dirigeants, sur la tolérance et l'ouverture aux autres cultures, sur les conflits entre les peuples dont l'issue ne peut être que la victoire et la domination de l'un sur l'autre. Il continue la réhabilitation de l'œuvre des comtes de Toulouse, occultée par l'officielle histoire de France.

«Raimond d'Orient» est aussi un roman d'amour. Et un roman qui contient des pages pleines de tact sur ces mystérieuses relations pères/fils qui occupent aujourd'hui, étant donné leur disparition dans de nombreux foyers, tant de place dans l'attention des sociologues.

Après avoir refermé le roman, le lecteur, qui ignorait presque tout des événements et des personnages de «Raimond d'Orient», est étonné d'avoir l'impression d'avoir lu un essai sur l'actualité.

S'il essaye de se représenter les colonnes de pèlerins traversant l'Europe et l'Anatolie du

(1) Ed. Grasset.

Moyen Âge, il ne pourra écarter de ses yeux les images des colonnes de Kosovars jetés sur les routes de l'exode dans des charrettes ou à pied, avec leurs enfants dans les bras - ces images dans lesquelles nos concitoyens les plus âgés ont revu celles de 1940 et qui ont permis aux plus jeunes de comprendre réellement les récits de leurs parents ou grands-parents.

Après la guerre du Liban, après la guerre du Golfe, le drame actuel des Balkans montre une fois encore à quel point notre héritage médiéval, notamment celui des relations entre monde chrétien et monde musulman, - ou plus exactement, ainsi que le découvre Raimond à son arrivée à Byzance, entre mondes chrétiens et mondes musulmans - demeure au cœur de notre société ; à quel point il peut être porteur de guerres et de drames ; à quel point nos dirigeants, auxquels incombent décisions et responsabilités pour l'avenir, doivent méditer les leçons du passé.

Cet héritage médiéval apparaît beaucoup plus clairement en Europe centrale, orientale ou balkanique qu'en Europe occidentale. Lorsque la guerre avait débuté en Croatie en 1991, les observateurs avaient été surpris de trouver une ligne de front qui recouvrait assez exactement les frontières entre l'Empire latin et l'Empire byzantin.

Aujourd'hui tout le monde en Europe a entendu parler de la bataille de «Kosovo Polje», la bataille du «Champ des Merles» de 1389. Ce fut à l'occasion du six centième anniversaire de cette bataille il y a dix ans que Milosevic, arrivé au pouvoir à Belgrade à la tête de la Ligue des communistes de Serbie, fit adopter une nouvelle Constitution, annulant l'autonomie du Kosovo et entraînant le licenciement des fonctionnaires albanais, la fermeture de l'Université et l'interdiction pour les étrangers de visiter la région.

Selon l'ironie cruelle habituelle à ceux qui veulent plier l'histoire à leurs visées nationalistes, la référence du dictateur était fausse.

Lors de cette bataille les princes serbes orthodoxes et les comtes albanais catholiques s'étaient unis, après six ou sept siècles de combats incessants pour le Kosovo, afin d'affronter les envahisseurs turcs. Ceux-ci avaient gagné la

bataille, ce qui n'avait pas empêché le sultan Mourad conduisant l'armée d'être assassiné - comme son fils aîné - dans des conditions mystérieuses. Son fils cadet Bajazet, qui lui succédera, mourra en 1402 enfermé dans une cage de fer par Tamerlan, après avoir été écrasé par celui-ci à Ankara. Bajazet avait auparavant battu à plate couture en 1396 à Nikopolie en Bulgarie une ultime croisade composée entre autres du maréchal de Boucicaut et de Jean Sans Peur, fils du duc de Bourgogne et cousin du Roi de France Charles VI.

L'écrivain Ismaïl Kadaré, dont les romans ont fait découvrir l'Albanie dès les années soixante malgré l'isolement international de ce pays, décrit de façon saisissante dans *Trois chants funèbres pour le Kosovo* les rhapsodes serbes et albanais allant au combat ensemble contre les Turcs en continuant à chanter leurs vieilles chansons de guerre, les Serbes appelant à lutter contre les Albanais et réciproquement.

Les Albanais, qui seraient les descendants des Illyriens de l'Antiquité, un peuple proche des Etrusques, n'ont été massivement convertis à l'islam, en même temps que les représentants des grandes familles serbes, qu'à la fin du XVII^e siècle. Cette campagne de conversion faisait suite à la défaite des troupes ottomanes devant Vienne en 1688 et à leur recul devant les troupes autrichiennes parvenues jusqu'au Kosovo en poussant les Serbes à la révolte, puis à la reconquête des territoires perdus, accompagnée de terribles représailles (2).

Alors que les citoyens des quinze pays de l'Union européenne élistaient leurs représentants au Parlement de Strasbourg, les événements dramatiques se déroulant à quelques heures d'avion de chez eux venaient leur rappeler l'importance de la construction européenne et de la réussite absolue de son but premier, l'«établissement des fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens», ainsi que le stipule le premier article du Préambule du Traité de Rome.

La négligence de ce fait capital pourrait faire prendre le risque d'un retour à la barbarie. Pour

(2) Voir le dossier Kosovo sur le site Internet de l'UDF : www.udf.org

n'être pas omniprésentes, les références au Moyen Âge dans notre vie politique n'en sont pas totalement absentes : une infime minorité en France a choisi l'année 732 (victoire de Charles Martel sur les Arabes à Poitiers) comme point de repère. Et en Belgique le gouvernement de la région flamande a mis sur pied un Programme intitulé «Vladeren 2002» (Flandres 2002), dont la date coïncide avec le 600^e anniversaire de la Bataille des Eperons d'or.

Le succès de la construction européenne au cours des cinquante dernières années entre des peuples qui s'étaient combattus pendant des siècles peut donner inversement un peu d'espoir et de courage aux dirigeants, ou aux futurs dirigeants, des peuples, victimes et agresseurs, engagés sur la voie des purifications ethniques. C'est ce que l'ancien chancelier allemand Helmut Kohl expliquait avec chaleur très récemment à Bruxelles au Parlement européen devant une cinquantaine de stagiaires de la Fondation Schuman originaires de Bulgarie, de Lituanie, d'Arménie, de Géorgie ou de Pologne.

De Toulouse à Tripoli : l'épopée d'un «barbare de l'ouest» moins barbare que ses compagnons.

Agé de plus de 55 ans, Raimond de Saint-Gilles décide en 1096 de suivre les ordres du Pape Urbain II enjoignant aux chrétiens de libérer le Saint Sépulcre à Jérusalem. La situation en Terre sainte n'est plus sûre depuis que des tribus turques, les oghuzes, ravagent le pays, en s'étant déjà emparées deux fois de Jérusalem, en 1071 et en 1077.

Raimond fait en outre le vœu de partir pour toujours et laisse le comté de Toulouse à son fils Bertrand, né de son premier mariage avec sa cousine germaine. Ce fils sera considéré comme illégitime après sa naissance après que le Pape Grégoire ait interdit les mariages entre cousins.

Héritier d'une dynastie déjà âgée de 200 ans, ayant combattu les Maures en Espagne lors du début de la «reconquête» avec le Roi Alphonse VI, il vide les caisses de son comté pour effectuer les préparatifs nécessaires. La veille de son départ, il rend une dernière visite à son grand chantier, celui de l'église Saint-Sernin.

Demeuré deux fois veuf après deux mariages dictés par des ambitions dynastiques, il s'est remarié avec Elvire, une jeune femme, fille naturelle du roi d'Espagne. Enceinte, elle a obtenu une dispense lui permettant d'accompagner la croisade, bien que femme.

Raimond IV, dit Raimond de Saint-Gilles (1042-1105)
Gravure de Giroux, d'après Blondel

Raimond et ses compagnons, plusieurs milliers de personnes, prennent d'abord la route de Narbonne. Au lieu de s'embarquer pour un voyage par mer relativement facile, ils remonteront la vallée du Rhône, en continuant à attirer les pèlerins, jusqu'à Lyon, franchiront les Alpes, traverseront l'Esclavonie (la Slavonie actuelle, en Croatie, où les peuples voisins avaient l'habitude d'effectuer des incursions pour capturer des esclaves) en devant se défendre contre les attaques des habitants de cette région. Arrivés en Macédoine, aux confins de l'Empire byzantin, ils seront accueillis par les troupes de mercenaires pétchenègues, bulgares ou koumans chargées par l'autocrator de la seconde Rome de surveiller ces troupes misérables et pillardes des «barbares de l'ouest», venues soi-disant au secours de leurs frères chrétiens mais qui n'in-

pirent guère confiance aux autorités d'une ville censée contenir les deux tiers de la richesse du monde.

Héritier des civilisations de l'Antiquité, aussi bien romaine, grecque qu'orientales, l'empereur de Byzance et ses dignitaires regardent avec mépris ces troupes sales et vénales qui prétendent partager la même foi qu'eux (3) et les aider à délivrer les Lieux saints des occupants musulmans.

Mais l'empire byzantin doit faire face aussi aux avancées des «barbares de l'est», les Turcs seldjoukides qui, venus d'Asie centrale, poursuivent leur poussée inexorable vers la ville fondée par Constantin. Il venait de connaître en 1071 une terrible défaite contre les troupes d'Alp Arslan, le maître seldjoukide de l'Iran, à Mandzikert, près du lac de Van.

A Constantinople, Raimond refuse, contrairement aux chefs croisés passés avant lui, tels Godefroy de Bouillon, Baudouin de Boulogne, Robert de Flandres, Robert de Normandie, Etienne de Blois, Hugues de Vermandois, ou Bohémond de Tarente de prêter serment à l'Empereur Alexis Comnène et d'échanger son allégeance contre des cadeaux. Il y gagnera le respect des Byzantins, ainsi que le relate Anna Comnène, la fille de l'autocrator, dans ses chroniques, et un premier nom étranger, «Isangeles».

Raimond grâce aux navires de l'empereur traverse le Bosphore pour rejoindre les autres chefs croisés. Il trouve sur la rive orientale les quelque dix mille cadavres sans sépulture des compagnons de Pierre l'Ermitte, les membres de la première croisade composée de pauvres mal équipés et massacrés par le sultan Kilij Arslan. Il vivra ensuite de siège en siège dans des déserts torrides aux puits empoisonnés, d'équipée malheureuse en séjour à Byzance, une suite d'aventures époustouflantes que relate Dominique Baudis.

Sachez que les autres personnages du «casting» sont eux aussi hauts en couleur : soldats chrétiens mangeant de la chair humaine et ayant inspiré pour des siècles l'horreur des «Franj» aux milieux arabes cultivés, à commencer par le charmant prince syrien Ouassama Ibn Mounqidh (4), «tafurs» misérables suivant les croisés et se

livrant à des atrocités, chefs de guerre byzantins, légats du Pape, chroniqueurs qui laisseront aux générations futures des témoignages plus durables que nos bribes d'encre sur papier journal, liseuses d'avenir et visionnaires, à propos des comètes et tremblements de terre et même de la Sainte Lance ayant percé le flanc du Christ.

Les chefs adverses sont eux aussi pittoresques, eux aussi raffinés ou barbares, eux aussi divisés, entre Arabes et Turcs seldjoukides, entre sunnites et chiïtes : les sultans seldjoukides de Rum Kilij Arslan et son rival Danishmend le Sage, le roi d'Alep Redwan le Fratricide et son frère le roi de Damas Dukaq le Bègue, le sultan d'Antioche Yaghi Siyan, l'émir de Mossoul Kurbugha, le vizir Al Afdal (Le Meilleur) du Caire, le gouverneur de Jérusalem Iftikhar Al Dawla (Fierté de l'Etat), le sage cadi de Tripoli Fakhr El Mouk Ibn Ammar. Et défilent encore devant nos yeux des eunuques, des favorites, des renégats chrétiens, des marchands arméniens, des représentants des Eglises byzantine, jacobite, maronite, melkite, la communauté juive de Jérusalem, massacrée en même temps que les communautés chrétiennes d'Orient par les Croisés lors de la prise de Jérusalem dans la nuit du 14 au 15 juillet 1099. Chefs arabes et seldjoukides nourrissent la tentation de s'allier avec les croisés pour se combattre les uns les autres.

Le lecteur retrouvera le thème d'un ouvrage qui avait fait scandale à Alma-Ata en 1975, *Azia*, rédigé en russe à quelques milliers d'exemplaires par Oljas Suleïmenov, alors Président de l'officielle Union des écrivains du Kazakhstan. Suleïmenov est devenu plus tard le défenseur des populations nomades d'Asie centrale irradiées par les essais nucléaires soviétiques, puis ambassadeur de son pays à Rome. Le titre d'*Azia* est un jeu de mots : *Azia* signifie Asie en russe ; mais *az* et (en russe «et» se dit «i») *ia* sont la première et la dernière lettre de l'alphabet russe, équivalentes à l'*alpha* et l'*omega* de l'alphabet grec.

(3) Le Pape Léon IX et le patriarche Keroularios s'étaient excommuniés réciproquement en 1054.

(4) Qui écrira à propos des compagnons de Raimond : «tous ceux qui se sont renseignés sur les Franj ont vu en eux des bêtes qui ont la supériorité du courage et de l'ardeur au combat mais aucune autre».

Dans cet ouvrage, Suleimenov se livrait à une analyse linguistique du *Dit de la campagne d'Igor*, une épopée relatant le combat du prince de Novgorod-Seversk, Igor Sviatoslavitch, et sa défaite contre les nomades polovtsiens (les koumans des Byzantins) en 1185, sur la rivière Kayala. L'unique copie de cette épopée, datant du XVI^e siècle, avait été découverte en 1795, publiée en 1800 et brûlée lors de l'incendie de Moscou en 1812 au moment de l'invasion napoléonienne. L'authenticité de ce texte a été parfois contestée.

Suleimenov, qui a écrit toutes ses œuvres en russe, expliquait que les nombreux mots incompréhensibles aujourd'hui dans le *Dit*, se comprennent très bien si on leur cherche une étymologie turque au lieu d'une étymologie russe.

Conclusion : contrairement à ce que prétend l'historiographie officielle russe depuis le début du XIX^e siècle, les princes russes orthodoxes ne se sont pas unis pour combattre les représentants du *Polie* (les peuples turcs d'Asie centrale) mais ils se sont alliés aux représentants du *Polie* pour se combattre les uns les autres. La preuve en est qu'ils étaient si proches des Turcs qu'ils comprenaient parfaitement leur langue et l'utilisaient couramment.

Les Russes connaîtront leur revanche sur les peuples tatars de la Horde d'or en les battant en 1380, lors de la bataille de «Kulikovo Polie», référence aussi permanente de leur histoire que celle du Champ des merles pour l'histoire serbe. La Horde d'or avait alors elle aussi fort à faire avec les troupes de Tamerlan.

Posant les jalons de ce qui sera la politique de l'un de ses descendants, Raimond aura des tractations particulières avec des princes arabes, les défenseurs de la ville d'Ascalon notamment, qui lui font confiance en raison de son respect de la parole donnée. «Raimond d'Orient» se termine par un épilogue sous forme de foudroyant coup de théâtre. Mais ceci est un autre roman.

Comme le «cathare», un Raimond, amoureux de sa terre, tolérant et tourmenté

Dominique Baudis poursuit dans ce second roman son œuvre de réhabilitation de la contribution apportée par les comtes de Toulouse à l'histoire de France, occultée par l'histoire offi-

cielle. Il insiste sur le rôle majeur joué par le comte de Toulouse, qui avait été le premier seigneur à répondre à l'appel d'Urbain II, dans le financement et l'organisation de la première croisade, même s'il laisse un peu de côté son rôle idéologique.

Villehardouin offre un exemple de la façon dont le rôle de Raimond a été minimisé pour la postérité. Dans sa chronique sur la prise de Constantinople, il ne fait référence qu'une fois à son action, pour rappeler que, lors de la prise de Jérusalem, «li cuens de Saint Gilles en ot si grande envie qu'il porchaça as autres barons et à toz ceus qu'il pot, qu'ils se partissent de l'ost».

Clin d'œil du romancier ou épisode véritable, Raimond d'Orient croise sur sa route en Bulgarie les fameux «Bogomiles» ou «Bougres» qui ont été, selon certains historiens, les inspirateurs des cathares. Comme le premier héros de Dominique Baudis, il aura des démêlés avec le Pape, connaîtra l'excommunication et devra intercéder auprès de lui pour faire valoir ses droits et ceux de son fils.

De même que le «cathare», Raimond d'Orient est lui aussi curieux des mœurs des différentes composantes de sa communauté et des mœurs des autres. Il découvre peu à peu les réalités complexes de l'Orient grâce à la complicité d'un interprète de l'«autocrator», libanais polyglotte, fils d'un changeur qui n'hésite pas à rapporter comment son père et lui se livraient occasionnellement à des délits d'initiés en colportant de fausses nouvelles sur les bazars.

Raimond apprend ainsi un art de gouverner ou de faire la guerre beaucoup plus subtil que celui pratiqué en Occident, ayant recours non seulement à la force et aux armes mais aussi aux ruses, aux espions, aux traîtres, à la connaissance de l'ennemi.

Bien avant la parution du *Prince* de Machiavel, il s'initie aux secrets immémoriaux des gouvernants orientaux, esquissés déjà dans *Les mille et une nuits*.

Ces secrets viennent d'ailleurs d'être codifiés en 1090 dans un *Traité de gouvernement* par le vizir persan Nizam El Molk, serviteur des sultans seldjoukides d'Iran Alp Arslan et Malik

Shah, fondateur des «medersas», les «premières Universités du monde civilisé», et assassiné en 1092 par un individu habillé en mystique soufi.

Peut-être même Raimond a-t-il entendu parler de *L'art de la guerre* du stratège chinois Sun Tzu (5), des essais sur le gouvernement du philosophe taoïste Han Fei Tse (6) de la principauté de Han, contraint à se suicider après avoir été dénoncé comme agent double, ou du *Traité des caractères* de Liu Shao (7) visant à permettre le recrutement de fonctionnaires de talent pour le service de l'Etat. Comment imaginer que tous ces ouvrages, étudiés par les lettrés chinois pour les examens, toujours très populaires dans le Japon d'aujourd'hui, n'avaient pas été traduits en turc, l'une des «lingua franca» des Empires des steppes, et transportés jusqu'au Proche-Orient dans les bagages des caravanes de la Route de la Soie ?

Initié à cette sagesse millénaire, Raimond peut aussi, lorsqu'il considère avec dédain la jeune dynastie normande de Sicile en évoquant «le nombre de générations qu'il faut avant que des pillards deviennent des seigneurs», prendre les accents modernes d'un Lampedusa et rappeler les appréciations du prince Salina sur un autre Tanerède.

C'est donc le portrait d'un Raimond complexe, partagé entre son besoin d'asseoir sa

dynastie dans ses anciens et nouveaux fiefs et sa recherche de Dieu, entre sa volonté d'être reconnu comme chef et son dégoût de l'hypocrisie et de la brutalité de ses compagnons, entre désirs et regrets, que nous livre Dominique Baudis.

Un portrait peut-être inventé mais qui fait merveilleusement coïncider les témoignages subsistants sur Sanjil.

Dominique Baudis, qui dissimule dans son livre son érudition sous une apparente facilité, a l'élégance de fournir au lecteur - son tyran - qui voudrait demeurer en Terre sainte au milieu des bruits de batailles une abondante bibliographie, comprenant notamment *Les croisades vues par les Arabes* d'Amin Maalouf, *L'Alexiade* d'Anne Comnène, les *Histoire des croisades* de Steven Runciman et de René Grousset ainsi que *le Traité de gouvernement* de Nizam El Molk.

—
Anne VAHL

(5) 500 av. J.C.

(6) 280-233 av. J.C.

(7) Fin de la dynastie des Han, au début du III^e siècle après J.C.

Boris Vian en liberté

par Christian SAVÈS

Il y a quarante ans, le 23 juin 1959, disparaissait Boris Vian, victime d'une crise d'arythmie lors de la représentation de «J'irai cracher sur vos tombes» (quelques années plus tôt, l'ouvrage dont était tiré le film lui avait valu une certaine notoriété... sous le pseudonyme de Vernon Sullivan, ainsi que quelques ennuis).

Cette disparition soudaine, à l'âge de trente-neuf ans, d'un homme qui savait depuis longtemps que le temps lui était compté (son œuvre en porte la marque) n'allait pas peu contribuer à façonner sa légende. Robespierre avait dit un jour que la mort est le commencement de l'immortalité. La référence à un tel personnage en choquera plus d'un, s'agissant d'un écrit évoquant la mémoire de l'auteur de «Je voudrais pas crever». Mais elle reste assurément le meilleur raccourci pour appréhender la gloire posthume de Vian.

Fauché dans la fleur de l'âge, il tirait sa révérence non sans nous laisser une œuvre déjà conséquente, qu'un public jeune et fidèle ne cesse de découvrir ou de redécouvrir, d'année en année, lui assurant une audience et une célébrité posthumes dont l'intéressé aurait préféré jouir de son vivant. Il est vrai que les thèmes se trouvant au centre de son œuvre sont toujours autant d'actualité : la vie, l'amour, la mort, la liberté, l'amitié, la musique...

Son œuvre reste illuminée par les différentes facettes de son talent : il fut tour à tour (parfois simultanément) romancier, poète, chansonnier, journaliste, polémiste... Ceci étant, il y a deux autres dimensions transversales à cette œuvre : l'humour (mordant, parfois, et exprimant sa puissance de dérision) et l'Absurde, la conscience douloureuse qu'il en a. Vian ne croyait pas (ou plus) au bonheur. Un peu comme

Camus, il en parlait trop pour véritablement y croire. Mais la vie le passionnait et il tenait à vivre la sienne, à sa manière.

Non conformiste, son œuvre l'est assurément : il n'a cessé de railler nombre d'institutions établies. Dans son for intérieur, il était trop épris de liberté et tenait trop à son indépendance pour accepter la docilité, le conformisme et les diktats des bien-pensants. Irrévérencieux, il cultivait son irrévérence comme une vertu cardinale, une qualité de l'âme. Car cette âme n'acceptait guère de se taire, de fermer les yeux sur les injustices et les tares de ce monde, d'un monde sur lequel trop de ses semblables jetaient un voile pudique.

Sa (brève) vie durant, la seule déférence dont il fut capable alla au Collège de Pataphysique. Encore convient-il de préciser qu'il s'agissait plus d'une forme de fidélité que de docilité à l'égard de cette institution proprement désopilante. Ce serait, cependant, commettre un contresens sur le personnage et la portée de son œuvre que de penser que celle-ci souffre de légèreté, d'insignifiance. Bien au contraire, elle reste éminemment sérieuse et grave. D'abord, les sujets traités n'ont rien de fantaisiste en soi, même si sa façon de les aborder déconcerte parfois.

Au premier rang des thèmes chers à Vian, il y a l'*Amour*. Son roman peut-être aujourd'hui le plus lu, «L'écume des jours», raconte sur le mode métaphorique une émouvante histoire d'amour, que la maladie de Chloé vient sublimer. Raymond Queneau, grand ami de Vian, a d'ailleurs écrit que c'était pour lui la plus grande histoire d'amour contemporaine. Son poème le plus célèbre, «Je voudrais pas crever», est aussi un hymne à l'Amour. Evoquant celle qui

fut sa deuxième femme, Ursula Koebler, il sait remarquablement exprimer la quintessence de son amour pour elle, en des vers qui ont ici droit de cité :

*Mon ourson, l'Ursula
Je voudrais pas crever
Avant d'avoir usé
Sa bouche avec ma bouche
Son corps avec mes mains
Le reste avec mes yeux...*

La femme, objet du désir et incarnation de l'Amour, occupe une place essentielle dans les écrits de Boris Vian.

La *Mort* est également omniprésente chez lui ; elle revient presque comme une obsession, une hantise, une peur. Dans son esprit, elle a deux dimensions : collective (celle de «Et on tuera tous les affreux» ou encore

«L'équarrissage pour tous»), à l'égard de laquelle il sait faire preuve d'une ironie mordante (glaçante, à l'occasion) - individuelle, et celle-là l'impressionne plus, en tout cas il donne le sentiment de la traiter avec plus de gravité. La génération de la guerre d'Algérie a gardé en mémoire ce très beau texte intitulé : «Le Déserteur» qui s'insurge, avec des accents pathétiques et émouvants, contre la guerre et la mort du soldat. Sa singularité, la Mort la tire de l'expérience individuelle qu'en fait chacun, au travers de la maladie et de la souffrance susceptibles de la précéder. Avec «Je mourrai d'un cancer de la colonne vertébrale», Vian tente (vainement) de conjurer l'angoisse et le désespoir qui l'étreignent, lorsqu'il fait l'effort de la penser :

Boris Vian (1920-1959)

avec (de g. à d.) Juliette Gréco et Anne-Marie Cazalis

*Je mourrai d'un cancer de la colonne
vertébrale
Ce sera par un soir horrible
Clair, chaud, parfumé, sensuel
Je mourrai d'un pourrissement (...)
Je mourrai noyé dans l'huile de vidange
Foulé aux pieds par des bêtes indifférentes
Et, juste après, par des bêtes différentes...*

Mais la mort peut aussi devenir une belle leçon de vie lorsqu'elle résulte d'un choix mûrement réfléchi, fait sans concessions d'aucune sorte, lorsque son éventualité est acceptée et assumée comme par avance au nom d'une certaine forme d'intransigeance se refusant à brader le simple plaisir de vivre sans chaînes. Le désir de liberté, en tant que dimension essentielle de la dignité humaine, donne du prix à la vie et une existence privée de liberté perdrait tout relief, toute signification. Dès lors, une mort acceptée avec sérénité vaut transfiguration de la vie. Cette mort là n'est pas laide, puisqu'elle respire l'essence même de la vie. C'est en tout cas le message que Vian nous délivre avec ce qui est peut-être son plus beau poème, auquel il n'a d'ailleurs pas donné de titre particulier et que l'on intitulera ici «Le temps de vivre», mettant en scène un prisonnier qui tente de s'évader :

*Pourvu qu'ils me laissent le temps
Une abeille de cuivre chaud
L'a foudroyé sur l'autre rive
Le sang et l'eau se sont mêlés*

*Il avait eu le temps de voir
Le temps de boire à ce ruisseau
Le temps de porter à sa bouche
Deux feuilles gorgées de soleil*

*Le temps de rire aux assassins
Le temps d'atteindre à l'autre rive
Le temps de courir vers la femme
Il avait eu le temps de vivre.*

La musique, l'amitié, les copains : c'étaient là autant d'autres passions auxquelles Vian a (tout) sacrifié, se dépensant sans compter, c'est-à-dire acceptant très littéralement d'en payer le prix. De fait, en s'époumonant chaque soir à la trom-

pette, dans les caves de Saint Germain des Prés, il compromettait irrémédiablement sa santé précaire, anticipant en toute conscience l'issue fatale, pour lui. A sa manière, il a vécu un peu comme le prisonnier qui prend le parti de s'évader pour vivre à sa guise, sans retenue ; comme lui, il paya ce choix au prix fort.

Vian était ouvert sur le monde et sur les autres : peu d'individus se sont autant donnés, ont autant sacrifié à l'amitié. Son œuvre n'a pas eu le temps de parvenir à maturité ; c'est aussi ce qui lui confère cette verdeur, ce côté frondeur, presque adolescent, ce parfum d'éternité. Elle n'a pas eu le temps de s'aliéner, d'apprendre à faire des concessions, à sacrifier aux conventions et à l'hypocrisie qui prévalent également dans les milieux littéraires. Cette intransigeance, rejaillissant dans sa façon de vivre, cette frénésie existentielle, ce vouloir-vivre érigé en impératif catégorique, bref cette volonté de croquer le temps à pleine dents, comment les lui reprocher, compte tenu du mal dont il souffrait ? Ils n'en rendent le personnage que plus attachant.

Jacques Prévert, sensible à l'incantation de la beauté que Vian fit fuser dans les cieux de l'Art, salua sa disparition par ces quelques vers :

*Il savait trop vivre
Il riait trop vrai
Il vivait trop fort
Son cœur l'a battu*

*Alors il s'est tu
Et il a quitté son amour
Il a quitté ses amis
Mais ne leur a pas faussé compagnie.*

Sa voix s'est tue, mais il nous reste ses écrits, qui continuent à porter témoignage des exigences existentielles d'un personnage émouvant, qui s'est voulu libre et qui a eu le courage d'assumer ce choix.

Que son œuvre ait résisté au temps, suscitant depuis près de quatre décennies un engouement non démenti, voilà qui sonne comme une justification a posteriori des choix que Vian fit, de son vivant...

Christian SAVÈS

Lucia di Lammermoor ou les audaces de l'Opéra Bastille

par Jean-Louis DUTRONC

Francesco Lamperti, qui enseignait le chant au Conservatoire de Milan dans les années 1850, avait pour principe de poser la voix de ses élèves sur la « Scène de la folie » de *Lucia di Lammermoor*, « car cet opéra contient toutes les difficultés que peut rencontrer un soprano ». Mais on a peine à imaginer que Anne Caroline de Lagrange et Sofia Cruvelli, pour ne citer que deux de ses plus illustres cantatrices, eurent à escalader une échelle de meunier pour mieux modeler leurs vocalises. Époque révolue ! À l'Opéra Bastille la Coréenne Sumi Jo doit se soumettre à l'épreuve infligée par le metteur en scène Andrei Serban. Elle s'accroche aux marches, s'aventure, s'élève, s'envole, alors que le poète, ancré dans la mémoire, versifie « O temps, suspends ton vol ! ». Nombreux sont les puristes qui n'admettront jamais que les acrobaties vocales imposées par Donizetti puissent donner lieu à un numéro de haute voltige. Mais tout aussi nombreux sont les mélomanes qui au cours des dernières décennies ont compris que l'opéra, compte tenu de sa démesure, devait évoluer vers une certaine forme de théâtre vivant, dans un contexte de lecture au second degré, prenant pour références la psychologie des personnages, la complexité des situations dramatiques ou le sens caché de la musique. Il y aura toujours les rabat-joie, les infirmes de la mémoire-écran, les fervents du cliché, tous ces adeptes des sacro-saintes indications de la parti-

tion pour lesquels *rien*, absolument rien ne doit changer.

On a connu au début des années 1950 des

Sumi Jo et Paul Gimenez au 1^{er} acte

adversaires tenaces des productions de Wieland Wagner qui, l'imagination fertile, entreprenait de remonter au Festspielhaus de Bayreuth les chefs-d'œuvre de Richard, dépouillés de leur ferblanterie, tout ce bric-à-brac de casques et d'armures relégué au musée des horreurs. Le vieux chef d'orchestre Hans Knappertsbusch, dans sa vision très conformiste de *Parsifal*, menaçait chaque année de démissionner, heurté par les audaces de Wieland ; mais chaque été (sauf celui de 1953) il revenait, cédait pour des représentations historiques dont ses *tempi* extraordinairement lents amélioraient encore le spectacle divinement étiré, éclairé par le metteur en scène.

Cinq décennies s'achèvent... Mozart, Haendel, Rossini, Verdi, Strauss ont dû à leur tour se plier aux caprices - ou au talent - de dizaines de scénographes hostiles aux immuables régies trop longtemps entretenues par tant de théâtres lyriques.

Aujourd'hui Donizetti succombe aux mêmes pièges dans une optique très différente. Alors qu'après la Seconde Guerre mondiale on visait avant tout au dépouillement pour mieux exploiter le geste, domestiquer l'éclairage, on en revient par des moyens détournés à une surcharge d'éléments scéniques qui défient la raison. C'est sans doute le point faible de la production d'Andrei Serban et William Dudley à l'Opéra Bastille. Mais enfin, avec *Lucia di Lammermoor*, on se trouve bien aux confins de la folie, avec tout ce qu'elle véhicule d'hallucinations, de cauchemars, d'incohérences. Le metteur en scène et le décorateur ont donc suggéré un monde totalement décalé par rapport au roman de Walter Scott et au livret de Salvatore Cammarano.

On est très loin de l'Ecosse, de ses brumes, de ses fantômes. Et l'on fantasme. Lucia est désormais captive d'un chœur d'hommes et de femmes perché sur une tribune demi-circulaire. On l'exhibe, on la juge, on la jauge, Lucia, perdue, exilée au beau milieu de la soldatesque qui s'en donne à cœur joie. Pour Enrico, le frère maudit, il s'agit en fait de l'obliger à épouser un jeune seigneur (Lord Bucklaw) et ce pour d'am-

biguës raisons politiques. On n'hésitera pas à accumuler les faux témoignages, les preuves falsifiées pour la détourner de son premier amour (Edgardo). Tous les moyens seront bons. L'ignoble Normanno va jouer les psychiatres, la palper, l'ausculter. Même le chapelain Raimondo la conjurera d'accepter un mariage odieux. On l'entoure. On l'empoigne. On l'habille. On la coiffe. On la cloue sur une chaise de suppliciée ; et c'est dans ce contexte de crucifiée qu'on l'oblige à signer le contrat de mariage. «Respiro !» murmure Enrico au moment même où Edgardo, le fiancé trahi, vient jouer les trouble-fête - si, dans le cadre d'une telle mascarade, on ose encore parler de fête. Prise sur le fait, accablée par le destin, maudite par l'amant, Lucia perd définitivement la raison, poignarde Lord Bucklaw, puis rejoint ses hôtes pour tenir un discours incohérent. C'est l'escalade : celle de l'échelle de meunier, celle de l'agonie. On l'a dit, la «Scène de la folie» constitue le pôle attractif de l'opéra, d'un tel impact vocal que les spectateurs en vinrent parfois à snober le tableau final au terme duquel Edgardo se suicide. Ainsi le ténor anglais Sims Reeves, lors d'une représentation à la Scala de Milan en 1846, s'était-il vu contraint d'entonner le grand arioso «Tombe degli avi miei»... face à des fauteils vides.

Ce n'est évidemment plus le cas à l'Opéra Bastille où l'Argentin Raúl Gimenez s'exprime en beau ténor lyrique, attentif aux nuances, épurant le phrasé, conformément aux impératifs du *bel canto* attardé auquel se réfère *Lucia di Lammermoor*. Elle, Sumi Jo, silhouette fragile, visage de porcelaine, s'intègre d'instinct dans la production que l'on vient de commenter. Elle a parfaitement saisi la démarche d'Andrei Serban, sait s'y plier sans que pour autant son chant en souffre. On perçoit une sorte d'aura dans ses vocalises perlées, là où tant d'autres ne voient qu'un exercice pyrotechnique. Et au-delà de sa performance vocale - et à l'autre bout du schéma révolutionnaire de la mise en scène - se profile une autre dimension, quelque chose d'essentiel qu'on n'aurait pu espérer et moins encore imaginer : le romantisme.

Jean-Louis DUTRONC

Notes de Lecture

Charlemagne d'Arthur Kleinclausz

Lorsqu'on a vécu des années durant dans la familiarité de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle ou dans ses campagnes, on retrouve avec plaisir les pages qu'Arthur Kleinclausz lui a consacrées, il y a plus d'un demi-siècle. L'édition originale était introuvable depuis longtemps. La reprise de 1977 chez Tallandier l'était aussi. La nouvelle réédition présente donc un intérêt certain pour le milieu universitaire, comme pour le grand public. Régine Pernoud, récemment disparue, a donné à ce grand livre une préface qui dégage l'intérêt et les qualités d'une synthèse solide et vivante à la fois.

Charlemagne a été un grand chef d'Etat de la race d'Auguste et de Napoléon. Comme ses ancêtres, il fut d'abord un soldat. En ajoutant à l'Austrasie (France de l'Est), à la Neustrie (France de l'Ouest), à l'Aquitaine, à la Bourgogne et à la Provence reçues de sa famille, la Saxe et la Lombardie conquises, la Bavière annexée, la Catalogne reprise, il a construit un empire européen immense, contenant plus de 200 comtés. Il a révisé les lois particulières de chacun des peuples soumis, mais il leur a imposé à tous les capitulaires - législation orale (on la proclamait publiquement dans les villes et les villages de l'Empire) -, pour unifier cette mosaïque de races et de nations, en les christianisant en profondeur. Le baptême obligatoire des enfants en faisait à la fois des sujets du prince et des fidèles de l'Eglise du Christ ! Une instruction religieuse sommaire et la messe domi-

nicale complétaient leur bagage religieux et civique !

Grâce à ses qualités militaires, à son génie de l'administration, il a réussi son entreprise politique. L'Empire carolingien a été un succès, mais qui n'a guère survécu à son fondateur. La faiblesse politique des successeurs, les divisions répétées de ses domaines ont abouti à la désagrégation de cette belle construction. Les invasions normandes n'ont fait qu'accélérer la décomposition intérieure.

Empereur chrétien, Charlemagne n'a jamais été un saint au sens où on l'entend aujourd'hui - même si un antipape l'a canonisé - mais un authentique héros, fait de force et d'équilibre. On regrettera la vignette de couverture, une fresque tardive du XV^e siècle, qui représente un Charlemagne légendaire à la barbe fleurie, alors qu'il portait seulement la moustache à la mode franque. Plusieurs cartes historiques ont été supprimées ainsi qu'une partie de l'apparat critique. Néanmoins le livre de Kleinclausz demeure une voie royale pour aborder Charlemagne.

Jean CHÉLINI

Ed. Tallandier, 558 p., 150 Frs, préface de Régine Pernoud.

Jésus en direct de Jean Onimus

Voilà un titre qui cherche à capter l'attention. Et, de fait, il l'attire. Encore que l'on se demande aussitôt si cette formulation ne vise pas, par trop, à capter le chaland !

Or, en vérité, le contenu de ces 180 pages correspond, bel et bien et joliment, à l'étiquette. Se glissant dans le sillage du Proudhon qui prétendait que «*Jésus (est) une individualité à retrouver, à refaire presque, tant il a été dissous, pulvérisé par la religion même dont il est l'auteur*», que «*rétablir cette grande figure dans sa vérité humaine et dans la réalité de son œuvre est aujourd'hui un travail de première nécessité*» - ainsi que l'indique la citation mise en exergue-, Jean Onimus désire nous «brancher» sur Jésus, tous intermédiaires écartés.

A telle enseigne que cette approche aurait aussi bien pu s'intituler : *Jésus libéré !*

Libéré de quoi ? De rien de moins que du christianisme et même de sa «christitude» - si l'on ose risquer ce mot -. Libéré de qui ? Du triste voisinage de Jean-Baptiste, des hellénisations de l'Évangile de Jean et, surtout, du *credo* abstrait de ce «Paul qui a procuré aux théologiens une vraie machine à faire des dogmes» (p. 29).

Pour atteindre ce Jésus «concret», (p. 26), «*un naturel, libéré du poids écrasant de la divinité, tel qu'il était avant de devenir le Christ*» (p. 175), l'important, selon J. Onimus, ce sont les Évangiles synoptiques. En eux «*on trouve une parole vive, nettement tranchée*» (p. 37), «*les «dits» de Jésus*» (p. 29), «*le style de Jésus*» (p. 38). A condition, assurément de les «*débarrasser çà et là des pieux adoucissements introduits par une communauté naissante un peu effarouchée*» (p. 37-38).

C'est dire - osons le souligner - qu'il faut savoir faire le tri dans les Écritures. Ce ne fut jamais simple de les lire. L'exercice tend à être réservé, désormais, aux «doctes». Retour au Moyen Âge ?

Laissons cela ! Incontestablement, le *Jésus* que nous révèle Jean Onimus est un personnage qui accroche. Il a «*un tempérament complexe de routier, de poète, de meneur d'hommes et de révolutionnaire*» (p. 24). De «révolutionnaire» ?

Ou d'anar ? A l'évidence, ce Jésus ne supporte pas ce monde et ne s'y supporte pas. Il y suffoque tant il le trouve clos. D'autant qu'à l'instar de l'auteur il désire d'un grand désir l'ouvert.

Ce Jésus en direct peut, ainsi, être pratiqué sur le mode de la «lecture spirituelle». Cependant, dans le cadre de cette revue, on se doit de souligner sa signification culturelle.

D'autant qu'il est insuffisant de l'interpréter comme une étape supplémentaire dans «*l'expansion du christocentrisme dans l'Église catholique du XVII^e siècle à nos jours*» si pertinemment analysée par Jean Millet, voilà quelques années. «*Dieu ou le Christ ?*» intitulerait-il son investigation (Ed. Trévisé 1980), montrant la difficulté du catholicisme à rester cette «*religion bipolaire*» qui a fait son originalité et a contribué à certaines des caractéristiques fondamentales des cultures européennes.

Désormais, faut-il ajouter un troisième terme : «*Dieu ou le Christ ou Jésus ?*» Probablement.

Toutefois, l'approche de Jean Onimus est plus radicale. Au fin fond, elle est sous-tendue par le pronostic de la fin du christianisme et le désir de sauver Jésus du naufrage. «*Croire au Christ Rédempteur et écouter parler Jésus : les deux démarches convergent mais sont psychologiquement différentes. L'une est historiquement fixée dans un cadre qui s'estompe, l'autre m'a paru plus vivante que jamais*» (p. 9) «*Constatons donc, une fois de plus, que, si le christianisme vieillit et même sans doute agonise, la parole et la pensée de Jésus restent, dans le moteur de l'Évolution, le carburant le plus puissant*» (p. 143).

Bref, il est urgent pour sauver Jésus de le désacraliser, de le dédiviniser, de suggérer qu'il «*est, avec Bouddha, le seul sage qui ait fondé le royaume de Dieu sur la bonté*» (p. 142). «*Le XXI^e siècle sera religieux*» a ou aurait dit André Malraux. Oui mais..., en ce temps-là, religieux ne se conjuguera-t-il pas avec bouddhisme ?

Ce livre conduit à se le demander.

René PUCHEU

Ed. Desclée de Bouver, 1999.

Philosophie de la République de Blandine Kriegel

«*La France qui, aux yeux de l'Europe, s'est identifiée naguère à la République qu'elle a incarnée («Vous pouvez éparpiller nos membres aux quatre coins de l'Europe, il en naîtra des Républiques», disait Saint-Just à la veille de Thermidor) pourrait jouer un rôle fondamental dans la construction de la République européenne si, au lieu de s'abîmer dans la nostalgie du repli où elle se perd, elle affirmait la volonté d'incarner une fois encore la voie du développement républicain»* (p. 307).

Vaste perspective !

En tout cas, cette citation montre que les quelque 400 pages de ce livre, s'ouvrant sur une citation d'*Aristote* et une image du *Serment des Horaces*, débouche sur l'actualité. De fait, son dernier chapitre questionne : *La République européenne ?*

Elle signale, non moins, ce grand retour de faveur de la *République* parmi les intellos, déjà relevé dans la précédente livraison de *France-Forum* (n° 323, p. 69-70) et dont *Blandine Kriegel* est l'une des plus ardentes «championnes». Par ailleurs, celle-ci est professeur de philosophie à l'Université de Paris X-Nanterre, auteur de près de trente ouvrages, et, plus fondamentalement, on le sait, une de nos plus brillantes philosophes de l'Etat et de son histoire.

Aussi bien, ce livre a, souvent, les accents d'un hymne à la *République*.

D'autant que, pour faire face à la menace, non périmée, de la «révolution conservatrice» (aux idées impérialistes et nationalistes des *Fichte*, *Heidegger* et *Carl Schmitt*), *Blandine Kriegel* croit davantage à la valeur de la «philosophie de la République» qu'à celle de la «révolution sociale» (marxiste et socialiste) ou à celle de la «pensée libérale» (qui confère la primauté à la société civile et reconnaît l'autonomie au marché).

Etant entendu que, pour *Blandine Kriegel*, il est quasi intolérable de penser que le «dévelop-

pement républicain» date de la Révolution française et que «l'idée républicaine» ait été une «exception française». Et, selon *Blandine Kriegel*, ce sont de bien piètres penseurs ceux qui réduisent la *République* à la modernité. Notamment, il est bien à plaindre, *Marcel Gauchet*, de tomber dans ce travers réductionniste !

«*Nous les modernes n'avons pas inventé la république. Nous l'avons retrouvée ; nous l'avons recueillie»* (p. 29). Avant nous, il y eut la *Res-publica antica* et *Aristote*. Il y eut la *Res-publica christiana* avec *saint Augustin* - eh oui ! même un certain augustinisme a contribué au développement républicain - avec, surtout, *saint Thomas d'Aquin* - son affirmation de l'existence d'une *loi naturelle*, son effort pour penser la notion de *bien commun* -. Puis, «*l'Idée républicaine moderne réapparaît à la Renaissance dans les œuvres de Machiavel et des humanistes* (p. 24), à *Florence, Amsterdam, Venise, Ratisbonne, etc.*». En France, elle «entame un long voyage sous la monarchie et c'est sous la série *Henri IV, Richelieu, Mazarin* que se constitue une protohistoire du régime républicain».

On l'a compris, la *République* «à la *Blandine Kriegel*», c'est-à-dire la quête d'une «société qui a en vue l'intérêt général et où l'autorité s'exerce par la loi sur des hommes libres et égaux» (p. 32), se déploie par dessus les frontières et à travers les siècles des siècles. Tant et si bien que, sous couvert de cette généalogie de la «philosophie de la République», ces pages nous offrent une sorte de récapitulatif des plus notables grandes œuvres de la pensée politique. Mais évoquée par une plume vibrante et passionnée qui leur confère des accents de chevauchée fantastique.

Sous l'effet de cet enthousiasme républicain, les échecs ou les impasses successifs du développement républicain se trouvent transmutés en accidents, voire en incidents de parcours. *La République* re-commence, toujours.

Ainsi, il va de soi que, quand «*les Modernes ont recueilli des Anciens*» l'*Idee Républicaine*, ils ont bien dû constater que, si l'héritage était riche - «*définition de la république, typologie des gouvernements, importance reconnue à la loi et au droit, statut de la citoyenneté*» (p. 31), il y avait, néanmoins, des trous dans cette «*source républicaine antique*» (radioscopiée de la page 27 à la page 58). Notamment, motus sur le droit de l'Etat et les droits de l'homme.

Précisément, pour promouvoir l'*Etat républicain, ni totalitaire, ni despotique*, Bodin et d'autres inventèrent, contre l'empire et contre les seigneuries, la doctrine de la souveraineté. Une bien belle notion que celle-là, et si nous, Français, nous l'aimons si fort, «*c'est qu'elle est indiscutablement notre meilleur et notre plus commun patrimoine*» (p. 83) ! A cette réserve près qu'au bout d'un certain temps, la souveraineté et l'*Idee républicaine* ne firent plus la paire.

Pourquoi ? Blandine Kriegel croit le savoir et les explications qu'elle en donne (négligence quant à la séparation des pouvoirs, préférence donnée à l'Etat administratif sur l'Etat judiciaire, etc.) sont intéressantes. Impossible, dans le cadre de cette recension, de les analyser à fond et de discuter si elles suffisent. En tout état de cause : «*Souveraineté et démocratie : la question est... aujourd'hui posée*» (p. 119), «*la souveraineté doit composer avec les droits individuels, les droits de l'homme et les droits du citoyen*» (p. 120).

Les droits de l'homme, seconde épreuve pour le développement républicain ! Epreuve brûlante parce qu'«*après un siècle d'ellipse, de préterition et de récession, les droits de l'homme font un joli come back*» (p. 123). Etant donné cette circonstance, leur retour nous impose un «*aggiornamento intellectuel*» (p. 124) dans lequel il ne faut pas se tromper. L'exécrable Fichte ayant semé le désordre dans les esprits puisqu'«*après un moment d'engouement, il a pris soin de récuser intégralement les droits de l'homme*» (p. 158) et de «*réaliser l'absorption des droits de l'homme dans les droits du citoyen*» (p. 162), il est capital de penser les droits de l'homme, justement et hardiment.

Foin des préjugés établis ! A titre d'illustra-

tion de la démarche de Blandine Kriegel, ceci : «*L'ouverture, au sens symphonique du terme, (de l'affirmation des droits de l'homme) appartient à l'école néo-thomiste de Salamanque qui, avec Vitoria (Des Indiens), et Bartolomé de las Casas, proclame les droits à l'égalité, à la sûreté et à la propriété*» (p. 133). Et, non moins, ceci : «*C'est dans la grande tradition française moderne, rebelle à la philosophie du sujet, celle du jansénisme et du gallicanisme, que nous devons réapprendre à lire la philosophie de la liberté... La philosophie des droits de l'homme, il ne faut pas la chercher chez Fichte, on ne la trouvera pas chez Kant, ni même chez Voltaire ou Diderot, mais chez Rousseau, et, avant lui, chez Blaise Pascal, Jean de La Fontaine et Racine...*» (p. 181).

Sur cette lancée, Blandine Kriegel est catégorique : le développement républicain «*doit nous obliger à secouer le joug de la philosophie classique allemande et à réécrire l'histoire de la Modernité*» (p. 182).

Une nouvelle fois, vaste perspective et, pour le coup, vaste programme ! Et ce n'est pas fini ! Car, si la *Res-publica antica* a ignoré ces droits de l'homme que la République moderne a dû et doit intégrer, elle n'a pas négligé le citoyen. Elle l'a même érigé en acteur majeur puisque «*le citoyen antique est d'emblée un gouvernant, un homme politique. Il a droit non seulement d'élire des représentants, mais aussi de participer directement à la conduite des affaires de la cité*» (p. 187). Elle l'a, non moins, campé en figure symbolique de la République.

Dès lors, comment ne pas s'émouvoir à devoir constater que «*nous vivons actuellement une crise de la citoyenneté... la citoyenneté est affaissée et la vie civique blessée*» (p. 185-186) Eh ! quelle crise ! Crise multidimensionnelle, à bien analyser.

Crise existentielle de par la «*critique de la représentation*» (p. 191) ; de par le blocage de «*la citoyenneté capacitaire*» par «*cette aristocratie des grands corps de l'Etat (qui) fonctionne comme une corporation*» (p. 198) ; de par la condition d'inégalité faite aux femmes. Donc, vive la parité ? Certes ! Toutefois, sur cette question comme sur toutes, «*à la condition de choisir la bonne philosophie*» (p. 226). Pas

l'une ou l'autre venant du *romantisme allemand*, par conséquent !

Crise théorique, en outre et plus fondamentalement. Aussi, est-il urgent que «*la philosophie républicaine (mette) un peu d'ordre entre ses différentes composantes*», faute de quoi on risque de sombrer dans les *contradictions* et d'être incapable d'offrir réponse aux questions auxquelles on est confronté : «*Qu'est-ce qu'un citoyen ? Qu'est-ce qu'un homme ? La question n'est pas aujourd'hui totalement tranchée. Le sujet décidant du corps politique ? Mais n'oublie-t-on pas la citoyenne ? Qu'est-ce qu'un peuple ? L'universalité des citoyens ? Mais n'oublie-t-on pas le génie, l'histoire, l'esprit d'un peuple ? Il faut donc définir à son tour le droit du peuple.*» (p. 133).

Et voici que les *républicains* furent embarqués dans une nouvelle turbulence ! «*La mariée était trop belle... L'idée de former un peuple par contrat, de construire la communauté républicaine avec les seuls droits de l'Etat, les droits de l'homme et les droits du citoyen... s'est brisée... aux cris de «Vive la Nation !»* (p. 238).

Bien sûr, à travers les efforts de *Renan*, de

Fustel de Coulanges, «*le droit politique républicain a fini par incorporer le principe des nationalités...*» (p. 277). Quand même, voici un «os», si on se permet d'ainsi écrire. D'ailleurs sur la question «*la République peut-elle sortir du cadre national ? et peut-on imaginer une République européenne ?*» on éprouve, pour la première fois, l'impression que *Blandine Kriegel* a comme une légère incertitude. Mais le *développement républicain* rebondit très vite et allègrement : «*La République européenne pourrait être la synthèse de... la politique française, la philosophie allemande et l'économie anglo-saxonne*» (p. 306).

Ouf ! Tout va bien qui finit bien ? Certes ! Oui mais, précisément, ce *développement républicain*, tel que nous l'a fait vivre *Blandine Kriegel*, ne finit-il pas trop facilement bien. Et on est pris d'un doute ! Cette *République* dont *Blandine Kriegel* nous a chanté l'épopée - ou presque - n'a-t-elle pas la fonction, dans notre aujourd'hui, d'une «*potion magique*» ?

René PUCHEU

Ed. Plon, 1998.

La Construction européenne de Robert Toulemon

Ancien Directeur général à la Commission Européenne, Président fondateur de l'Association française d'étude pour l'Union Européenne (AFEUR), Robert Toulemon nous avait déjà donné, en 1994, avec la 1^{re} édition de cet ouvrage, un instrument de travail précieux pour l'honnête homme qui cherche à se retrouver dans le labyrinthe européen.

Depuis lors, écrit-il, dans la nouvelle édition de ce livre, «*les Traités de Maastricht et d'Amsterdam ont plus accentué que corrigé le déséquilibre entre une union monétaire qui a triomphé de tous les obstacles et une union politique demeurée à l'état de projet*».

Cette union politique qui se cherche doit d'abord assumer l'héritage du passé, notamment la politique agricole commune. Il en

explique la genèse et comment, pour obtenir l'accord des Allemands, il fallut accepter un prix des céréales proches des prix intérieurs allemands, ce qui pendant plusieurs décennies a assuré la prospérité des céréaliers français. Il expose aussi les dysfonctionnements qui en ont résulté, la surproduction et la nécessité d'écouler ces excédents au moyen de subventions baptisées restitutions mais payées en fait par les consommateurs.

Pour l'avenir il préconise de soutenir les éleveurs extensifs et les polyculteurs dont la qualité des produits et l'impact sur l'environnement sont beaucoup plus positifs.

En tout cas, écrit-il, «*les agriculteurs français qui protestent souvent contre la PAC devraient mesurer la catastrophe que constituerait pour*

eux son abandon». Héritage encore la façon dont a été financée la réunification de l'Allemagne par l'accroissement du déficit budgétaire allemand que la Bundesbank combattit par la hausse des taux d'intérêt allemands. «Les pays membres du SME durent suivre la Bundesbank et relever leurs propres taux... Dès lors était enclenché un cycle de récession quasi générale et d'aggravation du chômage d'un bout à l'autre de la communauté». C'est dans ces conditions que fut menée malgré vents et marées la politique qui aboutit finalement à l'instauration de l'Euro. Dans l'esprit du chancelier Kohl cette monnaie unique ne se concevait que dans le cadre d'une union politique dont le mémorandum Schäuble-Lamers de septembre 1994 esquissait les grandes lignes. Devant les réactions négatives du côté français les Allemands imposèrent, à titre de pis aller, un pacte de stabilité visant à donner à l'Euro le caractère d'une monnaie non seulement dénationalisée mais dépolitisée. L'avenir dira s'il laisse aux gouvernements la capacité de prendre les décisions qui s'imposeraient dans le cas d'une menace grave de récession, par exemple celle de financer par des emprunts communautaires une politique de grands réseaux inter-européens de communication comme l'avait proposé la Commission Delors en décembre 1993.

Mais l'intérêt principal de cet ouvrage réside dans la partie consacrée aux perspectives, c'est-à-dire à l'Union politique qu'il s'agit de construire. Une chose est sûre «l'expérience montre chaque jour le contraste entre la performance du système communautaire et la désolante inefficacité de la coopération intergouvernementale» et ce constat évident amène notre auteur à souligner la contradiction française par excellence : «Entre les diverses conceptions de l'Europe - Europe espace d'échanges, Europe communauté civile sans prétention à la puissance, Europe acteur majeur sur la scène mondiale, - la troisième, celle qui correspond aux souhaits des Français n'a aucune chance de prévaloir tant que la politique étrangère et de sécurité de l'Union relèvera de la seule méthode intergouvernementale».

Ceci pose le problème des institutions et donc d'un gouvernement européen dont Georges

Pompidou avait reconnu la nécessité dès janvier 1971 lorsqu'il déclarait dans une conférence de presse «Si un jour la Confédération européenne est une réalité, il faudra bien qu'il y ait un gouvernement dont les décisions s'imposent à tous les Etats qui en sont membres».

Ce gouvernement européen ne peut naître que du renforcement et du rapprochement des éléments de gouvernement européen qui existent en germe dans les institutions européennes : Commission et Conseil.

«Une première étape, écrit notre auteur, pourrait consister à rapprocher la Commission du Conseil Européen, chef d'Etat collectif de l'Union. Ceci pourrait se faire *a minima* en soumettant la Commission à la censure du Conseil européen ou, mieux encore, en instituant une présidence commune des deux institutions». Quant au Conseil il ne pourra fonctionner avec un nombre accru d'Etats que si l'on généralise les votes à la majorité. Un tel système à son tour n'est concevable que si la pondération des voix est modifiée pour mieux tenir compte du poids démographique de chacun. Mais les petits pays n'abandonneront la sur-représentation dont ils disposent actuellement que si les grands pays reconnaissent le rôle politique de la Commission qui a toujours été le défenseur naturel de leurs intérêts.

Comme on le voit la réforme des institutions ne peut consister à renforcer la Commission ou le Conseil. On ne saurait les renforcer que simultanément en les rapprochant.

C'est à ce prix seulement que l'Europe pourra non seulement défendre ses intérêts mais encore inspirer les réformes nécessaires dans le monde de demain. Et Robert Toulemon de conclure en citant les dernières phrases des mémoires de Jean Monnet : «Les nations souveraines du passé ne sont plus le cadre où peuvent se résoudre les problèmes du présent. Et la Communauté elle-même n'est qu'une étape vers les formes d'organisation du monde de demain».

René FOCH

Ed. De Fallois

« Si la démocratie est la vérité de la politique et s'il faut une philosophie à la démocratie, cette philosophie ne peut être qu'un humanisme intégral. Et l'humanisme n'est intégral que s'il est personnaliste. »

Etienne Borne

« On ne décide pas de la vérité d'une pensée selon qu'elle est à droite ou à gauche, et encore moins selon ce que la droite ou la gauche décide d'en faire. »

Albert Camus